



MERCREDI 13 OCTOBRE 1993

No 35480 - 113e année
J.A. 2300 La Chau-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Grèves outre-Jura

La France au ralenti

La France a vécu hier au ralenti, à l'occasion d'une journée nationale «contre le chômage et pour l'emploi». Plusieurs syndicats français ont mené des grèves d'une journée dans le secteur public. Côté suisse, les liaisons ferroviaires ont été perturbées et les CFF ont annoncé plusieurs suppressions de trains.

Page 2

Suisse

Un déficit plus élevé

Le budget de la Confédération pour 1994 ne sera publié que le 21 octobre. Mais, lors d'une conférence de presse de la commission des finances du Conseil des Etats, on a appris que le déficit prévu se monte à 7,1 milliards de francs. La commission le refuse, et demande des économies supplémentaires de 700 millions.

Page 4

Canton de Neuchâtel

«Il n'y aura pas de lésé»

La société anonyme Pierre-Yves Gabus a été mise en faillite, vu son surendettement. Mais son administrateur unique, toujours aussi plein de projets, reprend à son nom ses activités, continue d'exploiter la galerie à Bevaix. Il affirme qu'il n'y aura pas de lésé. Mais une procédure pénale est en cours d'instruction.

Page 15

Hockey sur glace

Le HCC trébuche face à Thurgovie

● Lire en page 14

Comment moderniser le réseau tout en stabilisant le déficit?

CFF: mesures de crise

La direction générale des CFF a présenté hier les «mesures de crise» qu'elle a préparées pour la période 1994-99. Ces mesures doivent notamment répondre à deux exigences contradictoires: moderniser un réseau qui date du siècle dernier tout en stabilisant le déficit de l'entreprise. Il faudra à la fois réduire les coûts, augmenter la productivité et continuer d'investir. Pas de miracle: des postes de travail seront supprimés et certaines lignes régionales redéfinies.

Berne
François NUSSBAUM

Benedikt Weibel, président de la direction générale des CFF, formule l'«option stratégique» de base: il faut continuer d'investir dans les transports publics. Mais les CFF ne doivent pas devenir un «objet de risque» pour les finances fédérales, qui se portent mal.

PRIVATISATION

En 1992, la Confédération a fourni 2,1 milliards pour équilibrer le budget des CFF (6,3 milliards). Cette part de la Confé-

dération n'a cessé d'augmenter: de 13,3% entre 1987 et 1992. Exclu de ramener ce taux à zéro, disent les CFF, mais il faut le limiter à 4,6% pour la période 1995-99.

Pour atteindre ce résultat, les CFF ont décidé plusieurs mesures. Par exemple, la privatisation de Cargo Domicile, qui devrait démarrer en 1995. La régie fédérale en attend une forte augmentation des quantités transportées, grâce à une meilleure qualité des prestations (vitesse et fiabilité) et à un système informatisé.

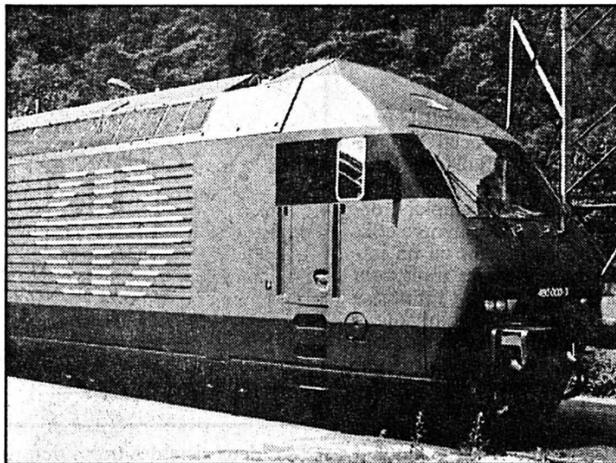
TRAIN/AUTOBUS

En trafic régional voyageurs, les CFF entendent mieux adapter l'offre à la demande. Sur 34 tronçons ou lignes régionales, on étudiera une suppression partielle des trains et des solutions mixtes train/autobus. Les cantons ont un mois pour examiner les différents projets. Un horaire définitif 1994-95 doit pouvoir être publié en mars prochain.

Rappelons que la plupart des lignes neuchâteloises sont concernées: Yverdon-Neuchâtel, Neuchâtel-Travers, La Chau-de-Fonds-Le Locle, Sonceboz-La Chau-de-Fonds, ainsi que Sonceboz-Moutier-Delémont, Porrentruy-Boncourt et Bienne-Granges.

4000 POSTES

Une diminution des charges salariales constitue toujours une mesure d'économie efficace. L'effectif global de la régie passera de 38.000 personnes actuellement à 34.000. Un «contrat



Chemins de fer

Il faudra à la fois réduire les coûts, augmenter la productivité et continuer d'investir.

social» a été passé avec les associations du personnel: les CFF garantissent l'emploi des gens qualifiés, «à condition qu'ils fassent preuve de souplesse quant à leur occupation et leur lieu de travail».

Quant à la politique «raisonnable» d'investissements, le chef du département de l'infrastructure, Claude Roux, en a annoncé les grandes lignes. Le budget 1994 prévoit un volume d'investissements de 2,1 milliards, dont plus de la moitié pour l'acquisition de véhicules, la maintenance des voies ferrées et les travaux de génie civil.

TRANSPORT COMBINÉ

Jusqu'à l'an 2000, les besoins en investissements se chiffrent à en-

viron 15 milliards (sans les nouvelles transversales), dont un quart pour Rail-2000. Près de la moitié concerne les installations ferroviaires, dont Onnens-Gorgier (double-voie) et Gorgier-Auvergnier (relèvement de capacité).

Le transport combiné de marchandises rail/route ne fait pas partie des soucis financiers des CFF. Dès janvier prochain, des camions de 40 tonnes pourront être chargés sur rail pour traverser le Gothard mais l'opération est très déficitaire. «Sa promotion n'est défendable que sur mandat de la Confédération et moyennant une indemnisation complète des coûts», disent les CFF.

F.N.

Football - World Cup 94: la Suisse face à son destin ce soir

Entrer dans l'histoire



Ce soir à Porto, sur le coup de 21 heures, l'équipe suisse de football aborde un match qui pourrait mettre fin à près de 30 ans de disette sur le plan international.

Un résultat positif face à un Portugal ambitieux ouvrirait toutes grandes les portes de la World Cup 94 au team dirigé par Roy Hodgson.

Aux abords de 23 heures, la Suisse footballistique entière pourrait se réjouir et l'équipe nationale entrer dans l'histoire.

● Lire en page 7

Alain Geiger

La 85e sélection du Séduinois sera-t-elle - enfin... - la bonne? (Lafargue)

OPINION

Assistants et assistés

Quand on charge des chiffres de leur poids d'humanité, ils prennent un tout autre visage que les deux yeux asymétriques du pourcentage avec la barre du nez de travers.

Et quand on ne veut pas que la statistique soit trop grimaçante quand elle parle des femmes et des hommes pauvres du pays, alors on en donne une interprétation politiquement supportable.

On peut tricher en toute bonne foi en fractionnant les données socio-économiques qui doivent être prises en considération dans l'élaboration d'une politique pour les années à venir.

Mais, tôt ou tard il faudra que deux et deux fassent quatre!

Quand le déficit de la Confédération atteint le double de ce qui était prévu au budget, six milliards au lieu de trois, et qu'il faut encore réaliser 700 millions d'économies, la Berne fédérale se retourne contre les cantons qui serrent la vis aux communes lesquelles, en dernier lieu, sont contraintes de restreindre leurs prestations aux citoyennes et citoyens et à leurs fonctionnaires.

Alors que va-t-il advenir de celles et ceux qui n'ont plus d'autres moyens de survivre que de relever de l'assistance publique?

Les systèmes d'assistance varient beaucoup d'un canton à l'autre, mais la gestion incombe généralement aux communes.

Le nombre des personnes désemparées augmente en Suisse et les budgets se racornissent.

On évalue à 180.000 le nombre des exclus qui dépendent de l'assistance, soit 2,5% de la population totale. Dans cette catégorie, les drogués coûtent très cher étant assistés individuellement faute d'établissements appropriés pour les recevoir.

Mais, maintenant, l'assistance publique voit arriver les chômeurs en fin de droit et à bout de ressources. Souvent ils ont été réduits à des conditions de vie proches de la misère avant de se résigner à frapper à la dernière porte, au lieu de pousser celle du désespoir ultime.

Si on ne prend plus en considération la population totale mais le chiffre des actifs, les 180.000 exclus représentent 5,6%.

Le loyer, le pain et le lait, les taxes et l'électricité ne diminuent pas pour les chômeurs. Ils se retrouvent, eux aussi, très vite marginalisés, astreints à vivre au plus juste. Et que dire des personnes âgées qui vivent aux limites de l'indigence, ne voulant pour rien au monde solliciter l'aide de tiers.

Alors, quand on additionne les différentes catégories de population en difficulté plus ou moins aigüe, on arrive facilement à 550.000 personnes: 180.000 exclus, 170.000 chômeurs et 200.000 pensionnaires AVS qui survivent en équilibre sur le minimum vital.

Ils représentent 17% de la population active qui supporte de plus en plus de charges.

Ce n'est pas l'envers du décor, c'est la scène de demain sur laquelle, assistants ou assistés, nous serons tous acteurs...

Gil BAILLOD

Qui à l'échange, non au trafic

OUVERT SUR...
le patrimoine culturel, page 28

Journée nationale «contre le chômage et pour l'emploi»

La France au ralenti

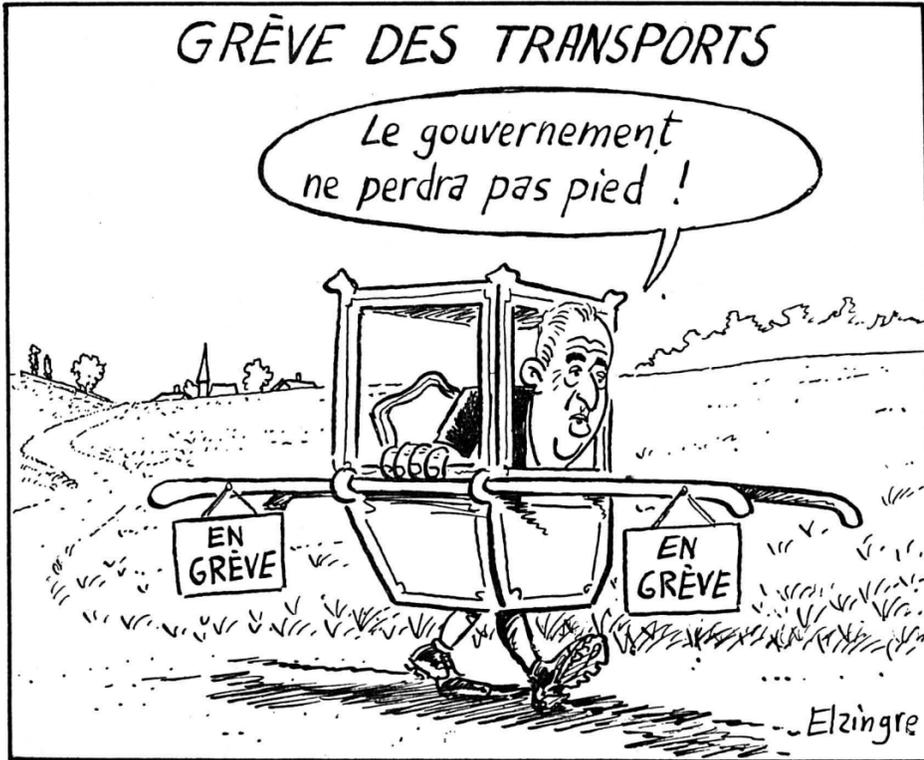
La France a vécu hier au ralenti. Plusieurs syndicats français ont mené des grèves d'une journée dans le secteur public. Côté suisse, les liaisons ferroviaires ont été perturbées et les CFF ont annoncé plusieurs suppressions de trains ainsi que des retards. Les liaisons aériennes de Swissair ont en revanche été assurées normalement.

Ces grèves constituaient le premier grand test social pour le gouvernement Balladur. La journée nationale «contre le chômage et pour l'emploi», organisée par Force ouvrière et la CGT, a notamment eu un impact sensible sur les transports dans l'ensemble de la France.

A la SNCF, où cinq organisations syndicales ont appelé à un arrêt de travail jusqu'à ce matin, le trafic est tombé hier à un train sur trois en moyenne sur la plus grande partie du réseau. Seulement un train sur cinq circulait sur les réseaux de banlieue des grandes villes.

Sur les routes, le trafic a été perturbé aux abords des grandes agglomérations. Les banlieusards, venus à Paris en voiture, ont été pris dans d'interminables bouchons (jusqu'à 17 km).

Les trains internationaux Suisse-France ont été partiellement touchés par les grèves. Plusieurs TGV assurant les liaisons entre Lausanne, Genève, Berne et Paris ont été annulés. En ou-



tre, les deux tiers des trains depuis Genève en direction du sud de la France ont été supprimés. Selon un porte-parole des CFF, la situation redeviendra normale dès ce matin. Tous les trains circuleront à nouveau. Air France n'a assuré que la moitié de ses vols moyen-courrier, mais a maintenu la totalité des vols long courrier. Selon un porte-parole de Swissair, les vols de la compagnie aérienne suisse à destination ou en provenance de la France n'ont pas été tou-

chés par les mouvements de grève.

A l'aéroport de Paris-Roissy, le terminal 2 a été occupé par des manifestants. Un porte-parole d'Air France a cependant déclaré que les passagers pouvaient pénétrer dans le bâtiment et qu'aucun vol n'avait été annulé en raison de cette action. La Poste, France Télécom, et EDF-GDF étaient aussi concernés par les débrayages.

Alors que plus de 15.000 suppressions d'emplois ont été an-

noncées ces dernières semaines dans le secteur public en France, les syndicats ont aussi protesté contre la politique salariale du gouvernement. Celui-ci a proposé à ses quatre millions de fonctionnaires des hausses de salaires de 4,5 % sur trois ans, toutefois sans revalorisation des appointements pour 1993. En outre, le gouvernement a considérablement alourdi les prélèvements à la source sur les salaires pour financer les déficits sociaux. (ats, afp, reuter)

Deuxième jour de la visite du président russe au Japon

Elsine tente de briser la glace

Le président Boris Eltsine s'est efforcé hier à Tokyo de briser la glace avec le Japon. Il a présenté ses excuses pour les milliers de prisonniers de guerre japonais morts dans les camps soviétiques après la guerre. Le chef de l'Etat s'est en revanche bien gardé de se prononcer sur la restitution des îles Kouriles, que le Japon lui réclame depuis près de 40 ans. Sur le plan économique, il a exhorté les patrons japonais à se lancer sur le marché russe.

Au premier jour de sa visite officielle au Japon, le chef de l'Etat

s'est contenté de contourner le problème des îles Kouriles d'Etorofu, Kunashiri, Shikotan et Habomai, annexées par l'URSS en 1945. Le Japon réclame leur restitution pour ouvrir les vannes de son aide économique. Le Kremlin répète depuis maintenant des mois, pour amadouer Tokyo, que toutes les variantes sont à l'étude pour régler ce contentieux territorial.

Le président Eltsine a ainsi promis monts et merveilles aux patrons japonais sceptiques, qui au-delà des problèmes politiques, se méfient des pièges de l'économie russe. Brandissant la

promesse de «profits», M. Eltsine a tenté en vain de faire passer un courant de sympathie envers cette Russie «qui vient d'effectuer son arrimage avec l'économie de marché».

Dans le jeu subtil du «donnant-donnant» engagé entre Moscou et Tokyo sur le sort des Kouriles, le Kremlin ne peut, à deux mois des élections générales à travers toute la Russie, faire de concessions majeures sur ces îles, notent les analystes. Aussi Eltsine a-t-il multiplié les gestes de bonne volonté à l'égard des entrepreneurs japonais pour les inciter à investir en

Russie tout en éludant la question des Kouriles.

EXCUSES

M. Eltsine a présenté aux entrepreneurs les excuses de son pays pour la mort de 60.000 des 600.000 soldats japonais capturés par l'Armée rouge en 1945, un geste que le Japon attendait depuis longtemps. «Aujourd'hui, durant les discussions avec l'empereur Akihito, le premier ministre Morihiro Hosokawa, j'ai exprimé nos excuses pour les conditions inhumaines faites aux prisonniers de guerre en 1945 et après. (ats, afp)

Les Etats-Unis veulent réimposer des sanctions

Obstruction en Haïti

Les Etats-Unis «vont demander aux Nations Unies de réimposer des sanctions économiques» contre Haïti en raison de l'obstruction des dirigeants de l'armée et de la police haïtienne à la mise en œuvre de la mission des Nations Unies, a annoncé mardi le porte-parole de la Maison-Blanche Dee Dee Myers.

Ces sanctions «frapperont durement» les dirigeants haïtiens s'opposant au rétablissement de la démocratie à Haïti. Elles comprendront la «limitation des déplacements, le gel des avoirs à l'étranger et un embargo pétrolier».

Dans le même temps, le Pentagone a donné l'ordre au Harlan County – le bâtiment transportant les quelque 200 militaires américains membres de la mission des Nations Unies à

Haïti – de quitter les eaux territoriales haïtiennes en attendant de nouvelles instructions. Le Harlan County n'a pas été autorisé à accoster à Port-au-Prince.

Auparavant dans la journée, le secrétaire d'Etat Warren Christopher avait averti que «par leurs actions, le général Raoul Cedras (le chef de l'armée) et le chef de la police Joseph Michel François appellent à la réimposition de sanctions économiques sévères qui affecteraient leur pays et les affecteraient aussi personnellement».

L'ONU avait levé fin août un embargo pétrolier et commercial contre Haïti après l'accord de juillet négocié sous l'égide de l'ONU et de l'Organisation des Etats américains qui prévoit la fin du régime militaire et le retour au pouvoir le 30 octobre du président Aristide. (ap)

Envoyé spécial des Etats-Unis en Somalie

Mission prolongée

L'envoyé spécial des Etats-Unis en Somalie, Robert Oakley, devait prolonger sa mission diplomatique à Mogadiscio, a-t-on indiqué hier dans son entourage. En fin de journée, M. Oakley n'avait cependant pas eu de contact direct avec le chef de

clan somalien Mohamed Farah Aïdid. Par ailleurs, un nouveau cadavre de soldat américain présumé a été remis au CICR. Selon l'ONU, le calme était revenu à Mogadiscio après les échanges de tirs de la nuit. (ats, afp, reuter)

Etats-Unis

Policiers condamnés

Deux ex-policiers blancs ont été condamnés, hier à Detroit dans le Michigan, à des peines de prison pour avoir battu à mort un automobiliste noir. Le premier devra purger une peine de 12 à 25 ans de prison, tandis que son ancien collègue a été condamné

à une peine de 8 à 18 ans. Les deux hommes avaient violemment frappé un chômeur noir de 35 ans. Celui-ci avait été arrêté à un carrefour, sorti de la voiture et battu, notamment avec une torche électrique. (ats, afp)

Allemagne

Feu vert à Maastricht

La Cour constitutionnelle allemande a donné hier son feu vert au Traité de Maastricht. Le traité d'union économique et politique entrera en vigueur le 1er novembre. Le président de la Commission européenne, Jacques Delors, a estimé que la décision allemande allait donner un nouvel élan à la Communauté européenne (CE). L'Allemagne était le seul pays de la (CE) à ne pas avoir déposé ses instruments de ratification.

La Cour, qui a rendu son jugement dans une audience publique, a levé le dernier obstacle à l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht. «Le principe de démocratie n'empêche pas la République fédérale d'Allemagne d'adhérer à une communauté étatique organisée de manière supranationale», a indiqué la Cour dans un résumé de son jugement.

Le chef de la diplomatie allemande, Klaus Kinkel, a annoncé que les instruments de la ratification allemande seraient rapidement déposés à Rome. Selon lui, le traité pourra entrer en vigueur le 1er novembre prochain.

Le Parlement allemand avait approuvé le traité en décembre 1992 à une majorité des deux tiers. Mais plusieurs recours avaient été déposés devant la Cour constitutionnelle. Un seul des cinq recours examinés par la Cour a été retenu. Il s'agissait de savoir si le traité était compatible avec l'article 38 de la Loi fondamentale, qui stipule que les députés du Bundestag représentent l'ensemble du peuple allemand.

ÉTATS SOUVERAINS

Aux yeux de la Cour, cet article fonde le principe de démocratie, qui ne doit pas être limité puisqu'il s'agit d'un droit intangible. «La future Union n'est pas un Etat qui s'appuierait sur «un peuple européen». C'est donc aux différents peuples des Etats membres d'exercer à travers leurs parlements respectifs les droits souverains de l'Union.

Les juges ont aussi prévenu que si les institutions européennes devaient utiliser le traité d'une manière non prévue par la loi de ratification allemande, elles n'auraient pas de valeur juridique sur le territoire allemand.

A Bruxelles, Jacques Delors s'est déclaré satisfait «même si ce n'est pas la seule solution au problème de l'Europe». «Cette ratification devrait aussi permettre à la Communauté de sortir d'une période d'attente et de morosité et donner un nouvel élan si nécessaire pour lutter contre la stagnation économique et le chômage, ainsi que pour renforcer la sécurité du continent», a souligné M. Delors.

Toujours à Bruxelles, la présidence belge a confirmé la tenue d'un sommet spécial des Douze à Bruxelles le 29 octobre. «Ce conseil visera à concrétiser l'entrée en vigueur de toutes les dispositions du traité, et plus particulièrement celles relatives à la deuxième phase de la réalisation de l'Union économique et monétaire à partir du 1er janvier 1994», indique le cabinet du premier ministre belge Jean-Luc Dehaene.

Le traité, qui aurait dû entrer en vigueur le 1er janvier 1993, prévoit, outre la monnaie commune, une refonte des institutions, une citoyenneté européenne ainsi qu'une politique extérieure et de sécurité communes. (ats, afp, reuter)

13.10.1937 – Prise de Constantine par les Français..

13.10.1880 – Le Transvaal est déclaré indépendant de la Grande-Bretagne.

13.10.1889 – Début de la révolte des Boers contre les Anglais en Afrique du Sud.

BRÈVES

Nobel d'économie

Américains primés

Les Américains Robert W. Fogel et Douglass C. North ont reçu conjointement hier le Prix Nobel de sciences économiques pour avoir «renouvelé la recherche en histoire économique» et mené des recherches qui permettent, par exemple, d'expliquer la force de l'économie japonaise et les raisons du déclin de l'URSS.

Référendum en Afrique du Sud

Mandela rejeté

Nelson Mandela a rejeté hier l'idée d'un référendum, proposée la veille par le président sud-africain F.W. de Klerk pour débloquer les négociations constitutionnelles. Dans une conférence de presse, le président de l'ANC (Congrès national africain) a demandé aux extrémistes noirs et blancs, qui menacent de faire échouer le processus, de travailler dans le cadre des négociations entre l'ANC et le gouvernement sud-africain.

Gouvernement en Pologne

Vers une coalition

Le Parti paysan (PSL), deuxième force politique en Pologne, a accepté le principe d'une coalition gouvernementale à trois avec l'Union des ex-communistes (SLD) et l'Union du travail (UP, gauche). Le PSL a en outre désigné son chef, Waldemar Pawlak, comme candidat au poste de premier ministre.

Afghanistan

Violents combats

Trois jours de violents combats à Kaboul et à Jalalabad ont fait ces jours derniers 200 morts ou blessés, dont de nombreux civils, selon la presse et des témoins. Les combats à Kaboul entre les factions rivales chiites et sunnites ont commencé dimanche.

Grèce

Le retour des anciens

Le premier ministre socialiste Andreas Papandreu a formé hier soir son gouvernement, après la victoire de son parti aux élections de dimanche. Ce cabinet est composé pour l'essentiel d'anciens ministres dont Karolos Papoulias nommé ministre des Affaires étrangères.

IMMOBILIER

HPT

CREDIT IMMOBILIER
cautionné par la Confédération

LOGEZ-VOUS EN QUALITÉ DE PROPRIÉTAIRE

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements à

NOTRE PERMANENCE

les mardi et mercredi de 16h30 à 18h30

Résidence "Les Sagittaires" 1, rue des Champs

La Chaux-de-Fonds Appartement "Pilote".

HABITATIONS POUR TOUS

51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 94 94



À VENDRE

La Chaux-de-Fonds, à l'ouest de la ville
grande maison familiale

de construction ancienne. 8 chambres. Garage. Terrain arborisé de 1200 m²

S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33

132-12082

HPT

CREDIT IMMOBILIER
cautionné par la Confédération

CAMPAGNE D'AUTOMNE

Pour toute décision d'achat avant le 31.12.1993
NOUS VOUS OFFRONS vos 6 premiers mois d'habitation!*

*Coût du financement bancaire et charges de PPE.

LA CHAUX-DE-FONDS

Résidence LA DOMANIALE

Quartier tranquille, proximité de grands parcs boisés, près du centre-ville.

Grand 5 1/2 pièces, 133 m².

Mensualités

dès **Fr. 1'785.-** + charges.

HABITATIONS POUR TOUS

51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 94 94

FINANCE



Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

C/lim/41/MI

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions

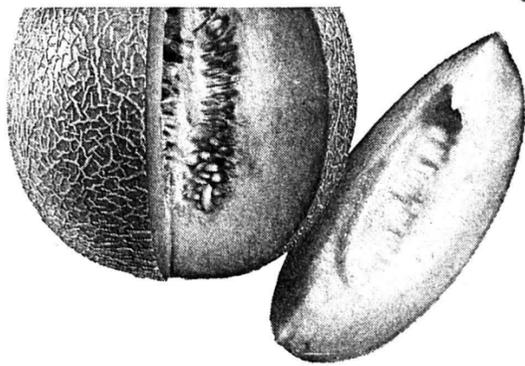
Action

LA PROMOTION-FRÂTCEUR du 13.10 au 16.10

Melons Galia d'Israël

2⁸⁰

la pièce



Action

LA PROMOTION-FRÂTCEUR du 13.10 au 19.10

Saucisson selon la recette vaudoise

1³⁰

les 100 g

Action

LA SUPER-PROMOTION JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Alimentation pour chats Topic Gourmet
Emballage de 5 x 200 g

4⁵⁰



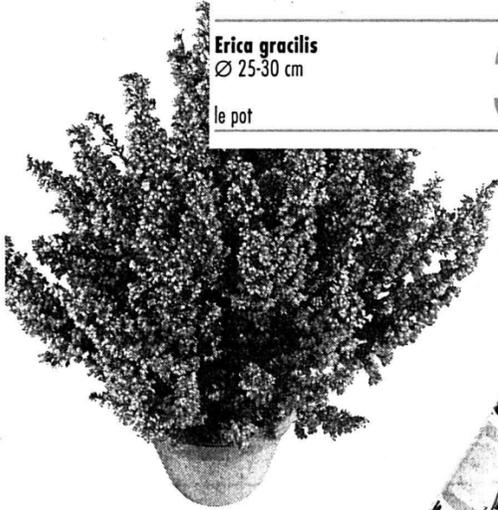
LA QUALITÉ EN ACTION

L'éloquence des prix

Erica gracilis
Ø 25-30 cm

3⁵⁰

le pot



Action

ACTION À PRIX D'ESSAY du 13.10 au 19.10

Saucisse «extra» Migros
(à consommer chaude ou froide)

5⁵⁰

400 g



Action

jusqu'au 19.10

Cidre frais du pressoir

1^{.-} - .70

1 litre



Action

MULTIPACK du 13.10 au 26.10

Assortiment Golden Hair
-.80 de moins

Exemple: shampooing vitalisant 250 ml
A partir de 2 produits

4²⁰ 3⁴⁰
(100 ml 1.36)

Action

MULTIPACK du 13.10 au 26.10

Tous les désodorisants M-Fresh
-.60 de moins

Exemple: M-Fresh Céramique 000 ml
A partir de 2 produits

4⁵⁰ 3⁹⁰
(100 ml 0.00)



Poinsettia

(étoile de Noël)

dès **5⁵⁰**

Action

du 11.10 au 16.10

Palette de porc fumée

le kg **16^{.-} 12⁵⁰**

Action

du 13.10 au 19.10

Appenzell surchoix

19.50 15⁵⁰

le kg

Action

du 13.10 au 19.10

Huile de carthame

75 cl

4^{.-} au lieu de 5^{.-}
(100 cl 5.34)

Pepsi-Cola, Pepsi-Cola light et Pepsi-Cola light sans caféine

1,5 litre

1.50 au lieu de 1.90
(+dépot -.50) (1 litre 1.-)

Tous les thés noirs

en emballage de 25 sachets

-.25 de moins

Exemple: Ceylan 25 sachets 50 g

-.50 au lieu de -.75
(100 g 1.-)

Marrons pelés surgelés

400 g

3.10 au lieu de 3.90
(100 g -.75)

Séré à la crème

150 g

1.05 au lieu de 1.35
(100 g -.70)

Séré demi-gras

250 g

1.30 au lieu de 1.60
(100 g -.52)

Séré maigre

250 g

-.80 au lieu de 1.-
(100 g -.32)

500 g

1.50 au lieu de 1.90
(100 g -.30)

MULTIPACK du 13.10 au 19.10

Tous les Petit-Beurre

-.50 de moins

Exemple: Petit-Beurre 230 g

A partir de 2 produits au choix

1.30 au lieu de 1.80
(100 g -.56.5)

MULTIPACK jusqu'au 19.10

Tous les liquides-vaisselle

-.30 de moins

Exemple: Handy concentré

500 ml

A partir de 2 produits

1.90 au lieu de 2.20
(100 ml -.38)

Rösti à la bernoise

en sachet de 500 g

2.90 au lieu de 3.50
(100 g -.58)

Rösti

en sachet de 500 g

A partir de 2 sachets au choix

2.- au lieu de 2.60
(100 g -.40)

Action

du 11.10 au 16.10

Entrecôte de cerf

frais, importé, environ 270 g

le kg **47^{.-} 41^{.-}**

Escalope de cerf

frais, importé, environ 260 g

le kg **34^{.-} 29^{.-}**

MIGROS
NEUCHÂTEL - FRIBOURG

Mercredi 13 octobre 1993

3000 personnes pourraient être évacuées au Tessin

Nouvelle montée des eaux

L'état-major de crise a mis au point un dispositif impressionnant au Tessin pour parer à toute éventualité alors que les eaux du lac Majeur ont recommencé à monter hier. L'évacuation de 2000 à 3000 personnes a été prévue. Quelque 1000 sauveteurs et 100 véhicules sont prêts à intervenir en cas de besoin. 200.000 litres d'huile de chauffage qui s'étaient échappés à Locarno ont été pompés.

Dans le pire des cas, le niveau du lac Majeur pourrait dépasser 197 mètres aujourd'hui déjà et même atteindre 197,5 mètres, a indiqué l'état-major de crise lors d'une conférence de presse à Bellinzona. Selon son chef Renzo Mombelli, entre 100 personnes à Ascona et 2500 à Locarno devraient être évacués si le pire des scénarios devait se réaliser. 50 d'entre elles à Ascona et 175 à Locarno, principalement des personnes âgées, ont été évacuées mardi à titre préventif.

L'état-major de crise a préparé son dispositif d'intervention. 620 hommes de la police, des pompiers, de l'armée et 75 véhi-



Locarno

Les habitants se préparent au pire pour les jours à venir.

(Keystone)

cules étaient à pied d'œuvre hier. 360 autres personnes se tiennent prêtes pour venir les renforcer. Un hôpital de secours avec 128 lits est prêt à fonctionner. Le Tessin a reçu par ailleurs une aide rapide des cantons de Lucerne, Bâle, Zurich et Saint-Gall pour récupérer l'huile de chauffage qui s'était répandue dans l'eau. Environ 200.000 litres ont déjà été pompés.

Dans les régions menacées par des glissements de terrain, la situation est pour l'instant sous contrôle, selon Renzo Mombelli. Des préparatifs en vue d'évacuations d'urgence se sont déroulés notamment à Giornico.

Un glissement de terrain de plus de 1.000 mètres cubes menace de s'abattre sur la route menant au pénitencier de «La Stampa».

ROUTES COUPÉES

Dans les Grisons, plusieurs routes ont été coupées mardi par des arbres déracinés par les violentes rafales de foehn. Personne n'a été blessé, a indiqué un porte-parole de la police cantonale des Grisons. Les routes ont pu être déblayées rapidement et la situation était à nouveau normale dans l'après-midi. (ap)

13 octobre 1947 - Les cinq alpinistes suisses partis en mai pour l'Himalaya rentrèrent en Suisse après avoir réussi six «premières» dans le massif de l'Himalaya, dont le Satopanth culmine à 7075 mètres. Tous ces sommets ont été gravés sans masque à oxygène.

BRÈVES

Economie suisse

Le creux de la vague

L'économie suisse semble avoir atteint le creux de la vague, mais les signes de redémarrage sont encore rares, a indiqué hier l'Union de Banques Suisses (UBS) après avoir interrogé 200 entreprises en septembre. L'UBS prévoit une légère reprise pour l'année prochaine.

Giratoires en lieu et place de carrefours Moins d'accidents graves

Les giratoires, en lieu et place des carrefours traditionnels, ont la cote en Suisse et dans le reste de l'Europe. Leurs avantages sont multiples: fluidité du trafic, réduction des temps d'attente et responsabilisation des usagers de la route. Sur le plan de la sécurité, différentes études ont montré que le nombre total des accidents n'a pas vraiment diminué, mais que leur gravité est considérablement réduite.

Jean-Pascal Delamuraz en Asie

Etape malaisienne achevée

Le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz a achevé hier à Kuala Lumpur, capitale de la Malaisie, la première étape de sa visite en Asie à la tête d'une délégation économique suisse. Il s'agit de la première mission de ce type en Malaisie. Il se rendra aujourd'hui à Hong Kong.

Enlèvement d'un industriel

Ravisseur condamné

Un des ravisseurs de l'industriel vaudois Christopher Wasserman a été condamné hier à dix ans de réclusion et 1000 francs français d'amende. Michel David, un Français de 48 ans, comparait devant la cour d'assises d'Annecy (Haute-Savoie). Son complice, le Suisse Daniel Bloch, un ancien de la «bande à Fasel», est toujours en fuite.

Canton de Vaud Recrue blessée

Une recrue a été blessée hier après-midi par une tourelle de char sur la place de tir du Petit-Hongrin, au col des Mosses (VD). L'homme s'est coincé un pied dans la tourelle alors que celle-ci tournait. Il a été conduit à l'hôpital d'Aigle, puis au CHUV de Lausanne.

Le peuple suisse n'a pas dit son dernier mot sur l'Europe

L'APSO prépare un deuxième vote

La décision du 6 décembre dernier n'est pas le dernier mot du peuple suisse sur la question européenne. Cette conviction est le dénominateur commun des membres de la nouvelle Association pour une Suisse ouverte (APSO), issus des milieux les plus divers. Partis politiques, syndicats et patronat s'engagent pour un nouveau vote, cette fois positif, sur l'Espace économique européen. Ils lançaient hier à Berne une campagne pour recruter des adhérents.

Ce nouveau forum est présidé par l'ancien conseiller aux Etats

radical saint-gallois Paul Bürgi. Le comité directeur est composé de dix personnes représentant les quatre partis gouvernementaux (PRD, PS, PDC, UDC), le Parti libéral, l'Alliance des indépendants, l'Union syndicale suisse (USS) et des associations patronales.

L'APSO se défend de s'être constituée «contre» l'Association pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) de Christoph Blocher. «Nous ne sommes pas contre quelque chose, mais pour quelque chose», a déclaré M. Bürgi devant la presse.

Le but premier de l'APSO est de contribuer au rétablissement du dialogue entre les deux camps divisés par la votation du 6 décembre 1992. Tant que ce désaccord perdure, la Suisse se trouve dans l'incapacité de prendre une décision politique sur une question centrale. Le deuxième objectif de l'APSO consiste à préparer soigneusement une nouvelle votation sur l'intégration européenne de la Suisse, qui doit être positive. Il s'agit de «faire renaître la culture du débat démocratique», si malmenée l'an dernier, a relevé M. Bürgi.

L'APSO plaide l'«euro-réalisme». Elle s'engage en faveur d'un nouvel élan pour l'EEE, sans toutefois apporter son soutien à l'initiative «Pour notre avenir au cœur de l'Europe», lancée par le comité «Né le 7 décembre 1992». L'APSO est favorable à un contre-projet à cette initiative.

Le succès de l'initiative des jeunes est «extraordinairement impressionnant», a déclaré M. Bürgi, mais son contenu n'est pas acceptable puisqu'elle concentre trop de compétences entre les mains du Conseil fédéral. (ats)

L'interdiction du travail de nuit des femmes pourrait disparaître

Large approbation à une révision

L'interdiction du travail de nuit des femmes introduite au début du siècle pourrait disparaître. Une majorité de partis et associations consultés se prononcent en faveur de sa suppression dans le cadre de la révision partielle de la loi sur le travail. Le Parti socialiste et des organisations de femmes y sont par contre opposés.

Les partis bourgeois, les associations patronales et les cantons approuvent dans l'ensemble la

révision de la loi mise en consultation. Le projet est un pas dans la bonne direction, estiment l'Union centrale des associations patronales suisses et le Parti radical. Selon eux, il faut notamment tenir compte de l'égalité des sexes et de solutions plus flexibles dans le domaine de la protection des travailleurs. C'est dans ce sens que la suppression de l'interdiction du travail de nuit des femmes rencontre un écho positif.

Parmi les syndicats, l'Union

syndicale suisse (USS), contrairement à l'avis des femmes du syndicat, approuve le projet de révision mais «avec de grandes réserves». Le travail de nuit des femmes doit être accompagné d'un temps de repos supplémentaire d'une à deux semaines et d'un suivi médical approprié.

Le Parti socialiste s'oppose par contre au projet. Ce dernier abolit l'interdiction du travail de nuit des femmes sans qu'il y ait de mesures compensatoires, selon le PS. (ap)

Universités de Berne, Neuchâtel et Fribourg

Premières conventions signées

La collaboration entre les Universités de Berne, Neuchâtel et Fribourg («BENEFRI») s'intensifie.

Les directeurs de l'instruction des trois cantons ont signé lundi soir au château de Münchenwiler (BE) cinq conventions dans les domaines de l'informatique, de la langue italienne, de la géologie/minéralogie et de la physiologie végétale, ainsi qu'en lit-

térature et linguistique du français moderne.

La collaboration débutera déjà lors du semestre d'hiver 1993-94, à l'exception de la langue italienne. Les accords signés ne concernent que l'enseignement spécialisé. Les études de base continueront à être effectuées séparément dans les trois universités.

Ce renforcement de la coopération intervient pour des raisons d'économies, mais aussi pour améliorer la qualité de la formation. Ce modèle exige de la part des étudiants une plus grande mobilité, car pour certaines branches de spécialisation seules une ou deux universités dispenseront encore un enseignement. D'autres conventions sont à l'étude. (ats)

Budget 1994 de la Confédération Economies souhaitées

Le budget de la Confédération pour 1994 ne sera publié que le 21 octobre. Mais lors d'une conférence de presse de la commission des finances du Conseil des Etats, on a appris hier que le déficit prévu se monte à 7,1 milliards de francs. La commission le refuse, et demande des économies supplémentaires de 700 millions.

Si cet exercice échoue, elle prévoit le renvoi du budget au Conseil fédéral ou l'élaboration d'un budget provisoire. Par une motion, la commission demande en outre des modifications de lois permettant d'aller plus loin que le deuxième programme d'assainissement des finances fédérales.

Comme l'ont dit lors de la conférence de presse, qui a eu lieu à Saint-Gall, MM. Ernst Rüesch (PRD/SG) et Edouard Delalay (PDC/VS), la dynamique des dépenses doit être endiguée à court et moyen termes: à court terme en réduisant la croissance des dépenses du budget 1994 (abstraction faite des prestations pour le fonds de l'assurance-chômage et pour le programme en faveur de l'emploi) à la croissance nominale du produit intérieur brut de 3,5%.

6 MILLIARDS POUR 1993

La commission demande au Conseil fédéral de préparer à l'intention de ses sous-commissions les corrections correspondantes, qui porteront en priorité sur les dépenses de fonctionnement, y compris les frais de personnel. Dans la mesure où des dépenses de transfert sont touchées, le Conseil fédéral verra à ce que les cantons ne soient pas touchés d'une façon inéquitable.

Pour 1993, le compte d'Etat bouclera probablement avec un déficit de 6 milliards au lieu des 3 milliards prévus au budget. Dès lors, un déficit de plus de 7 milliards en 1994 est inacceptable pour la commission des finances du Conseil des Etats, qui critique la rapide progression des dépenses. L'abaissement à 3,5% permettrait une réduction de 700 millions de francs. Compte tenu du fonds du chômage et du programme d'occupation, la progression des dépenses serait de 5% au lieu de 8,9. Les recettes diminuent, elles, de 1,3%.

OÙ TROUVER LES ÉCONOMIES?

Il appartiendra au Conseil fédéral de dire où des économies sont encore possibles. Le ministre des Finances, Otto Stich, est prêt à le tenter. Mais si les sous-commissions n'obtiennent pas ce qu'elles demandent, la commission se réserve de proposer le renvoi du budget.

A court terme, la marge de manœuvre est très étroite, a dit M. Rüesch, car 85% des dépenses de la Confédération sont réglées par des lois. C'est pourquoi la commission entend déposer une motion qui demande des modifications de lois. On pourra alors aller plus loin que le programme d'assainissement numéro deux, lequel sera également publié le 21 octobre. (ats)

En juillet dernier, la compagnie de chemins de fer privés argovienne WSB avait dû interdire les thunes pour la même raison. La WSB avait perdu 20.000 francs de cette façon. Pour la même raison, les écus ne peuvent plus être utilisés depuis longtemps aux distributeurs de Bâle et Lucerne, où la fraude a fait perdre respectivement 80.000 et 25.000 francs. (ats)

TIRAGE AU SORT DES SUPERPRIX

PAIEMENTS DES GAINS DE LA SERIE 37

Les paiements des gains suite au tirage au sort des billets de loterie de la série 37 de la loterie gratuite DENNER de la semaine du 17 au 23 septembre 1993 ont été contrôlés par le notaire. Les superprix suivants ont été versés:

1. Le superprix du billet numéro 37.1040265 va à un client DENNER à Oberriet SG
2. Le superprix du billet numéro 37.0346289 va à un client DENNER à Winterthur
3. Le superprix du billet numéro 37.0359882 a été attribué au Jackpot
4. Le superprix du billet numéro 37.1433685 a été attribué au Jackpot

Fr. 50'000.-
Fr. 15'000.-
Fr. 25'000.-
Fr. 10'000.-

En octobre en plus:
100'000 × 5 francs du Jackpot.

Nous sommes toujours avantageux!

Imbattable en multipack!

Bière Lager de marque suisse

CRESTA-Bière

20 × ½ litre à un

9.80 (+ dépôt) au lieu de 13.80

(-49 la bouteille)

Les articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants Denner satellites!
 Valable dès le: 13.10.93

MI-41/131093

Vin rouge espagnol

Rioja Gran Reserva

Paternina

1981/82

53.70 au lieu de 68.70 (8.95 la bouteille)

(8.95 la bouteille)

44-52/4 x 4

DENNER
 SUPERDISCOUNT

OFFRES D'EMPLOI



Qui souhaite aller de l'avant avec nous ... les faiseurs de temps d'ETA ?

Horlogers et opératrices d'assemblage

au lieu dit Les Longines à Saint-Imier, nous vous offrons de fascinants postes de travail!

Horlogers hautement qualifiés en tant que:

- responsable QS (contrôle de la qualité)
- responsable analyses/labo
- chronométrier connaissant le réglage dynamique

Opératrices d'assemblage

Assemblage T1 sur chaînes

Fort d'une bonne expérience professionnelle, vous portez de l'intérêt au bel ouvrage sur des mouvements mécaniques de renommée mondiale?

Alors rejoignez les faiseurs de temps d'ETA qui ont déjà accepté et relevé avec succès de nombreux défis!
 N'hésitez pas, appelez sans tarder
 M. C. Kocher au 039/425 760

ou envoyez votre dossier à notre service du personnel.

ETA SA Fabriques d'Ebauches, 2052 Fontainemelon

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

SMH

145-12126/4x4

Un/une responsable de la division Direction fédérale des mensurations cadastrales

Conduite de la division D+M, conception et établissement des textes fédéraux réglementaires sur la mensuration officielle. Nous recherchons pour cette tâche très exigeante une personne titulaire du brevet d'ingénieur-géomètre, apte à diriger un service et s'intéressant à toutes les activités liées à la mensuration officielle. Langues: l'allemand ou le français, avec de bonnes connaissances de l'autre langue, l'italien et l'anglais de préférence.

Lieu de service: Berne
Adresse:
 Le Directeur de l'Office fédéral de l'aménagement du territoire, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne

Deux secrétaires-juristes

pour les commissions fédérales en matière de contributions, douanes, alcool et personnel fédéral, chargées de statuer en tant qu'autorités inférieures au Tribunal fédéral. Rédiger les décisions et les observations des commissions. Faire les communications aux parties et aux autorités. Tenir les procès-verbaux. Gérer la documentation et mettre à jour les décisions destinées à la publication. Assister les présidents des commissions dans leur tâches administratives. Formation juridique complète. Expérience et connaissances en droit fiscal exigées (impôt sur le chiffre d'affaires ou droits de timbre et impôt anticipé). Langues: l'allemand ou le français. Bonnes connaissances d'une autre langue officielle.

Lieu de service: Lausanne
Adresse:
 Le secrétaire général du Département fédéral des finances, Bernerhof, 3003 Berne

Collaborateur/trice principal/e

Collaborateur/trice principal/e au sein de la section Installations déchets urbains. Elaborer, en collaboration étroite avec les cantons, les bases nécessaires à la planification de la gestion des déchets aux échelons fédéral et cantonal. Poursuivre la mise au point des stratégies de collecte sélective et de valorisation des déchets urbains. Harmoniser et simplifier la mise en œuvre de la politique suivie en matière de déchets et plus particulièrement de l'ordonnance sur le traitement des déchets (OTD). Analyser les modifi-

EMPLOIS FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/3006342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 37 fr. pour 6 mois et 46 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Positions supérieures

cations quantitatives et qualitatives intervenant en matière de production de déchets. Coordonner la réalisation des installations d'élimination aujourd'hui indispensables en raison de l'évolution de la gestion des déchets et des exigences légales nouvelles. Diplôme d'ingénieur, d'économiste ou de naturaliste, expérience professionnelle de plusieurs années dans le secteur public ou privé, habileté à rédiger, connaissances en informatique. Expérience des relations avec la presse, aptitude à diriger des groupes de travail composés d'experts, de représentants des pouvoirs publics et de responsables politiques. Langues: l'allemand, avec la maîtrise du français et des connaissances d'italien et d'anglais. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Lieu de service: Berne
Adresse:
 Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, Service du personnel, Hallwylstrasse 4, 3003 Berne

Un/une chef de la formation

de l'Office fédéral de la statistique. Votre tâche principale sera de mettre sur pied un système de formation du personnel tourné vers l'avenir et répondant aux besoins actuels. A cette fin, vous modifieriez et améliorerez, en étroite collaboration avec la com-

mission de la formation et vos supérieurs directs, la conception existante. Vous planifierez, organiserez et coordonnerez l'application des mesures prises et apporterez votre contribution directe, en tant que conseiller/conseillère ou animateur/animateur, aux activités de formation. Ce poste requiert une personnalité capable de s'imposer, ayant du talent à la fois dans le domaine de l'organisation et dans celui de la pédagogie. Vous devez disposer d'une formation supérieure appropriée ainsi que d'une expérience professionnelle et avoir de préférence des connaissances du domaine en question et de l'administration. Vous maîtrisez deux langues officielles. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Lieu de service: Berne
Adresse:
 Office fédéral de la statistique, service du personnel, Schwartztorstrasse 96, 3003 Berne, ☎ 031/3236020, Ref. ZD-AL

Economistes

Collaboration à l'évaluation, à l'analyse et à la surveillance méthodique de la statistique des prix. Garantie permanente de la qualité, analyse et commentaires des résultats à l'intention des utilisateurs de statistiques, parfois en collaboration avec des experts internes. Travaux méthodiques. Titre universitaire en économie. Si possible, expérience de l'analyse économique et de l'utilisa-

tion de procédures économétriques et statistiques assistées par ordinateur. Aptitude à travailler de manière scientifique et autonome, habileté à négocier, sens du travail en équipe, aptitude à rédiger des textes exigeants. Bonnes connaissances de deux langues officielles et de l'anglais. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée. La durée de l'engagement est limitée.

Lieu de service: Berne
Adresse:
 Office fédéral de la statistique, service du personnel, Schwartztorstrasse 96, 3003 Berne, ☎ 031/3222843, Ref. Qs-Preis

Collaborateur/trice scientifique

Collaborateur/trice au sein de la section du trafic hors des lignes et des relations multilatérales. Superviser et adapter les mesures de sûreté visant à empêcher les actes illicites dirigés contre la sûreté de l'aviation civile. Traiter des questions d'actualité de l'aviation civile internationale et surveiller l'application des dispositions en vigueur. Coopérer de manière largement indépendante dans les groupes de travail nationaux et internationaux. Négocier avec les autorités et les milieux privés. Elaborer des bases de décision. Disposition à s'intégrer dans une petite équipe tout en prenant des responsabilités. Habile négociateur/trice. Facilité d'expression orale et écrite. Etudes universitaires. Expérience du secteur «sûreté» souhaitées. Langues: l'allemand ou le français, très bonnes connaissances de l'anglais.

Lieu de service: Berne
Adresse:
 Office fédéral de l'aviation civile, services centraux, Maulbeerstrasse 9, 3003 Berne

Plusieurs juges non permanents

pour la future commission fédérale de recours en matière de contributions, chargée de statuer en tant qu'instance inférieure au Tribunal fédéral. Instruire, de manière indépendante, les causes relevant de la commission et rédiger des projets de décisions collégiales. Décisions rendues par voie de circulation. Formation juridique complète avec si possible expérience professionnelle du barreau, de juriste membre d'une administration, d'un tribunal ou d'une fiduciaire. Expérience et connaissances approfondies du droit de

l'impôt sur le chiffre d'affaires ou des droits de timbre et de l'impôt anticipé. Langues: l'allemand, le français ou l'italien. Activité au domicile du juge et rémunération par indemnités journalières. Eventuellement poste à mi-temps.

Lieu de service: Lausanne
Adresse:
 Le secrétaire général du Département fédéral des finances, Bernerhof, 3003 Berne

Deux secrétaires à mi-temps

pour les commissions fédérales de recours en matière de contributions, douanes, alcool et personnel fédéral, chargées de statuer en tant qu'instances inférieures au Tribunal fédéral. Mettre au net et envoyer les décisions des commissions. Travaux d'enregistrement, de classement et de dactylographie. Etablir et tenir à jour divers fichiers et banques de données sur PC. Distribuer le courrier. Assister les présidents des commissions et les secrétaires-juristes dans leurs tâches administratives et judiciaires. Apprentissage d'employé/e de bureau, diplôme d'une école de commerce ou formation équivalente. Sens de l'orthographe. Connaissances en informatique souhaitées. Langues: l'allemand ou le français. Bonnes connaissances d'une autre langue officielle. Poste à temps partiel 50%

Lieu de service: Lausanne
Adresse:
 Le secrétaire général du Département fédéral des finances, Bernerhof, 3003 Berne

Assistant/e-médical/e, év. Laborant/ine

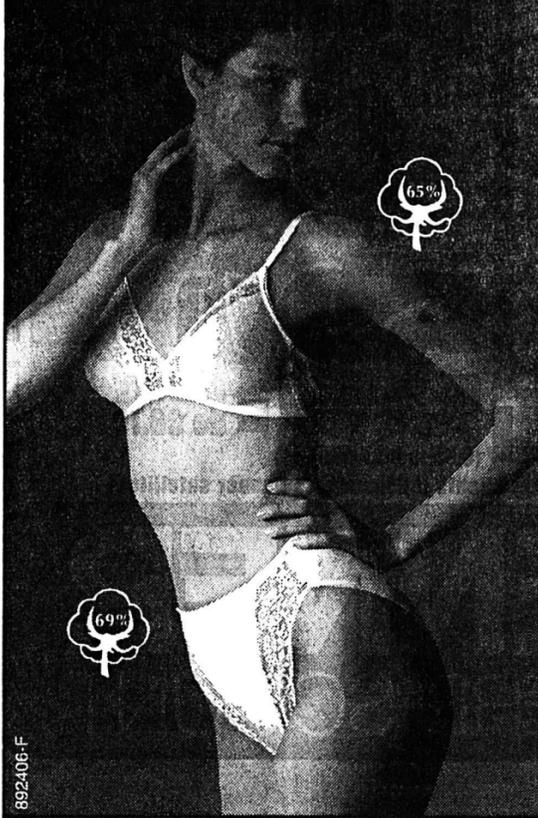
Collaboration auprès de l'annexe du réseau national de mesure du pollen à Zurich. Les tâches comprennent des analyses microscopiques des pollens et des spores de champignons, ainsi que l'acquisition des données et la surveillance des enregistreurs des pollens et les travaux administratifs nécessaires. Le/la collaborateur/trice sera mis/e au courant. Répartition du travail si possible au début de la semaine. Les candidat(e)s de langue maternelle française ou italienne, présentant les mêmes qualifications, auront la préférence. Emploi à durée limitée. Poste à temps partiel 50%

Lieu de service: Zurich
Adresse:
 Institut suisse de météorologie, Service du personnel, Krähbühlstrasse 58, 8044 Zurich, ☎ 01/2569111

Nouveauté ! EXCLUSIF ! Nouveauté !

Planex Secrets

LE SECRET D'UN MAINTIEN INVISIBLE



892406-F

Super Centre Ville
132-12081

Super occasion CUISINES D'EXPOSITIONS

Super-rabais sur de nombreux appareils d'exposition: cuisines agencées et appareils électroménagers de toutes marques!
Apportez les mesures de votre cuisine avec vous. Sur demande, également conseil à domicile.

Entreprise générale Fust
Rénovation de cuisines/salles de bains comprenant maçonnerie, peinture, électricité, installations sanitaires, carrelage, etc. à un prix fixe garantie à 100%.
"Pas de rénovation sans offre FUST!"

FUST CUISINES BAINS
ELECTROMENAGER, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO
Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 25 53 70
Bienne, rue Centrale 36 032 23 88 77
Yverdon, rue de la Plaine 5 05-2569-11/4x4 024 21 86 16

DIVERS

100 ans d'électricité...
A l'occasion du centenaire de sa fondation, la Société des Forces Electriques de la Goule se présente au public dès le **24 septembre jusqu'à fin octobre** sous le thème «hier et aujourd'hui» dans les locaux du **Centre de Culture et de Loisirs à Saint-Imier**.
Heures d'ouverture de l'exposition selon horaire du CCL, sur rendez-vous pour groupes au 039/41 45 55, chaque jeudi soir jusqu'à 20 h 30

L'annonce, reflet vivant du marché

IMMOBILIER

A vendre à deux minutes du centre de La Chaux-de-Fonds en zone ville ancienne
IMMEUBLE LOCATIF ET COMMERCIAL
Construit sur un terrain de 800 m², quartier agréable avec transport public à proximité. Bon rendement.
Faire offres sous chiffres W 132-745901 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A louer tout de suite ou à convenir à la rue Bachelin 15, 2000 Neuchâtel
place de parc dans garage collectif
Loyer: Fr. 95.- par mois.
Pour visiter: M. Dauwalder (conciERGE) ☎ 038/25 67 36
Pour renseignement et location: DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE GÉRANCES SA, ☎ 031/302 34 61 5-1622

A louer tout de suite ou à convenir à la rue du 26-Mars 30 à Tramelan
appartement de 2 1/2 pièces
au rez-de-chaussée, avec cuisine agencée.
Loyer: Fr. 600.- plus Fr. 120.- pour les charges.
Pour visiter: M. Feusier (conciERGE) ☎ 031/97 51 73
Pour renseignement et location: DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE GÉRANCES SA, Seidenweg 17, 3000 Berne, ☎ 031/302 34 61 5-1622

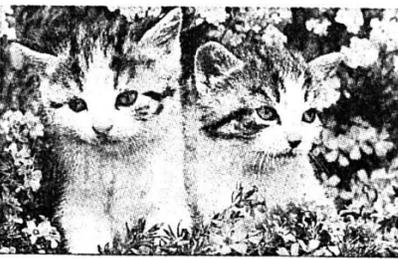
A louer tout de suite ou à convenir à l'avenue Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds
studio d'une pièce
au 5e étage, complètement rénové. Avec cuisine et salle de bains.
Loyer: Fr. 550.- plus Fr. 80.- pour les charges.
Pour visiter: M. Thourot (conciERGE) ☎ 039/23 17 86
Pour renseignement et location: DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE GÉRANCES SA, ☎ 031/302 34 61 5-1622

A louer Léopold-Robert 92 La Chaux-de-Fonds
Place de parc dans garage collectif
☎ 039/23 21 64, le matin 132-13015

A louer D.-P.-Bourquin
Appartements 4-3-2 pièces
Libres immédiatelement.
☎ 038/53 55 44 28-518

CRÉDIT RAPIDE
Discretion garantie
☎ 038/41 42 26
Béatrice Bassi
2017 Boudry
Intérêt jusqu'à 16,5% maximum 28-1368

Nos magnifiques calendriers

1994
Vues de la Suisse ou d'animaux, en couleurs

Fr. 7.- le calendrier

En vente à la réception de L'Impartial:
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
Rue du Pont 8
2400 Le Locle
ou verser le montant + Fr. 3.50 pour les frais d'expédition (fourre cartonnée) au Journal L'Impartial, CCP 23-325-4 (pas d'envoi contre remboursement)

DIVERS

A vendre
BOIS DE CHEMINÉE BOIS DE CHAUFFAGE BRIQUETTES
sec, scié, bûché. Livraison à domicile. Prix avantageux.
Franz Schmutz, Sonvilier
☎ 039/41 39 66 132-13018

URGENT!
Opel Manta B2000
automatique, pont autobloquant, expertisée. Fr. 1600.-
☎ 039/37 14 39 132-509863

OPPENS
Vente de pommes
16, 23 et 30 octobre
12 à 17 heures
☎ 021/887 76 13 196-607295

VENTE DE POMMES
Vendredi 15 octobre
Samedi 16 octobre
Golden, Idared, Spartan, Jonagold
Willy Ribaux
Arbiculteur
rte de l'Abbaye 6,
2022 Bevaix,
☎ 038/46 11 70 28-511958

Changement d'heures d'ouverture
Nous informons notre aimable clientèle que la **Fromagerie Zimmermann à La Chaux-d'Abel** sera fermée le mercredi après-midi **du 1er novembre 1993 ou 30 avril 1994**
Merci de votre compréhension
Votre fromager
14-509628

IMMOBILIER

A vendre aux Genevez (JU), au centre du village
FERME ANCIENNE
17e siècle, en bon état, à rénover. Belle situation.
Faire offres sous chiffre **Q 14-742521**, à Publicitas, case postale 248, 2800 Delémont 1. 4x4

CHAMPEX-LAC (VS)
A vendre
chalets neufs
avec vue superbe sur le lac + garage.
Dès Fr. 395 000.-.
Tél. 026 83 25 10. 36-274/4x4

AMITIE-MARIAGE

VIP
Madame Monsieur
VIP peut sûrement vous proposer le / la partenaire de haut niveau dont vous RÊVEZ depuis longtemps.
POUR EN SAVOIR PLUS, APPELEZ LE
Tél. 021 / 311 78 28 22-1495/4x4

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX

| Or | Achat | Vente |
|--------------|----------|----------|
| \$ Oncé | 358,50 | 361,50 |
| Lingot | 16.100.- | 16.350.- |
| Vreneli 20.- | 94.- | 104.- |
| Napoléon | 93,50 | 98,50 |
| Souver new | 119.- | 123.- |
| Souver old | 118.- | 122.- |

Argent

| | | |
|-----------|-------|-------|
| \$ Once | 4,20 | 4,35 |
| Lingot/kg | 185.- | 200.- |

Platine

| | | |
|------|----------|----------|
| Kilo | 16.275.- | 16.525.- |
|------|----------|----------|

CONVENTION OR

| | |
|-------------|----------|
| Plage or | 16.500.- |
| Achat | 16.080.- |
| Base argent | 240.- |

INDICES

| | 11/10/93 | 12/10/93 |
|-------------|----------|----------|
| Swiss Index | 1608,11 | 1608,21 |
| SMI | 2548,50 | 2547,90 |
| Dow Jones | 3593,41 | 3593,10 |
| DAX | 2011,02 | 1998,61 |
| CAC 40 | 2138,72 | 2130,05 |
| Nikkei | 20378,60 | 20137,30 |

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

HORS BOURSE

| | 11/10/93 | 12/10/93 |
|-----------------|----------|----------|
| Calida | 1010.- | 1010.- |
| Ciment Portland | 580.- | 580.- |
| Kuoni | 28000.- | 27000.- |

ACTIONS SUISSES

| | | |
|-----------------|--------|--------|
| Adia p | 159.- | 150.- |
| Alusuisse p | 538.- | 533.- |
| Ascom hold. p | 1075.- | 1060.- |
| Baer hold. p | 1550.- | 1535.- |
| Bâloise hold. n | 2320.- | 2345.- |
| BBC IA | 937.- | 941.- |
| B. C. C. | 880.- | 880.- |
| Bobst p | 1400.- | 1430.- |
| BPS | - | - |
| Bührle n | 120.- | 118.- |
| C. F. N. | 790.- | 790.- |
| Ciba p | 753.- | 754.- |
| Ciba n | 714.- | 718.- |
| Ciba bp | 706.- | 712.- |
| Cortailod n | 4800.- | 4800.- |
| CS hold p | 3140.- | 3175.- |
| CS hold n | 617.- | 616.- |
| Elektrowatt | 3030.- | 3050.- |
| EMS-Chemie p | 3515.- | 3520.- |
| Georg Fischer p | 935.- | 930.- |
| Forbo p | 2145.- | 2150.- |
| Galenica bp | 381.- | 390.- |
| Holderbank p | 810.- | 811.- |
| Jelmoli | 785.- | 789.- |
| Landis n | 600.- | 595.- |
| Logitech n | 186.- | 183.- |
| Merkur hold. p | 293.- | 293.- |
| Möven p | 378.- | 380.- |
| Nestlé p | - | - |
| Nestlé n | 1105.- | 1102.- |
| Nestlé bp | - | - |
| Neuchâtel n | 692.- | 692.- |
| Reassur p | 3650.- | 3690.- |
| Reassur n | 8920.- | 8930.- |
| Roche p | 5405.- | 5430.- |
| Sandoz bp | 3440.- | 3450.- |
| Sandoz n | 3250.- | 3260.- |
| Sandoz bp | 3240.- | 3250.- |
| SBS p | 485.- | 481.- |
| SBS n | 228,50 | 224.- |
| SBS bp | - | - |
| Schindler p | 6200.- | 6125.- |
| SGS bp | 150.- | 150.- |

| | | |
|------------|--------|--------|
| Sibra n | 195.- | 195.- |
| SMH 100 | 222,50 | 219.- |
| Sulzer n | 742.- | 739.- |
| Swissair p | - | - |
| Swissair n | 737.- | 724.- |
| UBS p | 1247.- | 1247.- |
| UBS n | 283.- | 281,50 |
| W'thur p | 784.- | 790.- |
| W'thur n | 720.- | 729.- |
| Zurich p | 1350.- | 1346.- |
| Zurich n | 1349.- | 1347.- |

ACTIONS ÉTRANGÈRES

| | 11/10/93 | 12/10/93 |
|------------------|----------|----------|
| Abbott Labor | 37.- | 37.- |
| Aetna LF | 85,50 | 85,25 |
| Alcan alu | 27.- | 26,25 |
| Amx | 32,25 | 32,50 |
| Am Cyanamid | 78.- | 76,75 |
| Amoco | 79,50 | 78,75 |
| ATL Richf | 163,50 | 158,50 |
| ATT | 81,50 | 81.- |
| Baker Hu | 32,50 | 32,25 |
| Baxter | 31,25 | 31,25 |
| Boeing | 52,25 | 52,50 |
| Caterpillar | 114.- | 113,50 |
| Citicorp | 54.- | 53,50 |
| Coca Cola | 58,25 | 59.- |
| Du Pont | 64,75 | 65,25 |
| Eastm Kodak | 80,75 | 82,75 |
| Exxon | 92.- | 91,75 |
| Gen Elec. | 135.- | 135,50 |
| Gen Motors | 61.- | 61,25 |
| Halliburton | 52,50 | 52,50 |
| Homestake | 26,25 | 25,75 |
| Honeywell | 51,25 | 51,25 |
| Inco ltd | 27,75 | 27,75 |
| IBM | 62.- | 62,25 |
| Litton | 93.- | 91,25 |
| MMM | 145.- | 145.- |
| Mobil corp | 116.- | 116.- |
| Pacific Gas & El | 50.- | 50.- |
| Pepsico | 55.- | 55,50 |
| Pfizer | 83,75 | 85,25 |
| Phil Morris | 68,25 | 69,25 |
| Philips pet | 47,50 | 49,75 |
| Proct Gamb. | 70,50 | 70.- |
| Rockwell | 49,25 | 49,25 |
| Sara Lee | 34,75 | 34,50 |
| Schlumberger | 93,75 | 92,75 |
| Sears Roeb | 79.- | 80,25 |

PARIS

| | 11/10/93 | 12/10/93 |
|-----------------|----------|----------|
| Alcatel Alsthom | 749.- | 744.- |
| BSN | 859.- | 854.- |
| Euro Disneyland | 52,10 | 50,50 |
| Eurotunnel | 42,30 | 39,55 |
| Générale Eaux | 2658.- | 2663.- |
| L'Oréal | 1177.- | 1169.- |
| Lyonnaisse Eaux | 545.- | 534.- |
| Sanofi | 1019.- | 1004.- |
| Paribas | 499,90 | 501.- |

LONDRES

| | 11/10/93 | 12/10/93 |
|-----------------|----------|----------|
| B.A.T. | 4,665 | 4,56 |
| British Petrol. | 3,22 | 3,25 |
| British Telecom | 4,45 | 4,44 |
| Cadbury | 4,63 | 4,6350 |
| Glaxo | 6,67 | 6,70 |
| Imperial Chem | 7,31 | 7,23 |

TOKYO

| | 11/10/93 | 12/10/93 |
|---------------|----------|----------|
| Ajinomoto | 1380.- | 1380.- |
| Canon | 1440.- | 1440.- |
| Daiwa House | 1640.- | 1640.- |
| Fuji Bank | 2340.- | 2340.- |
| Fujitsu | 861.- | 861.- |
| Hitachi | 838.- | 838.- |
| Honda Motor | 1590.- | 1590.- |
| Komatsu | 819.- | 819.- |
| Mitsub el I | 1460.- | 1460.- |
| Mitsub. el | 567.- | 567.- |
| Mitsub. Heavy | 693.- | 693.- |
| Mitsui co | 800.- | 800.- |
| Nippon Oil | 785.- | 785.- |
| Nissan Motor | 737.- | 737.- |
| Nomura sec | 2030.- | 2030.- |
| Olympus opt | 1110.- | 1110.- |
| Ricoh | 735.- | 735.- |
| Sankyo | 2820.- | 2820.- |
| Sanyo elect. | 458.- | 458.- |
| Shiseido | 1330.- | 1330.- |
| Sony | 4540.- | 4540.- |
| Takeda chem. | 1320.- | 1320.- |
| Tokyo Marine | 1260.- | 1260.- |
| Toshiba | 688.- | 688.- |
| Toyota Motor | 1770.- | 1770.- |
| Yamanouchi | 2400.- | 2400.- |

NEW YORK

| | 11/10/93 | 12/10/93 |
|----------------|----------|----------|
| Aetna LF & CAS | 61% | 62% |
| Aican | 19.- | 19% |
| Alumino of Am | 66% | 67% |
| Amx Inc | 23% | 23% |
| Asarco Inc | 17% | 17% |
| AT&T | 57% | 57% |
| Amoco Corp | 57.- | 57% |
| Atl Richld | 113.- | 113% |
| Boeing Co | 37% | 37% |

UNISYS CORP

| | | |
|------------------|------|------|
| Can Pacif | 12.- | 11% |
| Caterpillar | 15% | 15% |
| Citicorp | 81.- | 80% |
| Coca Cola | 38% | 39% |
| Dow chem. | 42% | 42% |
| Du Pont | 60% | 59% |
| Eastm. Kodak | 46% | 46% |
| Exxon corp | 59% | 59% |
| Fluor corp | 65.- | 65% |
| Gen dynamics | 38% | 39% |
| Gen elec. | 96% | 96% |
| Gen Motors | 96% | 95% |
| Halliburton | 43% | 43% |
| Homestake | 36% | 36% |
| Honeywell | 18% | 18% |
| Inco Ltd | 35% | 35% |
| IBM | 19% | 19% |
| ITT | 44% | 43% |
| Litton Ind | 91% | 90% |
| MMM | 65% | 64% |
| Mobil corp | 104% | 103% |
| Pacific gas/elec | 82% | 84% |
| Pepsico | 35% | 35% |
| Pfizer inc | 39% | 39% |
| Phil. Morris | 60% | 60% |
| Phillips petrol | 49% | 48% |
| Procter & Gamble | 35% | 35% |
| Rockwell intl | 49% | 50% |
| Sears, Roebuck | 35% | 35% |
| Union Carbide | 57% | 56% |
| USX Corp | 68% | 69% |
| UTD Technolog | 19% | 19% |
| Warner Lambert | 31% | 31% |
| Woolworth Co | 57.- | 56% |
| Xerox | 68% | 67% |
| Zenith elec | 25% | 25% |
| Amerada Hess | 71% | 72.- |
| Avon Products | 6% | 6% |
| Chevron corp | 54.- | 54% |
| UAL | 50% | 51% |

Football - World Cup 94: Alain Geiger à quelques heures de Portugal - Suisse

Entrer dans l'histoire



Alain Geiger
L'Amérique dès ce soir?

(Lafargue)

Flash back: le 20 novembre 1980, dans le temple de Wembley, Alain Geiger fête ses grands débuts internationaux. Aujourd'hui au stade Das Antas, quelque treize ans après et quatre-vingt-quatre sélections plus loin, le Valaisan est prêt à entrer dans l'histoire du football helvétique. Capitaine sans peur et sans reproche, le Sédunois mettra tout son talent au service d'une équipe qui peut décrocher ce soir déjà son ticket pour l'Amérique.

De notre envoyé spécial
Jean-François BERDAT

Dans sa longue carrière - il a disputé son premier match de LNA le 29 avril 1978 -, Alain Geiger a tout connu, tout gagné aussi. Triple champion suisse avec Servette, NE Xamax et Sion, quadruple vainqueur de la Coupe de Suisse avec Sion (trois fois) et Servette, professionnel à Saint-Etienne: il n'y a guère qu'une participation à la phase

finale d'un championnat du monde qui manque à son palmarès... Une perspective qui pourrait devenir réalité ce soir, ici à Porto.

«Ce serait une sorte d'aboutissement, confesse le Valaisan. Quelle fierté de pouvoir gommer près de trente ans de disette. Et puis, la jeunesse pourrait s'identifier à nous, comme je le faisais à l'époque des Kuhn, Odermatt, Blättler qui étaient mes idoles. Un championnat du monde, cela doit être magique. Sans compter que nous entrerions dans l'histoire du football, ce qui, accessoirement, doit être agréable.»

- Disputerez-vous ce soir le match le plus important de votre carrière?

- Non, pas du tout. Tous les matches sont importants, sous diverses formes. Le premier, face à l'Estonie, l'était déjà dans la mesure où il fallait soigner la différence de buts. Les autres le furent aussi. Nous sommes engagés dans un championnat. Huit matches ont été joués, il en reste deux.

- Ressentez-vous quelque chose de particulier par rapport aux autres matches?

- Non. Je les ai tous abordés très motivé, très concentré, pour tenter de les gagner tous. Il n'y a que lorsque notre qualification sera définitive que nous serons véritablement libérés. Nous de-

vous dès lors absolument rester concentrés pour obtenir ce ticket dont nous avons la moitié en poche en ce moment.

- Que se passera-t-il en cas de défaite ce soir?

- Il n'y aura pas de remise en question totale. D'autres que nous ont perdu dans ce groupe et nous avons droit à la défaite. Nous nous trouvons dans une situation qui nous a bien convenus jusqu'ici. Nous n'avons jamais eu besoin de courir derrière nos adversaires. Par ailleurs, nous n'avons pas le moindre regret à nourrir, même pas sur le match de Cagliari. Nous devons continuer à jouer simplement afin de ne rien regretter, quoi qu'il arrive.

- Quelles conséquences aurait un échec dans la course aux USA?

- Cela reste du sport... Un échec représenterait une grosse déception, c'est sûr. Pourtant, il faut sans cesse tourner des

pages. D'autres recommenceront... Nous étions tout proches d'une qualification pour l'Euro 92. Nous sommes repartis et nous nous retrouvons en meilleure position maintenant. Encore une fois, c'est du sport. Si nous n'allons pas en Amérique, ce ne sera pas la fin du monde.

- Que représente l'équipe nationale pour vous?

- Elle fait partie de moi-même. Je m'y rends désormais sans pression, comme dans mon club. Longtemps, il y a eu la division entre Alémaniques et Romands. Roy Hodgson a tout gommé. Aujourd'hui, on peut véritablement parler de club «Suisse». Nous avons tous envie de laisser nos tripes sur le terrain.

- Entre Alain Geiger et l'équipe nationale, ce ne fut pas toujours le grand amour...

- Je m'y suis toujours senti à l'aise, mes quatre-vingt-cinq sélections en sont la preuve. J'ai eu un problème avec Ulli Stielike.

A quoi bon y revenir puisque personne n'avait raison... A part cet épisode, tout a bien marché avec les autres coaches.

- Par rapport à Ulli Stielike, Roy Hodgson a-t-il fait des concessions ou Alain Geiger a-t-il mis de l'eau dans son vin?

- Je n'avais jamais renoncé de moi-même à l'équipe nationale. J'étais vraiment malade, le médecin peut le confirmer. Ulli Stielike ne m'a pas cru et m'a renvoyé à la maison. Le lendemain, ma soi-disant grippe diplomatique faisait les gros titres. C'est comme cela que je suis resté en rade. Je pense que je méritais une autre sortie que celle-là. Lorsque Roy Hodgson a repris les rênes, je suis revenu dans le cadre, sans revendiquer une place de titulaire. Aujourd'hui, je suis capitaine et j'estime que je suis mieux placé ainsi que lorsque j'ai été sorti du cadre.

- Si la Suisse ne se qualifie pas pour les Etats-Unis, tournerez-vous le dos à l'équipe nationale?

- Je ne peux rien prévoir... Nous avons nonante minutes devant nous, au Portugal. Après? Je ne veux pas savoir. Si mes jambes me portent et si mon esprit suit, je ne vois pas de raisons d'arrêter. Si le coach en place a besoin de moi, je serai là. Si je ne suis plus à la hauteur, je me retirerai.

- Pensez-vous parfois au record de sélections?

- Tout est relatif... Le record? C'est du pipi de chat (sic!). Je préfère une seule sélection et aller aux Etats-Unis pour oublier tout ce passé que d'être meurtri par tant d'échecs. Parfois, j'ai l'impression d'avoir pataugé et perdu mon temps durant dix ans. Une qualification pour les USA signifierait que ce travail porte ses fruits maintenant...

Des fruits qui n'en auront que plus de saveur. La World Cup 94 représentera de tout évidence un aboutissement fabuleux à la carrière d'Alain Geiger, qui fêtera ses 33 ans le 5 novembre prochain. J.-F. B.

«Comme des fous»

Il faut remonter loin dans le temps pour retrouver une équipe de Suisse aussi compétitive. Le savoir de Roy Hodgson, une génération de talents exceptionnelle, les explications sont diverses. «Roy Hodgson est en cause, tout comme les joueurs, estime Alain Geiger. Il avait ses idées, il a choisi ses joueurs. Pour notre part, nous avons bossé comme des fous, ne relâchant jamais notre effort. Le Britannique voit le football différemment que ses prédécesseurs. Il a su gommer la naïveté qui nous caractérisait. Avant lui, nous étions bons durant vingt minutes puis c'était le trou. Désormais, nous sommes complets sur nonante minutes.»

A vérifier ce soir...

J.-F. B.

Roy Hodgson n'a pas dévoilé la composition de son équipe

Un seul et unique doute

Il ne dérogera donc jamais à ses principes. Dernier passager à avoir pris place dans l'avion, Roy Hodgson ne s'est guère montré prolifique à l'arrivée à Porto. Où il s'est refusé à donner la composition de son équipe. Confiant comme à son habitude, le Britannique s'est dit convaincu que ses gens avaient la possibilité de décrocher ce soir - coup d'envoi à 21 h - leur sésame pour l'Amérique.

En raison d'un retard de près d'une heure sur l'horaire initial, Roy Hodgson s'est limité à une inspection rapide de la pelouse détrempée du stade Das Antas. Il pleut en effet, pratiquement sans discontinuer, depuis quatre jours ici à Porto, ce qui revient à dire que les internationaux à croix blanche se retrouveront dans des conditions auxquelles ils sont désormais habitués.

Ce matin, ils se soumettront à un léger entraînement sur la pelouse de Boavista.

QUENTIN OU ROTHENBÜHLER?

Bien avant que la délégation suisse ne s'envole de Zurich-Kloten, le dernier doute subsistant quant à la composition du «onze» de base semblait avoir été levé. Yvan Quentin devrait être préféré à Régis Rothenbühler, en proie aux pires tourments.

«En toute honnêteté, je crois que le coach opérerait le bon

choix» commentait l'ex-Xamaxien. Roy Hodgson, pour sa part, se bornait à souligner que «dès l'instant où je n'ai pas eu le temps de parler à mes joueurs, je n'en dirai pas plus...»

Selon toute vraisemblance, c'est donc toute la défense de Sion in extenso qui sera alignée ce soir sur une pelouse où, l'an dernier, elle avait concédé quatre buts face à Porto, dans le cadre de la Coupe des clubs champions. Un mauvais souvenir auquel le coach n'attache aucune importance: «C'est oublié...»

Objectif avoué des Helvètes: un partage - ou mieux, qui sait? - qui ouvrirait toutes grandes les portes de l'Amérique. Un partage qui, par ailleurs, assurerait pratiquement la première place du groupe et, accessoirement, un bonus bienvenu lors du tirage au sort du 19 décembre prochain à Las Vegas.

A l'heure actuelle, la Suisse est promise au quatrième chapeau, eu égard à ses antécédents lors des phases finales de championnats du monde. Quatrième chapeau, autrement dit celui des équipes dites «faibles». Mais on n'en est pas encore là.

LA GUERRE CONTINUE

Ce soir, les internationaux à croix blanche seront vraisemblablement soumis à une rude épreuve. Les Portugais n'ont en effet plus le choix. Seule une vic-

toire leur permettrait d'entretenir l'espoir d'être convié à la grande fête du football.

Carlos Queiroz, par presse interposée, a poursuivi la guerre psychologique qu'il mène depuis quelques mois déjà: «La Suisse est sans doute la meilleure équipe de ce groupe sur le plan collectif. Individuellement, nos joueurs sont pourtant largement supérieurs aux Helvètes.» Une tentative de déstabilisation, une de plus, qui a laissé les Suisses de marbre.

Conscients de la tâche qui les attend, les gens de Roy Hodgson s'appuieront notamment sur une invincibilité de plus de 18 mois à l'extérieur, invincibili-

té préservée aussi bien en Italie, en Suède qu'en Ecosse, soit autant de «stations» dites dangereuses.

Autre point qui parle en faveur des Helvètes: au cours de leurs huit premiers matches de cette phase qualificative, ils ont à chaque fois trouvé le chemin des filets. Une constance qui, aux yeux de Stéphane Chapuisat, «peut être assimilée à une assurance tous risques».

Utile en l'occurrence. En effet, la Suisse se retrouvera plongée dans un contexte des plus hostiles tout à l'heure sur la pelouse du stade Das Antas.

Mais la route de l'Amérique passe par là... J.-F. B.

LES ÉQUIPES PROBABLES

PORTUGAL

| | | | | |
|-------------------|--------|-------------|----------|------------|
| | | Vitor Baia | | |
| Joao Pinto | Oceano | Peixe | Nogueira | Semedo |
| Vitor Paneira | | Paulo Souza | | Rui Barros |
| Joao Vieira Pinto | | | | Futre |

| | | | |
|---------|-----------|---------|----------|
| | Chapuisat | | Knup |
| Sutter | Sforza | Bregy | Ohrel |
| Quentin | Geiger | Herr | Hottiger |
| | | Pascolo | |

Arbitre: M. Krug (All). Coup d'envoi: 21 h.

LE POINT

Groupe 1

Déjà joués:

| | |
|--------------------|-----|
| Estonie - SUISSE | 0-6 |
| SUISSE - Ecosse | 3-1 |
| Italie - SUISSE | 2-2 |
| Ecosse - Portugal | 0-0 |
| Malte - Estonie | 0-0 |
| Ecosse - Italie | 0-0 |
| SUISSE - Malte | 3-0 |
| Malte - Italie | 1-2 |
| Malte - Portugal | 0-1 |
| Ecosse - Malte | 3-0 |
| Portugal - Italie | 1-3 |
| Italie - Malte | 6-1 |
| SUISSE - Portugal | 1-1 |
| Italie - Estonie | 2-0 |
| Malte - SUISSE | 0-2 |
| Portugal - Ecosse | 5-0 |
| SUISSE - Italie | 1-0 |
| Estonie - Malte | 0-1 |
| Estonie - Ecosse | 0-3 |
| Ecosse - Estonie | 3-1 |
| Portugal - Malte | 4-0 |
| Estonie - Portugal | 0-2 |
| Ecosse - SUISSE | 1-1 |
| Estonie - Italie | 0-3 |

CLASSEMENT

| | |
|-------------|----------------------|
| 1. Suisse | 8 5 3 0 19- 5 +14 13 |
| 2. Italie | 8 5 2 1 18- 6 +12 12 |
| 3. Portugal | 7 4 2 1 14- 4 +10 10 |
| 4. Ecosse | 8 3 3 2 11-10 + 1 9 |
| 5. Malte | 9 1 1 7 3-21 -18 3 |
| 6. Estonie | 8 0 1 7 1-20 -19 1 |

Reste à jouer:

| | |
|----------|--------------------|
| 13.10.93 | Portugal - SUISSE |
| | Italie - Ecosse |
| 10.11.93 | Portugal - Estonie |
| 17.11.93 | Italie - Portugal |
| | Malte - Ecosse |
| | SUISSE - Estonie |

Il y a un an - Mal parti, Ajoie passe tout près du match nul au Stade de glace face à Bienne. Finalement, c'est aux prolongations que les Jurassiens s'inclinent (4-3). C'est Steinegger qui joue les bourreaux. Après six journées, la troupe à Gosselin occupe la neuvième place du classement de LNA devant Coire. (Imp)

Football

Rotterdam: ça sent la poudre!

Le choc Hollande - Angleterre de ce soir sent la poudre. Classée «à hauts risques» au niveau de la sécurité, la rencontre de Rotterdam le sera également au plan sportif, car le vaincu de ce duel sera éliminé de la course à l'Amérique.

Page 9

Badminton

En toute sérénité

Lors de la sixième ronde du championnat de LNA, le BCC n'a connu aucune peine à se défaire d'Uni Berne. Les Chaux-de-Fonniers confortent ainsi leur première place en tête du classement.

Page 11

Hockey sur glace

Retournement inespéré



Les Biennois sont revenus de loin hier soir face à Zurich. C'est dans le troisième tiers-temps que Gudas (photo Lafargue) et ses coéquipiers ont retourné une situation qui semblait à nouveau fort compromise.

Page 13

SUPER NOCTURNES

Judi 14, vendredi 15 et samedi 16 octobre, jusqu'à 22 heures
Trois jours de folie -AU BÛCHERON - Des prix dingues!

Venez partager le verre de l'amitié avec nous!

meubles
veuthey SA

AU BÛCHERON

Collège 92, ☎ 039/28 38 38, La Chaux-de-Fonds
Bus TC no 11, parking à disposition

132-12399

IMMOBILIER

A vendre à Courgenay (canton du Jura)

maison de caractère

dans un cadre idéal. Financement assuré.

Ecrire sous chiffre E 165-719 699, à Publicitas, case postale 150, 2900 Porrentruy 2.

À LOUER
Quartier des Billodes
Le Locle

Appartement de 3 pièces

entièrement rénové.
☎ 039/232 655

PREMIER LOYER GRATUIT SAINT-IMIER

Nous louons tout de suite ou à convenir des superbes appartements de

6 pièces (sur 3 étages) 5½ pièces - 3 pièces

très calmes, idéal pour les enfants. Cuisines agencées. W.-C./bains, spacieux et boisés.

Loyers dès Fr. 725.- + charges.

Renseignements et visites par: **COMPACT GÉRANCE Sàrl.**, ☎ 032/42 29 42.

A LOUER

Au cœur du village des Brenets

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

Avec cuisine, salle de bains, cave. Loyer modéré.

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

SONVILIER

Nous louons tout de suite ou à convenir des appartements de

2 - 3 - 4 pièces

très spacieux, modernes, cuisines agencées, plafonds boisés, bonne situation.

Loyers dès Fr. 530.- + charges.

(Premier loyer GRATUIT).

Renseignements et visites par: **COMPACT GÉRANCE Sàrl.**, ☎ 032/42 29 42.

A vendre en sociétés immobilières, ville de Genève

immeubles de rapport

Rentabilité brute: environ 10%.

Ecrire sous chiffre P 018-102894, à Publicitas, case postale 645, 1211 Genève 3.

A louer

local commercial

avec 2 vitrines d'exposition

Situation: axe principal.

Pour renseignements: ☎ 039/23 14 60

Appartements à louer au Locle

- **2 PIÈCES:** Cuisine, salle de bains, cave. Fr. 570.-, charges incluses. Disponible tout de suite.
- **4 PIÈCES:** Cuisine, salle de bains, cave. Fr. 1050.-, charges incluses. Disponible tout de suite.
- **3 PIÈCES:** Cuisine, salle de bains, W.-C., cave. Fr. 720.-, charges incluses. Disponible tout de suite.
- **4 PIÈCES (DUPLIX):** Cuisine, salle de bains, douche, cave. Fr. 980.-, charges incluses. Disponible tout de suite.

☎ 038/25 57 25
Etude **PARATTE**

À VENDRE A Saint-Imier

MAGNIFIQUE APPARTEMENT

de 3½ pièces. Tout confort. Cheminée et terrasse. Grand garage. Très belle situation.

Pour traiter: Fr. 25 000.- environ.

S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33

À VENDRE OU À LOUER

aux Geneveys-sur-Coffrane, à mi-chemin de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, à proximité des Communes et de la gare CFF, vue sur les Alpes

VILLA

comprenant salon avec cheminée, coin à manger, 4 chambres à coucher, 2 salles d'eau, jardin d'hiver. Locaux de service. Parc couvert. Libre tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements: ☎ 28-486

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

MINI-ANNONCES

immobilier

A louer tout de suite, centre du Locle, **STUDIO**, tout confort, cuisine moderne, poutres apparentes. Fr. 480.- + charges. ☎ 077/37 28 31

A louer, dès le 1er octobre, centre du Locle, **MAGNIFIQUE 4½ PIÈCES**, avec cheminée de salon, cuisine habitable, poutres apparentes. Fr. 1200.- + charges. ☎ 077/37 28 31

St-Imier, à vendre, **MAISON MODERNE**, situation élevée, 6 pièces, tout confort, garage. Ecrire sous chiffres K 132-746083 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A louer au Locle, **4½ PIÈCES + 2½ PIÈCES**. Prix intéressant. ☎ 039/31 51 14

Cherchons à louer **MAISONNETTE AVEC JARDIN OU APPARTEMENT MIN. 4 PIÈCES**, dans petit immeuble. Région La Chaux-de-Fonds, Renan, St-Imier. ☎ 022/757 51 67

A louer, centre La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT COMMUNAL**, cuisine agencée, Fr. 900.-. ☎ 039/28 42 45 ou 039/23 17 78

A louer dès le 1er novembre 1993, **LOCAL ADMINISTRATIF** (actuellement bureau), très bien situé rez-de-chaussée, place de parc disponible. Prix intéressant. Ecrire sous chiffres S 132-746111, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A louer au Locle, Combe-Girard 8, **GARAGE INDIVIDUEL**. Libre tout de suite ou à convenir. ☎ 039/31 82 05

A louer, Pod 2000, **SUPERBE 2½ PIÈCES**, meublé ou non. ☎ 039/28 38 38

A louer, quartier gymnase, **APPARTEMENTS 2 PIÈCES**. Loyers modérés. ☎ 039/23 26 58, dès 14 heures.

Cherche à louer ou à acheter, à La Chaux-de-Fonds, **4-5 PIÈCES OU PETITE MAISON**. ☎ 039/31 47 02, repas.

A louer, quartier des Forges, **APPARTEMENTS DE 2 ET 3 PIÈCES**. Libres à convenir. ☎ 039/23 26 55 (heures de bureau)

Cherche **FERME À RÉNOVER**. Région: Le Locle. Ecrire sous chiffres 157-709330, Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

A louer à La Chaux-de-Fonds, **LOCAL 92 M²**, conviendrait comme cabinet de physiothérapie, bureau, etc. Fr. 1272.25 charges comprises. ☎ 038/41 29 31 ou 41 20 61

ENVIE DE CHANGEMENTI N'hésitez pas, appelez-nous! Nous nous tenons à votre entière disposition afin de vous aider à trouver l'appartement idéal. ☎ 039/23 26 57 (heures de bureau).

A vendre, à La Brévine, **VILLA NEUVE**, 160 m², habitable. 4 chambres, 2 salles d'eau, salon, salle à manger, cuisine. Sous-sol entièrement excavé de 80 m² et un garage double. Prix très intéressant. Ecrire sous chiffres T 157-709831 à Publicitas, case postale 175, 2400 Le Locle.

Cherche, **PIANO À QUEUE**, bon état. ☎ 039/28 12 77

demandes d'emploi

EMPLOYÉE DE COMMERCE, diplômée, bilingue anglais + certificat d'allemand, recherche emploi. Permis valable. ☎ 0033/81 43 75 05

JEUNE VENDEUSE AVEC CFC, cherche travail, étudie toutes propositions. ☎ 039/51 12 58

Jeune homme, cherche travail, **OUVRIER, AIDE-CUISINIER**, nettoyage, plein temps ou temps partiel. ☎ 039/26 13 20

Jeune homme, cherche **EMPLOI-NETTOYAGES**, nuit. ☎ 039/23 42 88

Jeune diplômé cherche place de travail, **COMMÉ TECHNICIEN OU MICRO-MÉCANICIEN**. ☎ 039/31 88 01

MÉCANICIEN FAISEUR D'ÉTAMPES, avec CFC, cherche emploi. 3 ans d'expérience en boîte de montre. Connaissances particulières: CNC fraiseuse, DAO, Erosion. (Avec permis de travail). ☎ 0033/81 67 04 43, fax 0033/81 67 55 80

divers

PLACES HIVERNAGE, autos, bus, caravane, dépôt, mobilhome, etc. ☎ 038/55 12 72

marché de l'occasion

A vendre, **AUTOBIANCHI A112 Abarth**, 1982, RK7, pneus neige, pièces carrosserie. Fr. 1000.-. ☎ 039/23 99 87, repas.

ACHÈTE TRÈS CHER POUR EXPORTATION, voiture de 1985 à 1988, paiement cash, chez vous, le jour même. ☎ 077/37 16 50

ACHÈTE TRÈS CHER POUR EXPORTATION, Toyota, Honda, Mazda, Nissan, BMW, Mercedes et Peugeot. 1978 à 1988, voitures, bus, camionnettes, 4x4. Paiement cash. ☎ 077/37 16 50

nos amies les bêtes

A donner, contre bons soins, **CHATONS PROPRES**, 2 noirs, 1 tigré. ☎ 039/28 82 58

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

AMITIE-MARIAGE

Vous êtes seul(e)? Réagissez!

UNIS est efficace, sérieux, différent

UNIS trouvera le (la) partenaire que vous attendez. Confiez vos souhaits, de 8 h à 20 h, à nos conseillères super sympa; ou retournez ce coupon et vous recevrez une liste de personnes choisies pour vous, gratuitement!

Nom _____ Age _____

Prénom _____ Tél. _____

Rue/n° _____

NP _____ Localité _____

038 25 24 25 UNIS S.A.
Pl. Numa-Droz 12, 2000 Neuchâtel

Aujourd'hui, la performance compte!

Zenith Super 5 double

vosre capital-risque en 15 ans!

- Cette assurance-vie est une exclusivité Zenith Vie
- Chaque année, le montant de votre couverture d'assurance augmente de 5%
- Les vôtres sont à l'abri sans que vous ayez à revoir périodiquement votre contrat.

Zenith vie Info-conseil ☎ 021 / 728 13 56

Pour obtenir plus de votre assurance-vie, contactez-nous!

Zenith Vie est une compagnie suisse, membre du Groupe GAN/CIC, premier groupe de bancassurance en Europe. Agences en Suisse romande et au Tessin: Lausanne Pully Genève Neuchâtel Bienne Sion Sierre Locarno Lugano

Football - World Cup 94: neuf matches dans les autres groupes aujourd'hui

Rotterdam: ça sent la poudre!

Outre les duels Portugal - Suisse et Italie - Ecosse dans le groupe 1, neuf autres rencontres du tour préliminaire de la World Cup 94 se dérouleront aujourd'hui, dont un explosif Hollande - Angleterre à Rotterdam. Classée «à hauts risques» au niveau de la sécurité, cette rencontre le sera également au plan sportif. Le vaincu de ce duel - s'il y en a un - sera en effet éliminé de la course à la qualification.



Ince - Witschge

Les retrouvailles entre la Hollande et l'Angleterre promettent d'être disputées.

(Keystone)

Un camp déjà programmé - Les responsables de l'équipe nationale ont fixé les dates du camp d'entraînement de la sélection de Roy Hodgson l'an prochain en Californie. L'équipe de Suisse y séjournera du 17 au 27 janvier prochain. Le 22 janvier à Los Angeles, la Suisse affrontera les Etats-Unis. Quatre jours plus tard, elle sera opposée au Mexique. (si)

Groupe 1: Italie-Ecosse

Formations connues

Arrigo Sacchi, entraîneur de l'équipe d'Italie, et Craig Brown, le nouveau sélectionneur écossais, ont communiqué la composition de leur équipe, qui s'affrontera ce soir (20 h 30) à Rome, dans le cadre des éliminatoires de la World Cup 94.

Voici les formations probables:

Italie: 1. Pagliuca; 6. Baresi; 2. Mussi, 5. Costacurta, 3. Benarrivo; 7. Donadoni, 4. Eranio, 8. D. Baggio, 11. Stroppa; 9. Casiraghi, 10. R. Baggio.
Ecosse: 1. Gunn; 5. McLaren; 2. McKimmie, 4. Irvine, 3. Boyd; 6. McCall, 7. Durrant, 8. McAllister, 9. Jess; 10. McStay, 11. Durie. (si)

Avant Portugal-Suisse

Paulo Futre: «La Suisse est qualifiée»

A la veille d'affronter la Suisse à Porto, Paulo Futre, la grande vedette du football portugais, se livre sans détour. Et pour le mercenaire de l'OM, la Suisse est déjà qualifiée pour les Etats-Unis!

«Oui, les Suisses ont assuré leur place en ramenant un point d'Ecosse, dit-il. Il ne leur reste plus, maintenant, qu'à battre l'Estonie à Zurich. Pour la seconde place qualificative, c'est du 50-50 entre l'Italie et le Portugal. Mais si nous l'emportons ce soir devant la Suisse et si nous soignons notre goal-averaging contre l'Estonie, notre position sera idéale avant le dernier match en Italie. Nous pourrions ainsi nous contenter d'un nul devant la Squadra.»

Pour Futre, l'obstacle le plus difficile pour le Portugal est bien cette équipe de Suisse de Roy Hodgson: «Je sais que nous allons souffrir pour l'emporter ce soir, ajoute-t-il. Psychologiquement, les Suisses sont très forts. Ce soir, ils abordent le match en toute sérénité. Ils sont en pleine confiance et leur collectif est remarquable. Ils ont marqué à chaque match dans ce groupe. Mais le Portugal n'a pas le choix. Il faut gagner. A n'importe quel prix. La manière est secondaire...» (si)

Le point dans les différents groupes.

GROUPE 2

Tout comme la Suisse, il ne manque plus qu'un petit point à l'étonnante Norvège pour être assurée de son ticket américain. Elle peut le ramener de Poznan où elle affrontera la Pologne.

Mais l'intérêt dans ce groupe sera constitué par le choc qui opposera, à Rotterdam, la Hollande à l'Angleterre, à égalité à la deuxième place à trois longueurs de la Norvège. Privée de Paul Gascoigne, l'Angleterre de Graham Taylor n'aura pas droit à l'erreur. Tout comme la sélection néerlandaise dirigée par un Dick Advocaat de plus en plus contesté.

Si un nouveau nul sanctionne ce duel (2-2 à l'aller), il faudra alors attendre la mi-novembre pour être fixé.

GROUPE 3

La lutte pour les deux places qualificatives bat son plein dans ce groupe, actuellement dominé par la surprenante équipe de l'Eire de Jacky Charlton, qui possède un point d'avance sur le Danemark, champion d'Eu-

rope, et deux sur l'Espagne, son hôte à Dublin.

La sélection de Javier Clemente, dont la défaite est interdite sous peine d'être privée du voyage américain, cherchera à ramener un point de Lansdowne

Road, avant le match décisif contre un Danemark qui recevra pour sa part l'Irlande du Nord, à Copenhague.

GROUPE 4

La Belgique (14 points), qui domine largement ce groupe, ne courra pas grand danger à Bucarest. En revanche, la Roumanie (deuxième avec 11 points) doit absolument gagner pour préserver ses chances de qualification, avant de se rendre au Pays de Galles.

Les Gallois, qui comptent actuellement 10 points et recevront les Chypriotes aujourd'hui, sont en effet en position de force.

GROUPE 6

En principe, la France, invaincue depuis un an et au commandement de ce groupe, devrait obtenir sa qualification face à la modeste sélection israélienne. Pour cette rencontre, le sélectionneur Gérard Houllier a titularisé le Parisien Ginola en attaque aux côtés du duo Papin-Cantona.

La Suède, deuxième à un point, qui accueille la Finlande à Stockholm, est favorite pour la deuxième place qualificative. La Bulgarie (troisième à 2 points de la Suède) rencontrera de son côté l'Autriche, mais sans grande motivation. (si)

Championnat d'Italie: enquête sur les transferts «fantômes»

L'AC Milan et la Juventus «visitée»

Une affaire de fausses factures liée au transfert de joueurs fantômes, autrement dit n'ayant d'autre existence que sur le papier, a déclenché un raid des agents de la brigade financière au siège de plusieurs grands clubs italiens, dont le Torino, l'AC Milan (champion en titre) et la Juventus de Turin, a-t-on appris de source judiciaire.

Au cours de ces perquisitions effectuées également à l'Inter de Milan, à la Roma, dans les clubs de Gênes, Venise et Cosenza, chez de nombreux dirigeants ainsi qu'au domicile de joueurs de haut niveau, les policiers ont saisi des bilans de sociétés, des documents comptables et une série de contrats d'achat et de cession de joueurs.

Cette opération a été menée dans le cadre de deux informations judiciaires ouvertes il y a plusieurs mois, sur plainte d'un des actionnaires du Torino en

désaccord avec les méthodes de travail de ses dirigeants. L'une vise Gian Mauro Borsano, 47 ans, ancien président du club, l'autre son successeur Roberto Goevani.

Elle est destinée à vérifier la régularité des transferts que le Torino a effectué avec d'autres clubs, les premières investigations ayant démontré l'existence d'une transaction pour un joueur inexistant «Marco Palestro». Ce nom aurait été inventé de toutes pièces pour favoriser le passage illicite de fonds au club de Venise, à l'occasion du transfert - réel celui-ci - de Francesco Romano, explique-t-on de même source.

De fil en aiguille, les enquêteurs ont été amenés à s'intéresser à l'Inter de Milan (pour le transfert de Dino Baggio), de l'AC Milan de Silvio Berlusconi (pour Luigi Lentini acquis en février 1992), de Gênes et Cosenza (pour deux joueurs fantômes dé-

nommés «Vogna» et «Pastorini»).

D'après ces mêmes sources, la transaction concernant Lentini aurait donné lieu à un dessous de table de sept milliards de lires pour un prix annoncé de 14 milliards de lires et celle de Baggio à une commission occulte d'environ cinq milliards de lires.

Dans le lot des transferts suspects opérés par le Torino, figure également celui de Enzo Scifo en 1991, acheté au club français d'Auxerre grâce aux bons offices de l'Inter de Milan, et celui des Uruguayens Saralegui, acquis à Montevideo l'année dernière, et Aguilera venu de Gênes.

L'examen détaillé des pièces saisies devrait permettre aux magistrats du Parquet de Turin, qui conduisent l'enquête, de confirmer l'existence de ces infractions présumées, les cas de fraude fiscale éventuels, voire la constitution de caisses noires pour payer joueurs et intermédiaires. (si)

Moins de 21 ans: la Suisse battue

Naufrage collectif

● PORTUGAL - SUISSE
«- 21 ans» 3-0 (3-0)

Les espoirs portugais ont fait un grand pas vers une qualification pour les quarts de finale du championnat d'Europe des moins de 21 ans. A Maia, dans la banlieue de Porto, ils n'ont laissé aucune chance à des Suisses beaucoup moins motivés et battus 3-0.

L'avant-centre Toni, présent sur les trois buts, ne cessa de poser des problèmes épineux à la défense helvétique. Le coach aurait peut-être été bien inspiré d'utiliser Henchoz au poste de stoppeur plutôt qu'à celui de milieu de terrain, car la charnière centrale Andreoli-Mazzarelli donna souvent de la bande.

En prenant l'avantage à la marque dès la troisième minute, les Portugais affichèrent une grande confiance et beaucoup d'allant. Avec Toni, le numéro

LE POINT

GROUPE 2

Aujourd'hui

20.15 Hollande - Angleterre
Pologne - Norvège

CLASSEMENT

| | | | | | | | |
|----------------|---|---|---|---|------|---|----|
| 1. Norvège | 8 | 6 | 2 | 0 | 21- | 3 | 14 |
| 2. Hollande | 8 | 4 | 3 | 1 | 24- | 8 | 11 |
| 3. Angleterre | 8 | 4 | 3 | 1 | 19- | 6 | 11 |
| 4. Pologne | 7 | 3 | 2 | 2 | 8- | 7 | 8 |
| 5. Turquie | 8 | 1 | 1 | 6 | 7-17 | 3 | |
| 6. Saint-Marin | 9 | 0 | 1 | 8 | 1-39 | 1 | |

GROUPE 3

Aujourd'hui

14.45 Eire - Espagne
19.00 Danemark - Irlande du Nord

CLASSEMENT

| | | | | | | | |
|------------------|----|---|---|---|-------|----|----|
| 1. Eire | 10 | 7 | 3 | 0 | 17- | 2 | 17 |
| 2. Danemark | 10 | 6 | 4 | 0 | 14- | 1 | 16 |
| 3. Espagne | 10 | 6 | 3 | 1 | 23- | 3 | 15 |
| 4. Irlande du N. | 10 | 5 | 2 | 3 | 13-11 | 12 | |
| 5. Lituanie | 12 | 2 | 3 | 7 | 8-21 | 7 | |
| 6. Lettonie | 12 | 0 | 5 | 7 | 4-21 | 5 | |
| 7. Albanie | 12 | 1 | 2 | 9 | 6-26 | 4 | |

GROUPE 4

Aujourd'hui

18.00 Roumanie - Belgique
19.30 Pays de Galles - Chypre

CLASSEMENT

| | | | | | | | |
|-----------------|----|---|---|----|-------|----|----|
| 1. Belgique | 8 | 7 | 0 | 1 | 15- | 3 | 14 |
| 2. Roumanie | 8 | 5 | 1 | 2 | 25-10 | 11 | |
| 3. Tchécoslov. | 8 | 3 | 4 | 1 | 18- | 9 | 10 |
| 4. P. de Galles | 8 | 4 | 2 | 2 | 16-10 | 10 | |
| 5. Chypre | 8 | 2 | 1 | 5 | 8-13 | 5 | |
| 6. Iles Féroé | 10 | 0 | 0 | 10 | 1-38 | 0 | |

GROUPE 5

Hier soir

Luxembourg - Grèce 1-3 (0-1)

CLASSEMENT

| | | | | | | | |
|------------|---|---|---|---|------|---|----|
| 1. Russie | 8 | 6 | 2 | 0 | 18- | 4 | 14 |
| 2. Grèce | 7 | 5 | 2 | 0 | 9- | 2 | 12 |
| 3. Islande | 8 | 3 | 2 | 3 | 7- | 6 | 8 |
| 4. Hongrie | 8 | 1 | 1 | 6 | 6-14 | 3 | |
| 5. Luxemb. | 7 | 0 | 1 | 6 | 2-16 | 1 | |

GROUPE 6

Aujourd'hui

18.00 Bulgarie - Autriche
19.00 Suède - Finlande
20.45 France - Israël

CLASSEMENT

| | | | | | | | |
|-------------|---|---|---|---|-------|---|----|
| 1. France | 8 | 6 | 1 | 1 | 14- | 5 | 13 |
| 2. Suède | 8 | 5 | 2 | 1 | 15- | 5 | 12 |
| 3. Bulgarie | 8 | 4 | 2 | 2 | 13- | 8 | 10 |
| 4. Autriche | 7 | 3 | 0 | 4 | 12-10 | 6 | |
| 5. Finlande | 8 | 1 | 1 | 6 | 4-14 | 3 | |
| 6. Israël | 7 | 0 | 2 | 5 | 5-21 | 2 | |

Du côté suisse, le gardien lausannois Borer n'a rien à se reprocher, malgré les trois buts encaissés. Parmi les joueurs de champ, aucun ne répondit à l'attente. Henchoz, comme le Luganais Esposito et l'Yverdonnois Karlen, manquèrent singulièrement d'influx dans l'entrejeu.

Les attaquants, enfin, furent incapables de se créer la moindre chance de but.

Maia: 6000 spectateurs.
Arbitre: M. Cooper (Galles).
Buts: 3e Toni 1-0. 28e Paulo Torres (penalty) 2-0. 45e Toni 3-0.

Suisse: Borer; Weiler, Mazzarelli, Andreoli, Oggier; Cantaluppi, Henchoz, Karlen, Esposito (70e Margarini); La Placa (75e Camenzind), Orlando.
Classement: 1. Portugal 7-12. 2. Italie 6-10. 3. Suisse 8-8. 4. Ecosse 6-4. 5. Malte 7-0. (si)

OFFRES D'EMPLOI

Entreprise d'étampes située dans la région de Neuchâtel recherche:

un mécanicien faiseur d'étampes qualifié

- Expérience dans les étampes automatiques et progressives de pièces de petites dimensions indispensable.
- Capable de diriger un petit groupe du département ébauches et montage.

Age idéal: 30 à 45 ans.

Nous offrons:

- conditions d'engagement et prestations sociales modernes
- horaire variable.

Faire offre sous chiffres 6-11460 à Publicitas, case postale, 2501 Bienne.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

COLLABORATEURS AU SERVICE EXTERNE

pour: notre agence régionale des Montagnes neuchâteloises à La Chaux-de-Fonds;

prêt à s'engager totalement dans la création d'une situation indépendante avec tous les avantages sociaux d'une grande entreprise traitant toutes les branches d'assurances.

Nous offrons:

- Formation approfondie et rémunérée
- Salaire fixe et variable très intéressant en rapport direct avec les exigences du métier
- Collaboration dans le cadre d'une équipe dynamique et sympathique
- Un important portefeuille existant
- Activité indépendante et variée.

Nous attendons:

- Age 25 à 40 ans
- Ambition, persévérance, loyauté
- Excellente présentation
- Certificat de capacité professionnelle ou formation équivalente
- Connaissances professionnelles dans les branches d'assurances souhaitées.

Veuillez faire acte de candidature avec curriculum vitae usuel à Patrick Riquen, coordinateur responsable des ventes.

Agence générale pour le canton de Neuchâtel
Pierre Tinguely
 Rue du Concert 6
 2001 Neuchâtel
 ☎ 038/25 95 51

HELVETIA ASSURANCES



L' esprit serein



Opel Corsa Swing 1.4i 5 portes.

LA NOUVELLE CORSA 5 PORTES. UNE VOITURE QUI NOUS VA.

Il n'y a jamais eu de voiture comparable à la nouvelle Corsa. Une voiture pleine d'idées et d'innovations, qui rend la conduite encore plus agréable, plus sûre, plus raisonnable.

TOUT À FAIT NOTRE STYLE.

Avec ses formes généreuses, ses superbes coloris et ses intérieurs attrayants, elle séduit d'emblée. La Corsa est disponible en version City, Joy, Swing, Sport, GLS ou GSi 16V.

BESOIN DE SÉCURITÉ.

Lorsqu'il s'agit de sécurité, la Corsa fait vraiment preuve d'envergure. Concept de protection globale de l'habitacle avec doubles barres d'acier dans les portières,

rétracteurs de ceintures à l'avant. ABS (de série sur la GSi) et Airbag Opel full size (dès la fin de l'automne).

TOUT CE DONT NOUS AVONS TOUJOURS RÊVÉ.

Tout y est, rien ne manque. Sur la Corsa, de série ou sur demande, vous avez: lève-glaces électriques, verrouillage central, direction assistée, dispositif antivol, transmission automatique, climatisation, système de filtrage de l'air de l'habitacle, etc.

LA NOUVELLE OPEL **CORSA** C'EST TOUT MOI!

OPEL LE N°1 EN SUISSE

La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Couvet: Autoservices Currit; Le Locle: Garage du Rallye SA; Villeret: Garage Gerster; et les distributeurs locaux à: Le Noirmont: Garage Walter Salzmann; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler.

PARTNER Job

107, av. Léopold-Robert
 2300 La Chaux-de-Fonds

Mandatés par une entreprise du Littoral neuchâtelois, nous cherchons des

SERRURIERS DE CONSTRUCTION

- avec connaissances TIG-MIG;
- pose et atelier.

Place fixe.

Intéressé, curieux? Prenez contact avec M. Vega. 132-12995

Tél. 039/23 22 88

L'HÔTEL DU VIGNOBLE
 Peseux - ☎ 038/31 12 40
 recherche tout de suite

jeune sommelière

Sans permis valable s'abstenir. Prendre contact par téléphone, demandez M. Blandenier.

28-519183

Damen und Herren zwischen 25 und 45 Jahren mit dem Ziel

ÜBERDURCHSCHNITTLICHES ZU LEISTEN UND ÜBERDURCHSCHNITTLICH ZU VERDIENEN

sind Personen die bei uns alle Chancen haben, ihre Lebensziele zu erreichen.

Wir sind eine erfolgreiche Partnerberatungsstelle, die alleinstehenden Menschen hilft, ihren Lebenspartner zu finden.

Wollen Sie teilhaben am Glück anderer Menschen, und dabei selber frei und unabhängig bleiben, so melden Sie sich unter:

Telefon: 061/681'79'97

233-500342/4x4

OFFRES D'EMPLOI

Suite à une extension très forte de notre maison et pour compléter notre service externe nous cherchons des:

représentant(e)s

Activité à plein temps ou partielle. Si vous êtes une personne sérieuse, désirent vous épanouir dans une activité variée et passionnante veuillez nous contacter au

037/82 20 20 17-4136



Avenue Léopold-Robert 51
 2300 LA CHAUX DE FONDS

Si vous aimez la musique
 Etes de confiance
 Avez le sens des responsabilités
 Une expérience de la vente

Nous cherchons vendeuse à temps partiel

y compris samedi

Entrée: janvier 1994

Faites vos offres de service uniquement par écrit à: Arcades-Music
 Avenue Léopold-Robert 51
 2300 La Chaux-de-Fonds

132-12150

SOS DETTES
 aide efficace
 GESTIFIN SA MEZIERES
 021 903 24 45

22-2231

Police-secours: 117

Economie? Le programme pour laver et nettoyer. A saisir!



MR. PROPER DUO
 nettoyant universel +
 nettoyant de bain
 2 sortes

5.90

2 x 750 ml



PERWOLL SUPRA
 pour le linge
 fin, de couleur
 et les lainages

7.90

1 kg



5.30 **AJAX DUO**
 régulier, citron

2 x 500 ml

3.90

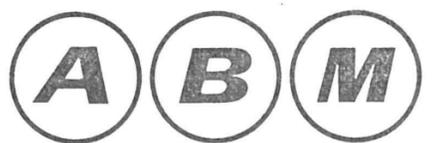
150 ml

AIR FRESH VAPO
 désodorisant
 2 sortes



AIR FRESH FLACON
 rafraîchisseur d'air
 complet avec 15 ml
 de l'huile odorante

6.80



Badminton - Sixième ronde du championnat de LNA

En toute sérénité

● LA CHAUX-DE-FONDS - UNI BERNE I 8-0

La première phalange du badminton-club local s'est imposée logiquement et facilement aux dépens d'Uni Berne, avant-dernier du classement de LNA. Même si les Bernois ont déclaré forfait pour deux matches (joueurs blessés), ils n'ont jamais réellement inquiété les Chaux-de-Fonniers qui engrangent ainsi quatre points supplémentaires (victoire 8-0) et confortent leur position en tête du classement.

A vrai dire, le spectacle présenté hier aux Crêtets n'a eu qu'un intérêt relatif. En simple, Thomas Brönmann (A 13) et Diania Koleva ont vaincu sans péril tant en simple qu'en double où ils étaient associés respectivement à Peter Müller et Bettina Gfeller.

En mixte, la mise fut un peu plus serrée pour Antoine Helbling et Bettina Gfeller face à la paire Aronski-Schneider (18-15-13).

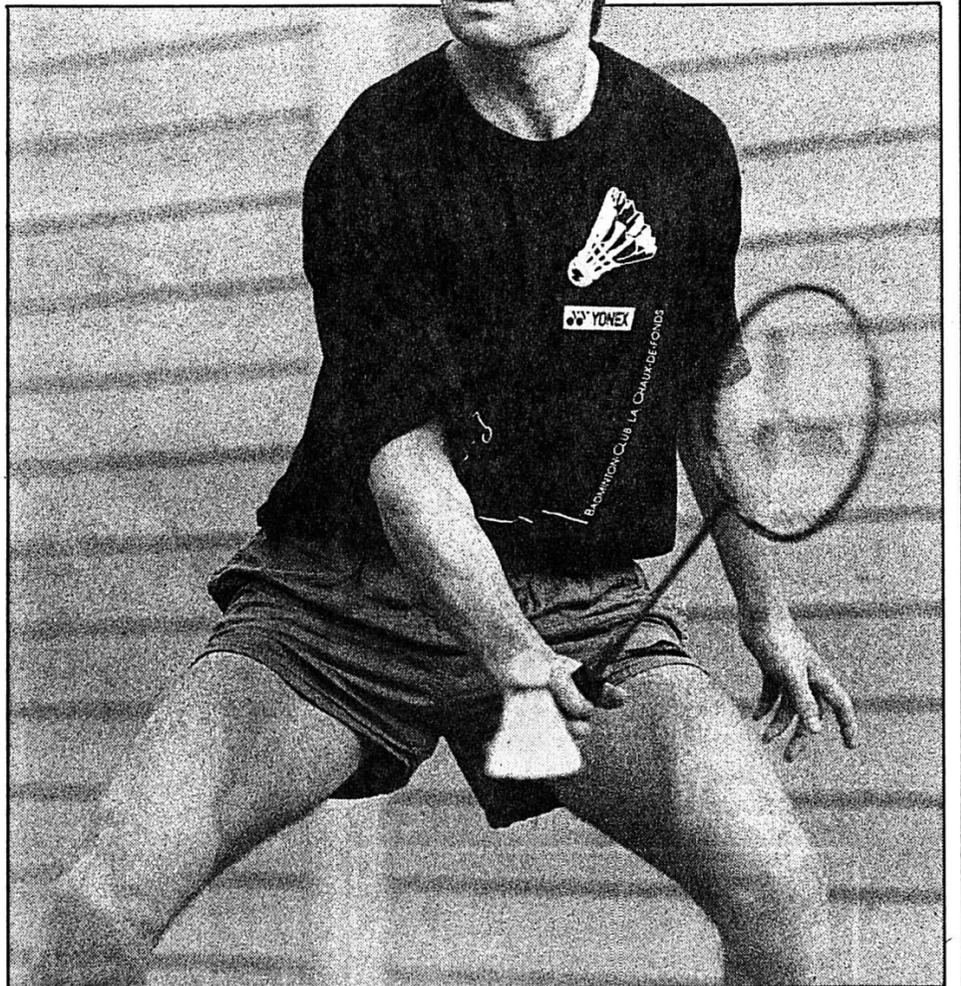
Bien qu'évoluant rarement ensemble, ils sont parvenus à serrer leur garde au bon moment et à préserver l'essentiel. Suite à une blessure du côté des joueurs de la ville fédérale, Pavel Uvarov s'est retrouvé bredouille hier soir et a ajouté ainsi deux points sans jouer au capital des Chaux-de-Fonniers.

Finalement, le seul match vraiment disputé fut celui de Peter Müller. Lent à démarrer, le joueur local s'est trouvé mené 5-15 1-7 avant de retourner une situation qui paraissait sérieusement compromise et d'adjuger le troisième set, au physique, 15-11. Une superbe victoire en simple pour un spécialiste du double, c'est aussi possible!

LE PRÉSIDENT RELATIVISE

Six matches, dix-huit points sur un total de vingt-quatre, une motivation intacte: le BCC I a de quoi réjouir son président, Jean Tripet: «L'équipe a répondu à toutes mes attentes, elle est bien dans le coup. Notre nouveau joueur russe, Pavel Uvarov, s'est bien intégré et les autres l'apprécient. Il apporte beaucoup à l'équipe.»

En tête du championnat, le BCC peut-il légitimement prétendre au titre national? Jean Tripet relativise: «Il faut savoir que Lausanne, Uzwil et Winterthur perdent des points parce



Peter Müller
Une superbe victoire.

(Impar-Galley)

Un transfert de poids

Suite à quelques problèmes d'effectif dans les ligues inférieures et à la blessure de Nicolas Déhon samedi à Neuchâtel, le BCC I s'est retrouvé sans remplaçant. Pour combler ce vide, les dirigeants du BCC se sont approchés de Thomas Althaus, onze fois champion suisse toutes disciplines confondues, et ont obtenu son accord. Il s'agit d'un transfert de dernière minute qui tombe à pic dans la mesure où le joueur de Tafers souhaitait quitter son club suite à quelques dissensions en pays fribourgeois. Pour le BCC, cet appui lui permet de lorgner sérieusement sur le titre national. (jpr)

qu'ils n'alignent par tous leurs meilleurs joueurs. Le programme étant très chargé avec l'équipe nationale et les tournois, certains bons éléments ne montreront le bout de leur nez qu'aux play-off...»

Le BCC les attend de pied ferme! (jpr)

RÉSULTATS

Simple messieurs: Uvarov - Schneider 15-0 15-0 w.o. Brönmann - Stutz 15-8 15-5. Müller - Dolder 5-15 18-16 15-11.

Simple dames: Koleva - Schaller 11-1 11-5.

Double messieurs: Uvarov - Helbling - Mösimann-Schneider 15-0 15-0 w.o. Brönmann - Müller - Dolder-Stutz 15-6 15-8.

Double dames: Gfeller-Koleva - Schaller-Schneider 15-1 15-3.

Mixte: Helbling-Gfeller - Aronski-Schneider 18-15 15-13.

Basketball - LNA masculine: Union NE bat Lugano

Logique... mais disputé

● UNION NE - LUGANO 83-79 (39-37)

Pour méritée qu'elle fut, la victoire d'Union NE, hier soir contre Lugano, n'en a pas moins été âpre à conquérir. Car les Unionistes, après avoir semblé creuser le trou, n'ont dû qu'à leur combativité de conserver une marge positive.

Reste que le succès glané par Union NE est logique. Collectivement comme individuellement, la troupe de Milan Mrkonjic s'est montrée supérieure à la formation luganaise.

Le problème, c'est que les Unionistes, dès qu'ils creusaient un tant soit peu l'écart, éprouvaient mille peines à gérer leur avance. «Nous accélérons bien, mais nous nous emballons trop,

constatait Nicolas Huber. Et j'ai aussi l'impression que nous ne croyons pas encore vraiment en nos possibilités. Pourtant, le potentiel est là!»

A témoin la période où, peu après la moitié de la deuxième période, Union NE parvint à prendre une quinzaine de longueurs d'avance. Le match n'était cependant pas joué, Lugano se rapprochant à cinq longueurs à deux minutes du terme.

Mais les Neuchâtelois parvinrent à conserver un avantage jusqu'au bout. La logique triomphait.

Salle omnisports: 600 spectateurs. Arbitres: MM. Gallay et Busset.

Union NE: Bertoncini (12), Soukharev (17), Lambelet (5),

Kocic (32), Perlotto (9), V. Cramer (8), D. Cramer, Huber.

Lugano: Mazzi (4), Stich (3), McCollum (36), De Hart (21), Censi (5), Piazza (4), Bracelli (6).

LE POINT

LNA. Matches avancés de la 4e journée: SAM Massagno - Bellinzona 81-93 (36-53). Union NE - Lugano 83-79 (39-37). Vevey - FR Olympic 79-89 (42-40). Classement: 1. FR Olympic 4-8. 2. Bellinzona 4-8. 3. Pully 3-4. 4. Union NE 4-4. 5. Cossonay 3-2. 6. GE-Basket 3-2. 7. Monthey 3-2. 8. Vevey 4-2. 9. SAM Massagno 4-2. 10. Lugano 4-2. (Imp-si)

Automobilisme - Un équipage neuchâtelois en endurance

Une première expérience

C'est le week-end prochain que Christophe Hurni et Charles Froidevaux disputeront la très réputée course des trois heures de Hockenheim au volant d'une Porsche Carrera RS.

Une nouvelle expérience pour Christoph Hurni? «En effet, j'aurai beaucoup de choses à apprendre car les courses d'endurance sont très différentes des courses de F3000, mais je pense m'adapter rapidement car mon

pilotage tout en douceur devrait permettre de bien ménager la mécanique.»

Quant à Charles Froidevaux de Colombier, surtout connu dans le milieu équestre, il disputera sa première course à cette occasion: «Comme Christophe, je dois apprendre. Cette course nous permettra de nous situer par rapport à la concurrence. En endurance, l'important est de pouvoir terminer la course. Les longues distances exigent

d'aller vite tout en ménageant sa voiture.»

Quel est l'objectif dans un premier temps? «Apprendre». Et à plus long terme? «Participer à des courses de durée plus longue comme les 24 heures mais cela est de la musique d'avenir. L'important dans un premier temps est la course d'Hockenheim.»

Nous souhaitons donc bonne chance à cet équipage pour cette grande première. (sp)

Tennis - Tournoi de Bolzano: Hlasek éliminé d'entrée

Les semaines se suivent et...

Après Bâle (Goellner) et Toulouse (Boetsch), Jakob Hlasek (ATP 45) n'a pas, pour la troisième semaine d'affilée, passé le cap d'un premier tour. A Bolzano (315.000 dollars), le Zurichois a subi la loi de l'Allemand David Prinosil (ATP 66). Hlasek s'est incliné 6-2 6-4 en 56 minutes.

«Kuba» n'a plus gagné un match depuis son succès au premier tour de l'US Open devant l'Australien Mark Woodforde... «Pour m'être entraîné ces cinq derniers jours avec lui, je savais que ma tâche allait être difficile», relevait Hlasek.

Dans la première manche, Hlasek a cédé à trois reprises son service. Dans le second, Pri-

nosil signait le break décisif dans le neuvième jeu. A 5-4 sur son service au moment de conclure, l'Allemand a été mené 0-40. Mais il a su conserver son calme pour aligner cinq points d'affilée. Et briser les derniers espoirs du numéro 2 suisse.

La semaine prochaine, Hlasek, qui doit absolument frapper un grand coup d'ici la fin de l'année pour ne pas tomber dans les profondeurs du classement de l'ATP, tentera sa chance à Lyon. Un tournoi où il fut finaliste en 1989.

Bolzano. ATP-Tour. 315.000 dollars. Premier tour du simple messieurs: Prinosil (All) bat Hlasek (S/8) 6-2 6-4. (si)

Judo

Médaille d'or pour Auvernier

Ce sont plus de 830 judokas venus de France, d'Allemagne, de Belgique, d'Italie, et des quatre coins de la Suisse, qui se sont affrontés sur deux journées et sur les cinq surfaces de compétitions du tournoi international de la ville de Meyrin.

Très bien organisée, cette importante manifestation a connu un vif succès. Sélectionné par le cadre des espoirs, talents de la région romande, plusieurs membres du Judo sport Auvernier y ont participé.

Dans la catégorie des benjamins -32 kg, Joëlle Quillet s'est une nouvelle fois fort bien comportée. Avec cinq victoires sur cinq combats, cette jeune combattante est montée sur la plus haute marche du podium pour recevoir la médaille d'or de sa catégorie. Ses camarades de Club Adrien Barazzutti, Bastien Monnet, et Fabrice Quillet, ne sont pas parvenus au podium après de bons combats et une défaite en poule de sélection. (sp)

Papin - Anton: tout s'arrange - L'arbitre Patrick Anton a accepté de retirer la plainte qu'il avait déposée contre Jean-Pierre Papin après que ce dernier eut regretté publiquement ses propos le qualifiant notamment de «malhonnête» lors du match Marseille - Metz du 24 septembre dernier. (si)

BRÈVES

Hippisme

«Wandong» fait fort

«Wandong», une jument suisse élevée à La Chaux-de-Fonds par Daniel Chiecchi, qui a déjà donné naissance à deux poulains, a fait fort le week-end dernier à Milan lors d'un CSI réservé aux chevaux d'élevage. Montée par Patrick Manini de Savagnier, elle a obtenu le troisième du Grand Prix remporté par le Suisse Coste sur «Postillon». Pour une première sortie internationale, c'est plutôt réussi.

Boxe

Hill - Montana le 9 novembre

Le champion du monde des mi-lourds (version WBA), l'Américain Virgil Hill, mettra son titre en jeu le 9 novembre à Bismarck (Dakota du Nord) face au Mexicain Saul Montana. Hill, qui compte 36 victoires pour une seule défaite, disputera face au Mexicain son 17e championnat du monde. Montana compte 21 victoires pour 3 défaites.

Automobilisme

San Remo: Cunico toujours

L'italien Franco Cunico (Ford-Escort) occupe toujours la tête du 35e Rallye de San Remo, comptant pour le Championnat du monde de la spécialité après les sept premières spéciales de la deuxième étape, Il Ciocco-San Remo, 672,71 km dont 185,37 de spéciales.

PMUR

Mardi soir à Vincennes Prix RTL

Tiercé: 7-10-12.
Quinté+: 7-10-12-11.
Quinté: 7-10-12-11-6.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 3894,00 fr.
Dans un ordre différent: 778,80 fr.
Quinté+ dans l'ordre: 105.031,30 fr.
Dans un ordre différent: 4547,90 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 164,60 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 892.025,20 fr.
Dans un ordre différent: 7121,80 fr.
Bonus 4: 829,40 fr.
Bonus 3: 110,60 fr.

Rapports pour 5 francs

2sur4: 490,50 fr.

... produits
"vedettes" offerts
gratuitement
Estée Lauder.

Quand vous ouvrirez cette trousse noire imitation croco, vous découvrirez cinq produits "vedettes" comme Fruition Triple ReActivating Complex, Lucidity Light-Diffusing Makeup et SpellBound. Vous recevrez **gratuitement** ce set cadeau de sept pièces pour l'achat de deux produits de soin ou à partir de soixante francs de la collection Estée Lauder/Lauder for Men pendant **les semaines de conseil Estée Lauder jusqu'au 23 octobre 1993.** Une bonne raison de venir jeter un coup d'œil chez votre dépositaire Estée Lauder. Votre cadeau comprend:

- Fruition Triple ReActivating Complex
- Skin Perfecting Lotion Firming Moisturizer
- Lucidity Light-Diffusing Makeup
- Re-Nutriv All-Day Lipstick
- SpellBound Eau de Parfum Spray
- Une brosse à cheveux pour le sac
- Une trousse noire imitation croco




Un cadeau par client, jusqu'à épuisement du stock.

ENTILLES SA OCCASIONS

| | | | |
|---------------------------|-------|------------|--------------|
| Peugeot 106 XR | 3/92 | 7 000 km | Fr. 12 800.- |
| Peugeot 205 GTI «sport» | 7/92 | 15 000 km | Fr. 16 300.- |
| Peugeot 309 GTI «16V» | 5/92 | 12 000 km | Fr. 20 300.- |
| Peugeot 405 GTI «aut.» | 8/92 | 9 000 km | Fr. 22 400.- |
| Peugeot 405 SRI | 12/90 | 40 000 km | Fr. 14 900.- |
| Peugeot 605 SV24 TO | 6/90 | 46 000 km | Fr. 31 500.- |
| Fiat Ritmo 90IE | 3/88 | 62 000 km | Fr. 4 900.- |
| Ford Orion CLX TO DA | 4/91 | 29 000 km | Fr. 15 400.- |
| Lancia Thema turbo diesel | 1/87 | 112 000 km | Fr. 8 500.- |
| Opel Corsa Calypso | 8/90 | 20 000 km | Fr. 9 500.- |
| Renault 21 GTX ABS | 4/90 | 45 000 km | Fr. 14 500.- |
| Toyota Camry 2.2 TO | 2/92 | 30 000 km | Fr. 24 800.- |

Voitures expertisées et garanties
Offres de reprises uniques
Leasing et financement avantageux

ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/26 42 42
Le Locle

GARAGE DU STAND - ENTILLES SA
132-12006 ☎ 039/31 29 41 ou 039/31 37 37

CONCESSIONNAIRE

PEUGEOT



AUJOURD'HUI
Ouverture à Tramelan du SOLARIUM SELF-SERVICE

Soleil des tropiques
Séances gratuites toute la journée
Grand-Rue 135
Lu-ve de 8 à 20 h; sa-di de 9 à 20 h.



PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE
INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE
Av. Léopold-Robert 53 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/237 337 - Fax 039/231 426

Carte fidélité = 10%

Visitez uniquement les dépositaires agréés Estée Lauder. Eux seuls peuvent vous garantir un conseil spécialisé, un assortiment complet, nouveautés, service et qualité.

L'annonce, reflet vivant du marché

Mary Higgins Clark

La clinique du docteur H.

Roman

Droits réservés: éditions Albin Michel et Sciaky presse, à Paris

Gertrude réfléchit. «Mme DeMaio paraissait si anxieuse lorsqu'elle m'a parlé de cette histoire de Prince Charmant. Et mercredi soir, je me demande, le docteur Highley cherchait-il le mocassin de Mme Lewis dans ce tiroir? Serait-ce possible? Vous savez, j'ai presque envie d'aller voir Mme DeMaio, ou au moins de lui laisser un message. J'ai l'impression que je ne dois pas attendre jus-

qu'à lundi.»

Gana pensa à Gus qui ne quitterait pas l'écran des yeux avant minuit. Son désir de sensations fortes s'accrut. Elle n'était jamais entrée dans le bureau du procureur. «Mme DeMaio m'a demandé si Edna gardait la vieille chaussure de sa mère pour des raisons sentimentales, dit-elle. Je parie qu'elle parlait de ce mocassin. Ecoutez, je vais venir avec vous. Gus ne s'apercevra même pas que je suis partie.»

Chapitre 56

Jim Berkeley gara sa voiture dans le parking du palais de justice et entra dans le hall principal. Le panneau de l'entrée indiquait que le bureau du médecin légiste se trouvait au second étage, dans l'aile la plus ancienne du bâtiment. Il se souvint de l'expression de Richard Carroll lorsqu'il

avait regardé le bébé la veille. La colère et l'amertume avaient failli lui faire dire: «Le bébé ne nous ressemble pas. Et alors?» Mais cela aurait été stupide. Pire, inutile.

Après avoir tourné plusieurs fois dans le labyrinthe des couloirs, il trouva le bureau du médecin légiste. Le secrétariat était désert, mais Richard sortit immédiatement de son bureau lorsque la porte de la réception claqua en se refermant. «Jim, c'est gentil à vous d'être venu.» Il essaya visiblement de se montrer amical, pensa Jim. Il fait comme s'il s'agissait d'une rencontre banale. Il salua Richard d'un air froid. Ils entrèrent dans le bureau. Richard fixa Jim qui soutint son regard. Il ne restait plus trace de la bonne humeur du dîner de la veille. Richard le sentit et prit un ton professionnel. Jim se raidit.

«Jim, nous enquêtons sur la mort de Vangie Lewis. C'était une patiente de la clinique Westlake. Je crois que votre femme y a eu son bébé.»

Jim hochait la tête.

Richard s'appliqua à choisir ses mots. «Nous sommes troublés par certains problèmes que nous voyons surgir au fur et à mesure de notre enquête. Je désire donc vous poser quelques questions - et je vous assure que vos réponses ne quitteront pas cette pièce. Mais vous pouvez nous être d'une aide inestimable, si...

- Si je vous dis que Maryanne est adoptée. C'est cela, n'est-ce pas?

- Oui.»

Jim sentit la colère l'abandonner. Il pensa à Maryanne. Elle valait tous les sacrifices. «Non, ce n'est pas une enfant adoptée. J'ai assisté à sa naissance. Je l'ai filmée.

(A suivre)

LE PALAIS DE LA FORME ?
C'EST POUR VOTRE MIEUX-ETRE

Si vous souhaitez réaliser une
PISCINE
polyester, liner ou béton, intérieure ou extérieure, économique ou luxueusement équipée, choisissez Multipompes et fiez vous à plus de 25 ans d'expérience, de compétence et de sérieux.

28-1342/4x4



multi pompes
2053 Cernier
TEL: 038/53 35 46
FAX: 038/53 35 57

Hockey sur glace - LNA: Bienne force la décision au troisième tiers

Retournement inespéré

● BIENNE - ZURICH
5-2 (1-1 0-1 4-0)

Quand bien même durant près de cinquante minutes, il n'a jamais pu se départir de l'image de looser qui lui colle à la peau en ce début de championnat, le HC Bienne a remporté sa deuxième victoire de la saison. Il a retourné à son avantage, dans l'ultime ligne droite, une situation qui paraissait à nouveau sérieusement compromise.

Mais n'allez pas croire que le mérite de ce sprint final victorieux est revenu au prétendu leader de la formation locale, une fois de plus discret au possible, à l'instar de Yuldashev et Gudas. Non, ce sont bel et bien les jeunes du bloc de Marc Weber qui ont secoué le cocotier. Non contents dans l'ensemble de bien museler les grosses cylindrées russes de l'équipe zurichoise, ils réussirent le tour de force de marquer les deux buts qui firent pencher la balance (de 1 à 2 à 3 à 2).

Pour une fois, la baraka avait choisi le camp seelandais. Mais, en fait, ce verdict punit davantage Zurich qu'il n'encense Bienne. Car il faut bien avouer que l'équipe de Del Curto s'est montrée d'une rare faiblesse sur la piste biennoise. (ech)



Vladimir Yerechin - Daniel Dubois
Les Biennois sont revenus de loin.

(Keystone)

Stade de glace: 3029 spectateurs.

Arbitre: M. Marti.

Buts: 6e Prijakhin (Jeremin) 0-1. 11e Robert (Yuldashev) 1-1. 29e Micheli (Ton) 1-2. 47e Rufener 2-2. 54e Burillo (Weber) 3-2. 56e Robert (Nuspliger, Yuldashev) 4-2. 58e Yuldashev (Robert, dans la cage vide) 5-2.

Pénalités: aucune contre Bienne, 2 x 2' contre Zurich. Bienne: Anken; Gudas, Steinegger; D. Dubois, Cattaruzza; Clavien, Schneider; Yuldashev, Nuspliger, Robert; Rufener, Weber, Schümperli; Glanzmann, Boucher, Burillo. Zurich: Simmen; Bayer, Guyaz; Zehnder, Salis; Vollmer, Griga; Ton, Weber, Micheli; Prijakhin, Jeremin, Zeiter; Kobel, Thöny, Morger.

Première ligue, groupe 3: Tramelan battu à Fleurier

Kubacki à l'hôpital

● FLEURIER - TRAMELAN
7-3 (1-1 4-2 2-0)

Les pénalités ont coûté cher. Le CP Fleurier, qui recevait l'un des néo-promus à l'occasion de la deuxième ronde du championnat, n'a pas été à la fête dans son ancre de Belle-Roche. Hésitant au début de partie, il a connu beaucoup de problèmes à contenir la fougue des visiteurs.

L'ouverture du score des Tramelots fut donc logique, car reflétant la physionomie du début de la partie. Fleurier allait être aidé par la blessure de Kubacki (25e), car sa sortie perturba l'équipe de Jean Helfer, qui perdit de son allant et permit à celle de Serge Martel de peu à peu prendre le meilleur sur les visiteurs.

Les pénalités ont également coûté cher hier soir, et si Fleurier encaissa deux buts en infériorité, il profita de cette situation à quatre reprises pour prendre le large. Cette situation ne convint pas du tout à certains visiteurs qui perdirent bêtement de nombreuses fautes inutiles.

D'autant regrettable pour les gars de Helfer que tout était en-

core possible à 5-3 à l'issue de la seconde période...

Belle-Roche: 450 spectateurs.

Arbitre: MM. Tschäppätt, Rüssli et Vouardoux.

Buts: 11e Schmid (Schnider) 0-1. 17e Cavin (S. Monard) 1-1. 24e S. Monard (Hummel) 2-1. 25e Hostettmann (Kubacki) 2-2. 26e Bargo (Colo) 3-2. 29e Marquis (S. Monard) 4-2. 32e Schmid (Schlup) 4-3. 38e Hummel (Marquis, Cavin) 5-3. 54e Pluquet 6-3. 55e Pluquet 7-3.

Pénalités: 7 x 2' contre Fleurier, 10 x 2' plus 1 x 10' (Schmid) contre Tramelan.

Fleurier: S. Aeby; Colo, P. Aeby; Marquis, Cavin; Bargo, Pluquet, Jeannin; A. Rota, D. Rota, Hummel; Vuille, Brailard, Perrin; S. Monard; Patthey.

Tramelan: Schüpbach; Schmid, Schnider; Seydoux, Schlup; Gehriger; Kaufmann, Wirz, Léchenne; Hostettmann, Kubacki, J. Vuilleumier; Voirol, Nicklès, Houllman; Jeannotat.

Notes: Fleurier sans Reichenbach, Biscan (blessés) ni Bahon (armée). Tramelan sans Y. Vuilleumier (armée) ni Giovannini (blessé). Kubacki est conduit à l'hôpital, le ligament du genou déchiré (25e). (jyp)

Neuchâtel YS s'impose chichement

Manquait la manière...

● NEUCHÂTEL YS - STAR LAUSANNE 3-1
(0-0 2-1 1-0)

En s'imposant chichement face à Star Lausanne, Neuchâtel YS a préservé l'essentiel. Mais diable, que ce fut laborieux! Il faut dire que les étoiles lausannoises étaient venues au Littoral avec la ferme intention de réussir un truc et elles faillirent bien réussir.

Très regroupés et bien organisés devant un portier omniprésent - Challandes fut d'ailleurs élu meilleur joueur de son équipe - Star Lausanne posa maints problèmes à des Neuchâtelois certes dominateurs, mais empruntés à la conclusion.

Car même en supériorité numérique, il manquait toujours quelque chose pour franchir le rideau jaune et bleu. Menant d'une longueur au terme du tiers intermédiaire, suite à des réussites de Flury et Leuenberger (Rochat avait égalisé en supériorité numérique), Neuchâtel YS dut attendre la 53e pour se mettre à l'abri.

Dans l'ultime période, il ne sut jamais profiter des pénalités infligées à son adversaire. Dommage, car la victoire aurait eu un tout autre éclat. Mais l'essentiel est tout de même là.

Littoral: 300 spectateurs.

Arbitres: MM. Calame, Derada et Rémy.

Buts: 24e Flury 1-0. 28e Rochat (Balmer) 1-1. 36e Leuenberger 2-1. 53e Wicky (Mischler) 3-1.

Pénalités: 9 x 2' plus pénalité de match (L. Moser) contre Neuchâtel YS, 14 x 2' contre Star Lausanne.

Neuchâtel YS: Neuhaus; Dubois, Zigerli; D. Moser, Golay; Hêche, L. Moser; Wicky, Des-

sarzin, Mischler; Studer, Pahud, Flury; Leuenberger, Bartoli, Stehlin.

Star Lausanne: Challandes; Cart, Cordey; Macho, Sklentzas; Boinnard, Seuret; Balmer, Kreuzer, Rochat; Lapointe, Slavkovski, Gfeller; Pain, Waelti, Diem.

Notes: Neuchâtel YS sans Rüfenacht, Wyss ni Chappuis. Apparition de Barth dans la formation neuchâteloise. (jec)

LE POINT

Groupe 3

| | |
|---------------------------|-----|
| Sierre - Monthey | 4-2 |
| Viège - Villars | 8-3 |
| Neuchâtel - Star Lausanne | 3-1 |
| GE Servette - Yverdon | 3-1 |
| Fleurier - Tramelan | 7-3 |

CLASSEMENT

| | | | | | | |
|----------------|---|---|---|----|----|----|
| 1. Viège | 2 | 2 | 0 | 17 | 6 | 4 |
| 2. GE Servette | 2 | 2 | 0 | 12 | 3 | 4 |
| 3. Sierre | 2 | 2 | 0 | 9 | 4 | 4 |
| 4. Neuchâtel | 2 | 2 | 0 | 8 | 5 | 4 |
| 5. Saas-Grund | 1 | 1 | 0 | 8 | 5 | 2 |
| 6. Fleurier | 2 | 1 | 0 | 9 | 8 | 2 |
| 7. Tramelan | 2 | 1 | 0 | 7 | 9 | 2 |
| 8. Octodure | 1 | 0 | 0 | 1 | 2 | 9 |
| 9. Monthey | 2 | 0 | 0 | 2 | 4 | 0 |
| 10. Yverdon | 2 | 0 | 0 | 6 | 11 | 0 |
| 11. Villars | 2 | 0 | 0 | 2 | 7 | 13 |
| 12. Star Laus. | 2 | 0 | 0 | 2 | 4 | 12 |

PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi 15 octobre, 20 h 15: Yverdon - Viège. Samedi 16 octobre, 18 h 15: Tramelan - Saas-Grund. 20 h 15: Octodure - Fleurier. 20 h 30: Villars - GE Servette. Neuchâtel YS - Monthey et Sierre - Star Lausanne se joueront le samedi 6 novembre.



AUTRES PATINOIRES

● FR GOTTÉRON - OLTEN 5-2
(1-1 3-0 1-1)

Saint-Léonard: 5444 spectateurs. Arbitre: M. Bertolotti. Buts: 2e Richard (Gagné, Gull) 0-1. 11e Bykov 1-1. 26e Rottaris (Silver) 2-1. 27e Khomutov 3-1. 35e Silver (Bykov, à 5 contre 4) 4-1. 44e Khomutov 5-1. 49e Stucki (Reinhart, Metzger) 5-2.

Pénalités: 4 x 2' contre FR Gottéron, 5 x 2' contre Olten.

FR Gottéron: Stecher; Princi, Descoux; Bobillier, Honegger; Hofstetter, Keller; Khomutov; Bykov, Schaller; Silver, Rottaris, Leuenberger; Monnier, Raymond, Aeschlimann.

Olten: Aebischer; Bourquin, Gull; Hirschi, Silling; Stucki, Reinhart; Loosli, Richard, Gagné; Bachofner, Schläpfer, Donghi; Müller, Metzger, Bütler.

● DAVOS - LUGANO 1-2
(0-1 1-1 0-0)

Patinoire de Davos: 4710 spectateurs. Arbitre: M. Ballmann.

Buts: 10e Aeschlimann (Larsson) 0-1. 26e Roth (Thibaudeau, Egli) 1-1. 38e Larsson (Djoos, à 5 contre 4) 1-2.

Pénalités: 2 x 2' contre chaque équipe.

Davos: Wieser; Egli, Rüedi; Gianola, Sigg; Massy, Equilino; Roth, Tsujitara, Thibaudeau; Gross, Müller, Cramer; Näser, Morf, Hänggi; Blaha; Soguel.

Lugano: Wahl; Djoos, Niederöst; Bertaggia, Leuenberger; Balmer, Sutter; Howald, Larsson, Aeschlimann; Jenni, Rötheli, Fontana; Walder, Schenkel, Heim.

● KLOTEN - BERNE 6-3
(2-2 2-1 2-0)

Schluefweg: 6500 spectateurs.

Arbitre: M. Kunz.

Buts: 4e Horak 0-1. 6e Fuchs (Beutler, à 5 contre 4) 0-2. 11e Ochsner (Celio) 1-2. 12e Hollenstein (Johansson) 2-2. 25e Wäger (Hollenstein, à 5 contre 4) 3-2. 29e Horak (Fuchs, Montandon) 3-3. 34e Ochsner (Schlagenhauf, à 5 contre 4) 4-3. 46e Erni (Hoffmann) 5-3. 47e Eldebrink (Hollenstein, Wäger) 6-3.

Pénalités: 2 x 2' contre Kloten, 4 x 2' contre Berne.

Kloten: Pavoni; Sigg, Eldebrink; Bruderer, Klöti; Kout, Mazzoleni; Hollenstein, Johansson, Wäger; Schlagenhaut, Ochsner, Celio; Erni, R. Meier, Hoffmann; Della Rossa. Berne: Tosio; Haapakoski, Rauch; Voisard, Beutler; Rutschi, Reber; Triulzi, Vrabec, Summanen; Horak, Montandon, Fuchs; Rogenmoser, M. Meier, Bärtschi.

● AMBRI-PIOTTA - ZOUG 3-2
(0-0 1-1 2-1)

Valascia: 5235 spectateurs.

Arbitre: M. Stalder.

Buts: 26e Brodmann (Kessler) 0-1. 39e Fedulov (Wittmann, à 4 contre 4) 1-1. 41e Jaks (Fedulov, à 5 contre 4) 2-1. 48e Tschumi (à 5 contre 4) 3-1. 55e Yaremchuk (Fergus, à 4 contre 3) 3-2.

Pénalités: 6 x 2' contre Ambri-Piotta, 5 x 2' contre Zoug.

Ambri-Piotta: Bachschmid; Gazzaroli, Riva; Tschumi, F. Celio; B. Celio, Gianini; Blair Muller; Fair, Léchenne, Viganò; Wittmann, Fedulov, Maltsev; Holzer, N. Celio, Studer; Jaks. Zoug: Schöpf; B. Schafhauser, A. Künzi; T. Künzi, Kessler; P. Schafhauser, Ritsch; Brodmann, Fergus, C. Muller; Antisin, Yaremchuk, Neuenschwander; Meier, Steffen, A. Fischer.

CLASSEMENT

| | | | | | | | |
|-----------------|---|---|---|---|----|----|----|
| 1. Gottéron | 8 | 7 | 1 | 0 | 38 | 22 | 15 |
| 2. Kloten | 8 | 6 | 0 | 2 | 35 | 18 | 12 |
| 3. Berne | 8 | 5 | 0 | 3 | 38 | 21 | 10 |
| 4. Lugano | 8 | 5 | 0 | 3 | 23 | 17 | 10 |
| 5. Ambri-Piotta | 8 | 4 | 0 | 4 | 28 | 27 | 8 |
| 6. Zoug | 8 | 2 | 0 | 4 | 33 | 27 | 6 |
| 7. Davos | 8 | 2 | 0 | 5 | 19 | 29 | 6 |
| 8. Olten | 8 | 2 | 1 | 5 | 15 | 31 | 5 |
| 9. Zurich | 8 | 2 | 0 | 6 | 24 | 30 | 4 |
| 10. Bienne | 8 | 2 | 0 | 6 | 13 | 44 | 4 |

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 16 octobre, 20 h: Berne - Olten, Davos - Bienne, FR Gottéron - Kloten, Zurich - Ambri-Piotta. 20 h 15: Lugano - Zoug.

BRÈVES

Cyclisme

LeMond en discussion avec GAN
L'Américain Greg LeMond, absent des pelotons depuis le mois de juin, est en discussions avec les responsables de l'équipe GAN pour une modification de son contrat.

Handball

L'Espagne bat la Suisse

Le Suédois Gunnar Blombäck est toujours à la recherche de sa première victoire à la tête de l'équipe de Suisse. Après les deux défaites contre l'Allemagne, la formation helvétique s'est inclinée à Pontevedra, en Galicie, devant l'Espagne, dans un match comptant pour le groupe 6 du tour préliminaire du championnat d'Europe. Victorieux 21-15 devant 2500 spectateurs, les Espagnols ont assuré leur billet pour le tour final au Portugal. En revanche, les chances de qualification des Suisses apparaissent fort compromises.

TV-SPORTS

TSR

20.55 Football. World Cup: Portugal - Suisse.

22.45 Fans de sport.

Après Portugal - Suisse.

TF1

20.45 Spécial sport.

Football, World Cup: France - Israël.

DRS

20.55 Football. World Cup: Portugal - Suisse.

TSI

20.55 Football. World Cup: Portugal - Suisse.

RAI

20.35 Football. World Cup: Italie - Ecosse.

22.50 Football. World Cup: Portugal - Suisse.

ARD

20.10 Football. Match amical: Allemagne - Uruguay.

EUROSPORT

09.00 Danse.

10.30 Tennis.

12.00 Football.

13.00 Football américain.

14.00 Rallye.

14.30 Tennis.

16.30 Natation.

17.30 Voile.

18.30 Hippisme.

20.00 Boxe.

21.30 Rallye.

23.00 Football.

Hockey sur glace - LNA: battu par Thurgovie, le HCC n'a qu'à s'en prendre à lui-même

Pénalités fatales

● THURGOVIE - LA CHAUX-DE-FONDS 4-1 (1-0 2-1 1-0)

A croire que le HCC ne supporte pas trop les longs voyages. Car à l'instar de mardi dernier à Coire, les Chaux-de-Fonniens ont laissé filer hier soir à Weinfelden deux unités qui étaient largement à leur portée. Thurgovie et ce poison de Dan Daoust ont su profiter à merveille des pénalités mineures infligées aux gars des Mélézes pour empocher la totalité du pactole. C'est bien connu: en hockey sur glace, comme dans tous les sports, il ne s'agit pas d'être génial, mais bien d'être efficace. Les Alémaniques l'ont compris!

Weinfelden
Gérard STEGMÜLLER

«D'accord, ce n'était pas un bon match. Mes gars ont cependant tout donné. Ce soir, en fonction de notre travail, nous aurions dû l'emporter. Mais la réussite n'était pas avec nous. Comme les arbitres, d'ailleurs.»

Une demi-heure après la fin du match, Riccardo Fuhrer était encore tout «patatras». Et il évoquait la prestation des directeurs de jeu, performance qui, à ses yeux, a précipité la défaite de ses poulains. «Soyons honnêtes, reconnaissait le Bernois. Ils ne nous ont pas fait perdre les deux points, mais M. Friedli ne doit pas trop aimer le HCC. Déjà à Herisau, il avait sifflé contre nous. Rebelote ce soir. Je trouve que cela fait beaucoup.»

«JE NE COMPRENDS PAS»

Que M. Friedli n'ait pas été transcendant, c'est un fait. Et le HCC non plus. Thurgovie itou. Dans un tel décor, les antagonistes n'ont donc pas fait dans le dix-huit carats.

«Nous avions pourtant bien négocié le début de match. On savait que Thurgovie allait démarrer à cent à l'heure, commentait le boss des Mélézes. Et il y a eu cette première pénalité infligée à Raess (5e).» Qui a coïn-



Jean-Luc Schnegg

Une bonne performance hier soir. Mais cela n'a pas suffi...

dicé avec le début du festival Daoust (6e).

Mais le HCC a réussi à faire surface. Leimgruber (13e et 14e) et Shirajev (17e) butaient soit sur un Gerber qui relâchait pourtant une quantité impressionnante de pucks, ou alors ils se montraient maladroits. Et puis, alors qu'il restait dix-huit secondes, Shirajev écopait de deux fois deux minutes. Le tiers médian était vieux de trente et une secondes que Della Vecchia, servi par Daoust, doublait la mise.

Peu après la demi-heure, alors que Lambert était à son tour en prison, Oppliger échouait d'un poil. Sur le contre, Keller mystifiait Schnegg. Un coup d'œil sur l'horloge: cela faisait cinq mis-

rables secondes que le Canadien du HCC était de retour sur la glace. «Pour moi, avouait Fuhrer, ce but est également encaissé comme si nous étions à qua-

Güttingersreuti: 2400 spectateurs.

Arbitres: MM. Friedli, Gianoli et Kurmann.

Buts: 6e Daoust (Henry, à 5 contre 4) 1-0. 21e Dalla Vecchia (Daoust, à 5 contre 4) 2-0. 33e Keller (Wiesmann) 3-0. 36e Murisier 3-1. 59e Daoust (à 5 contre 6) 4-1.

Pénalités: 2 x 2' contre Thurgovie, 5 x 2' contre La Chaux-de-Fonds.

Thurgovie: Berger; Posma, Henry; R. Ott, Gasser; Wies-

mann, Stocker; Dalla Vecchia, Daoust, Weisser; Schai, Müller, Steger; Schrepfer, Lauber, Keller.

La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Shirajev, Pfofi; D. Ott, Baume; Murisier, Raess; Laczko, Lambert, Oppliger; Leimgruber, Gazzaroli, Lüthi; Jeannin, Dick, Rohrbach.

Notes: La Chaux-de-Fonds est privé des services de Campbell (étranger en surnombre).

but. Mais face à Thurgovie, tout s'est écroulé.»

MANQUE D'INITIATIVE

Largement menés à la marque, les Chaux-de-Fonniens continuaient néanmoins d'y croire. Un spectaculaire solo de Muri- sier (36e) allait leur redonner un semblant d'espoir.

D'autant que le HCC débutait l'ultime période en supériorité numérique. Mais 1' et 51" n'ont pas permis aux Neuchâtelois de réduire l'écart. Au contraire: on a été bien près du 4-1 que du 3-2. Heureusement que Schnegg était dans de meilleures dispositions que ses petits camarades.

Le HCC avait beau dominer, il ne parvenait pas à passer l'épave. Et il faut bien avouer que les Chaux-de-Fonniens n'étaient guère précis dans leurs entreprises. Dans ces conditions, Thurgovie pouvait voir venir.

A 120 secondes du coup de sifflet final, Fuhrer remplaçait Schnegg par un joueur de champ. Las pour le HCC: Lambert perdait la rondelle à la ligne bleue et Daoust scellait le score final. Le HCC n'était plus leader...

«Mes joueurs n'ont pas assez pris d'initiative, remarquait encore Riccardo Fuhrer. J'ai eu comme l'impression que chacun comptait sur l'autre pour faire le travail. On ne peut pas dire que nous avons sous-estimé Thurgovie. Non. Mais souvent, ce n'est pas la meilleure formation qui gagne, mais plutôt la plus intelligente. Reste qu'il faut le reconnaître: nous avons déjà mieux joué que ce soir.»

Quelqu'un osera-t-il prétendre le contraire..? G.S.

AUTRES PATINOIRES

● LAUSANNE - BÜLACH 5-5 (2-2 1-1 2-2 0-0) a.p.

Malley: 2050 spectateurs. Arbitre: M. Ehrensperger. Buts: 6e Lapointe (Desjardins) 1-0. 10e Desjardins (Gagnon, à 5 contre 3) 2-0. 12e Celio (Bünter) 2-1. 17e Gull (Celio) 2-2. 24e Ekelund (Bünter) 2-3. 40e Epiney (Lapointe) 3-3. 41e McLaren 3-4. 45e Pittet (Caretta) 3-5. 52e Guyaz (Gasser, à 4 contre 4) 4-5. 60e Gagnon (Epiney) 5-5. Pénalités: 5 x 2' contre Lausanne, 7 x 2' contre Bülach.

● MARTIGNY-VALAIS - COIRE 7-2 (1-0 5-1 1-1)

Octodure: 1100 spectateurs. Arbitre: M. Moreno. Buts: 13e Aebersold (Taccoz) 1-0. 23e Kurylowski 1-1. 25e Aebersold (T. Heldner, à 5 contre 4) 2-1. 26e Bernard 3-1. 28e T. Heldner (Rosol) 4-1. 36e Aebersold (Rosol, Glowa; à 5 contre 4) 5-1. 37e Ecoeur (Neukom, à 5 contre 4) 6-1. 44e Taccoz (Aebersold) 7-1. 45e Malgin 7-2. Pénalités: 3 x 2' contre Martigny-Valais, 6 x 2' Coire.

● GRASSHOPPER - HERISAU 6-5 (2-3 2-1 1-1 1-0) a.p.

Neudorf: 656 spectateurs. Arbitre: M. Pfrunder. Buts: 2e Koller (Vlk, à 5 contre 4) 0-1. 5e Beer (Fischer, Summermatter) 0-2. 11e Ayer (Hotz, Wick; à 4 contre 3) 1-2. 16e Blöchliger (Dolana) 1-3. 19e Osborne (Wick) 2-3. 25e Nater (Keller) 2-4. 29e Wick 3-4. 34e Osborne (Hotz, Ayer) 4-4. 50e Freitag (Zenhäuser) 4-5. 51e Hagmann (Schellenbaum, Cadisch) 5-5. 62e Osborne (Ayer, Wick) 6-5. Pénalités: 6 x 2' contre Grasshopper, 8 x 2' contre Herisau.

CLASSEMENT

| | | | | | | |
|---------------|---|---|---|---|-------|---|
| 1. Rapperswil | 6 | 4 | 1 | 1 | 27-16 | 9 |
| 2. Martigny | 6 | 4 | 0 | 2 | 31-23 | 8 |
| 3. Chx-de-Fds | 6 | 4 | 0 | 2 | 25-22 | 8 |
| Grasshopper | 6 | 4 | 0 | 2 | 25-22 | 8 |
| 5. Coire | 6 | 3 | 0 | 3 | 21-22 | 6 |
| 6. Thurgovie | 6 | 2 | 1 | 3 | 20-24 | 5 |
| 7. Ajoie | 6 | 2 | 1 | 3 | 22-27 | 5 |
| 8. Herisau | 6 | 1 | 2 | 3 | 24-28 | 4 |
| 9. Bülach | 6 | 1 | 2 | 3 | 19-24 | 4 |
| 10. Lausanne | 6 | 1 | 1 | 4 | 21-27 | 3 |

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 16 octobre, 17 h 30: Bülach - Herisau. 20 h: La Chaux-de-Fonds - Ajoie. Lausanne - Martigny, Rapperswil - Grasshopper, Thurgovie - Coire.

Les adversaires de Kloten - Les 12, 13 et 14 novembre prochain, Kloten disputera, sur sa patinoire du Schluefweg, une poule demi-finale de la Coupe d'Europe. Les champions suisses seront opposés à Sokol Kiev (Ukraine), à Brynäs (Suède) et à Kamenogorsk (Kazakhstan). (si)

BRÈVES

Football

Maradona retenu

Diego Maradona a été convoqué officiellement par l'entraîneur Alfio Basile dans l'équipe d'Argentine qui affrontera l'Australie en match de barrage de la Coupe du monde de football (aller, le 31 octobre à Sydney, retour le 17 novembre à Buenos Aires).

Allemagne: contrat indéterminé pour Vogts

Le contrat de Berti Vogts, l'entraîneur de l'équipe d'Allemagne, qui devait normalement prendre fin en décembre 1994, va être transformé en contrat à durée indéterminée, a annoncé le président de la Fédération allemande (DFB), Egidius Braun.

Boksic: accord de principe avec la Lazio

La Lazio de Rome a conclu un accord de principe avec le président de l'OM, Bernard Tapie, pour le transfert du Croate Alen Boksic au club romain dès cette saison, a indiqué un porte-parole du club italien. La Lazio a cependant précisé que cet accord ne pourrait être signé avant le 3 novembre, date de la réouverture du second «mercato» (marché italien des transferts).

Tennis

Coupe Davis: Gullikson capitaine des USA

Tom Gullikson a été désigné comme nouveau capitaine de l'équipe américaine de la Coupe Davis, a annoncé à New York, le président de la Fédération américaine de tennis (USTA), Howard «Bumpy» Frazer.

Divers

SuperTOTO 93: encore plus attrayant

L'action qui, par quatre fois déjà, a remporté un grand succès, va sans doute battre de nouveaux records. En effet, les gains qu'affiche le SuperTOTO de cette année sont plus importants que jamais. Pour la première fois dans l'histoire du SuperTOTO, la Société du Sport-Toto garantit une somme gagnante d'un million de francs au premier rang pour le concours no 48 des 4 et 5 décembre 1993.

Amère défaite d'Ajoie à Rapperswil

Une punition mortelle

● RAPPERSWIL - AJOIE 8-2 (1-1 1-1 6-0)

Mike Mc Namara a certainement dû faire la leçon à Patrice Heiz. Force est en effet de reconnaître que l'attitude du défenseur ajoutait à la punition de quelques points, ou du moins qu'elle l'a contrainte à s'incliner plus que nettement face à Rapperswil. Dommage, vraiment dommage puisque les Jurassiens étaient en passe de faire oublier leurs deux derniers matches, ceux qui avaient fait douter l'ensemble de l'équipe.

Le tournant du match se passe donc à la 46e minute. A ce moment-là, Ajoie est mené d'un but. Rien de bien grave ni de bien inquiétant. Jusque là, les Jurassiens ont fait jeu égal avec leurs hôtes. Volontaires et disciplinés, ils sont en passe de prou-

ver que même les équipes les mieux classées du groupe ne lui font pas peur. Tant mieux. Pour tout arranger, le spectacle présenté est agréable.

Et puis Heiz se met en évidence de la pire des manières. Il effectue une charge violente sous les yeux de l'arbitre. Celui-ci n'hésite pas une seconde. Il inflige une punition de cinq minutes au défenseur jurassien. Une sanction peut-être un peu sévère, pour l'équipe s'entend. Nous aurions mieux vu deux fois deux minutes pour dureté excessive. Reste qu'il n'y a rien de scandaleux dans la décision prise par M. Gobbi.

Ce qui l'est plus, ce sont les conséquences. Pendant que Heiz, qui recevait en prime une pénalité de match, chauffait le banc, les hommes de Rautakalio inscrivaient trois buts. C'est dire que les Jurassiens avaient

perdu tout espoir de sauver ne serait-ce qu'un point. Ils perdirent même le contrôle de leurs nerfs, aidés en cela il est vrai par des Saint-Gallois qui n'hésitaient pas à répliquer. En quelques minutes donc, le spectacle plaisant offert par les joueurs durant quarante minutes, était totalement oublié. La canne servait à cogner sur un adversaire mais pas à propulser une rondelle. Les poings entraient également en action. Bref, tout sauf du hockey sur glace, ce qui rend d'ailleurs la défaite jurassienne encore plus amère.

Lido: 2800 spectateurs. Arbitres: MM. Gobbi, Oberli et Kienholz.

Buts: 6e Griga (à 5 contre 3) 0-1. 13e Stehlin (Bisset, à 5 contre 4) 1-1. 27e Miner (Priestlay, à 5 contre 4) 1-2. 39e Langer (à 5 contre 4) 2-2. 46e Kessler (Bisset) 3-2. 46e Seeholzer (Wer-

der, à 5 contre 4) 4-2. 48e Naef (à 5 contre 4) 5-2. 50e Allison (Kossmann, à 4 contre 3) 6-2. 53e Stehlin (Bisset) 7-2. 60e Allison (Langer, à 3 contre 3) 8-2.

Pénalités: 10 x 2' contre Rapperswil, 10 x 2' + 1 x 5' (Heiz) + 1 x 10' (Lamminger) + pénalité de match (Heiz) contre Ajoie.

Rapperswil: Boesch; Goetz, Langer; Haueter, Naef; Bünzli; Seeholzer, Bisset, Stehlin; Allison, Kossmann, Brüttsch; Camenzind, Werder, Kessler; Honnegger, Aeschbacher.

Ajoie: Fraschina; Tanner, Miner; Heiz, Baechler; Lapointe, Capaul; Kohler, Priestlay, Griga; Rothen, Bornet, Lamminger; Furer, Mozzini, Marquis; Pestrin.

Notes: Rapperswil sans Berchtold (blessé). Ajoie est privé de Rohrbach (blessé). (mr)

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Le Locle

Le Röstigraben à vélo

Trente-deux jeunes Zurichois, des apprentis âgés de 16 à 20 ans accompagnés de quatre adultes, ont été envoyés une semaine en Romandie par leur entreprise, Electrowatt, avec mission d'étudier le Röstigraben.

Page 18

Peseux

Reprise de Borel S.A.

Borel S.A., à Peseux, a trouvé un repreneur. Il s'agit de l'entreprise biennoise SOLO Fours industriels SA. Cette reprise ne permettra cependant pas de sauver les 77 emplois perdus lors de la faillite de Borel, en juin dernier; seuls trois à six anciens collaborateurs seront engagés au sein de la nouvelle structure neuchâteloise.

Page 20

Procès Plumey

Décision sur l'ajournement reportée

Le Tribunal correctionnel de Bâle a reporté à jeudi sa décision concernant l'ajournement du procès d'André Plumey. Lors de l'audience d'hier, le principal accusé a répété qu'il n'était pas un escroc.

Page 24



Météo:

Nébulosité changeante, puis augmentation de la nébulosité, suivie de quelques averses.

Demain:

Au début encore pluvieux, parfois orageux. Pluies s'estompant en cours de journée.

Lac des Brenets
751,62 mLac de Neuchâtel
429,69 m

Fête à souhaiter mercredi 13 octobre 1993: EDOUARD



20°
Lever: 6 h 47
Coucher: 17 h 58

10°
Lever: 4 h 05
Coucher: 16 h 24

0°
2800 m



L'Impartial

Sauvegarde des plantes sauvages

Le Conseil de l'Europe a choisi Neuchâtel

Le deuxième atelier du Conseil de l'Europe sur la «Sauvegarde des plantes sauvages progénitrices des plantes cultivées en Europe» s'ouvre demain, à Neuchâtel. Une vingtaine de conférenciers se pencheront sur l'élaboration de stratégies intégrées de conservation. Le professeur Philippe Küpfer, de l'Université de Neuchâtel, a résumé les préoccupations et les objectifs de la rencontre.

La diversité biologique, appauvrie de nombreuses espèces disparues, est menacée. La situation est alarmante en raison d'une part, de la pression humaine sur les milieux naturels, d'autre part, des impacts négatifs des biotechnologies.

L'objectif des spécialistes qui se réuniront à Neuchâtel n'est pas de faire passer les généticiens pour des apprentis sorciers, précise le professeur Küpfer. Leur science est respectée. Elle contribue toutefois à la disparition de variétés cultivées en faveur d'individus économiquement plus rentables en matière de coûts de production et (ou) écologiquement plus résistants. Donner aux plantes des armes contre les maladies, par exemple, part d'un bon sentiment... mais il n'est pas difficile d'imaginer ce que les généra-

tions antérieures, vulnérables, deviendront.

«CONTAMINATION» GÉNÉTIQUE

Si elle ne conduit pas directement à la perte de l'espèce, la perte génétique de certaines variétés est dommageable pour la diversité biologique. Par ailleurs, explique Philippe Küpfer, les craintes des spécialistes s'orientent aussi vers un risque de perturbation des populations d'origine.

La plante sauvage peut être gé-

nétiquement «contaminée» par l'espèce cultivée. Des études menées en Suisse sur la luzerne l'ont en particulier démontré. Le cas du chou, à l'état sauvage en Angleterre et aux abords de la Méditerranée, sera notamment évoqué lors des journées de réflexion qui se tiendront à Neuchâtel. On y parlera aussi de blé, de pois, de pommier, d'artichaut, de crocus et de narcisse, de dactyle (une herbe) et de peuplier.

La réunion devra conduire à l'élaboration de stratégies de

conservation pour le Conseil de l'Europe. L'idéal, pour les espèces sauvages plus particulièrement, est évidemment la conservation «in situ», dans l'écosystème d'origine, remarque Philippe Küpfer. Conserver une plante jurassienne dans des conditions climatiques méditerranéennes, pour donner un exemple extrême, ne serait qu'un pis-aller. Par ailleurs, la création de banques de gènes, intéressante pour la sauvegarde du patrimoine des plantes cultivées, devrait s'accomplir en plu-

sieurs exemplaires afin de prévenir les risques de destruction accidentelle.

Le premier atelier organisé par le Conseil de l'Europe sur le thème de la «sauvegarde des plantes sauvages progénitrices des plantes cultivées en Europe» s'est déroulé au Portugal. Plusieurs pays avaient soumis leur candidature à l'organisation du deuxième (et dernier) atelier. Le choix du Comité des ministres s'est porté sur la Suisse et l'Université de Neuchâtel en a bénéficié. A.T.

**Faillite de la Société Pierre-Yves Gabus**

«Il n'y aura pas de lésés»

La société anonyme Pierre-Yves Gabus a été mise en faillite, vu son surendettement. Mais son administrateur unique, toujours aussi plein de projets, reprend à son nom ses activités et continue d'exploiter la galerie à Bevaix. Il affirme qu'il n'y aura pas de lésés. Mais une procédure pénale est en cours d'instruction.

Le 23 septembre 1993, le Tribunal de Boudry a prononcé la faillite de la société anonyme Pierre-Yves Gabus. Le bouilliant marchand d'art affirme ne pas connaître le montant de ses dettes. Après s'être adjoint le soutien de deux conseillers légaux - un avocat et une fiduciaire - qui ont conclu au surendettement de la société, il l'a mise en faillite. Mais il assure que personne ne sera lésé: il continue ses activités... «Je reprends tous les passifs des clients privés à mon nom et puis voilà... On refera un nou-

veau chalet!». La galerie d'art de Bevaix travaille. Pierre-Yves Gabus prépare une très grande exposition-vente à la Chaux-de-Fonds, dans un an. «Le mécénat juif à la Chaux-de-Fonds au début du siècle», sous le titre de «J'accuse», la célèbre lettre ouverte de Zola.

A l'Office des poursuites et faillite de Boudry, le secret professionnel règne. Oui, il pourrait y avoir vente d'œuvres d'art dans le cadre de la faillite, mais le montant reste tu.

PROCÈS AU PRINTEMPS

Pierre Cornu, juge d'instruction, reconnaît qu'une procédure pénale est en cours contre Pierre-Yves Gabus. Certains clients, remboursés, ont retiré leur plainte, d'autres l'ont maintenue. Ils avaient confié au marchand d'art des objets à vendre. Ils ont trouvé preneur aux enchères, mais leur ancien propriétaire n'a pas été payé par Pierre-Yves Gabus. Les faits relèvent de l'abus de

confiance - voire de l'escroquerie - et se poursuivent d'office. Un retrait général des plaintes n'empêcherait pas Pierre-Yves Gabus de comparaître devant la justice. L'instruction, débutée en juin 92, est presque terminée: le procès pourrait se dérouler au printemps prochain.

Pierre-Yves Gabus, fils de l'ethnologue neuchâtelois, a donné dans la brocante avant d'ouvrir sa galerie d'art à Bevaix, en 1968. Il y a exposé des artistes aussi prestigieux que Balthus... Depuis 1979, Pierre-Yves Gabus organise des ventes aux enchères dont l'ampleur n'a cessé de croître, jusqu'en 1990: ses ventes atteignaient alors 50 millions de francs. La conjoncture, des déboires avec les douanes françaises (il refuse de discuter avec elles et de leur «donner» les noms de ses clients contre des œuvres saisies) et un marchand d'art franco-suisse ont concouru à sa déconfiture financière. AO

REGARD

L'homme, toujours lui...

L'homme est à l'origine de pertes irréversibles d'espèces animales et végétales (dont le nombre exact demeurera à jamais inconnu) et de menaces qui pèsent aujourd'hui gravement sur le patrimoine naturel. Il n'a pas seulement agi pour subvenir à ses besoins légitimes, mais son égoïsme, son indifférence et son manque de connaissances ont beaucoup contribué à cet appauvrissement de la diversité biologique.

Les causes étant connues, peut-on, à défaut de les éliminer, en limiter les effets? Une utilisation plus rationnelle des ressources pourrait encore combler les besoins légitimes, mais il faudrait parallèlement, notent les spécialistes, maîtriser l'explosion démographique, source de demande croissante. Les aspirations égoïstes, elles, n'ont de chance d'être jugulées que par un changement radical de la société, en privilégiant la qualité de la vie plutôt que la croissance économique...

L'indifférence, ou l'insouciance, est plus aisée à combattre et la prise de conscience, toujours plus sensible, de la population aux questions écologiques le démontre. Il s'agit, pour les pouvoirs publics et les scientifiques, de mener un effort d'information et d'éducation.

Quant au manque de connaissances, les scientifiques s'accordent pour dire qu'il faut réduire l'ignorance des faits et des causes biologiques par des programmes de recherches efficaces, bien conçus et coordonnés. Cependant, l'histoire de l'humanité a donné de multiples exemples d'entreprises aux conséquences imprévues par leurs concepteurs. Une certaine prudence s'est instaurée, mais des effets secondaires (aux suites parfois désastreuses) arrivent encore sans s'annoncer, hélas.

Le savoir a des limites que la sagesse devrait empêcher d'outrepasser.

Annette THORENS

Match au loto du HC Star

Le 15 octobre, à 20 heures précises, à La Maison du Peuple La Chaux-de-Fonds

40 tours, 4 cartons. 1er carton 3 vrenelis, 2e carton 4 vrenelis, 3e carton 8 vrenelis, 4e carton 1 VTT Ferraroli Dolomites, valeur 1790.—



Jubi-Hit No41

1/2
prix

bière **CH** Pick Pay
lager blonde

58 cl

~~1.80~~

- .40

+ verre

Copyright by Pick Pay AG

Le **Discounter de marques**

B 41/93 valable du 13. au 19.10.1993

Depuis 25 ans votre porte-monnaie jubile!

| | | |
|---|---|---|
| <p>saucés fines Maggi 20% meilleur marché! toutes les sortes p.e. sauce liée, 60 g duo 2.15 1.70</p> <p>fromage d'italie portions env. 200 g kg/12.50kg/ 7.50 7.50</p> <p>tête de nègre Fürer 4 pièces 132 g 1.60 1.20</p> <p>Crème Dessert Yoplait toutes les sortes, 2 x 125 g 1.35 1.-</p> <p>Dolce Vita Yoplait toutes les sortes, 2x115 g 1.70 1.30</p> <p>Jacobs Night & Day 500 g sous vide 6.95 6.15</p> <p>Jacobs Jubila 1 kg en grains 10.95 9.90</p> <p>Nescafé Classic 300 g recharge 14.50 12.95</p> <p>jus de pomme Ramseier trio 3 x 1/4 litre 1.95 1.60</p> <p>Cardinal Lager blonde 10 x 33 cl 8.45 7.45</p> <p>Coca Cola / light + verre 1 litre 1.30 1.05</p> <p>Dash Ultra / Color 3 kg recharge 16.40 12.90</p> <p>Pedigree Pal Selection boeuf, lapin, 300 g 1.85 1.45</p> | <p>Coca Cola/light, Sprite light, Fanta + verre 1,5 litre pet 1.95 1.50</p> <p>Uncle Ben's Sauce Minute toutes les sortes 350 g 3.25 2.50</p> <p>Whiskas Finesse toutes les sortes multipack 8 x 100 g 6.80 5.50</p> | <p>Jacobs Medaille d'or Fr. 1.50 meilleur marché! 200 g instant 10.95 9.45</p> <p>Alpenstock 22% meilleur marché! 4 pièces assortis 80 g 2.50 1.95</p> <p>Beaujolais AC 33% meilleur marché! les Glamoureuses 7 dl, 1992 5.95 3.95</p> |
|---|---|---|

METROPOLE CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS

44-4847

Pick Pay.



B 41/93 valable du 13. au 19.10.1993

Des prix d'amis depuis 25 ans!

DIVERS

Au Royaume

Réouverture samedi 16 octobre
Confection dames et messieurs - Robes de mariées - Vêtements de cuir - Articles cadeaux - Bijouterie - Réparations
BOUCHERIE - ALIMENTATION

Remziye et Haci Kisa
Place des Six-Pompes 6
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ + fax 039/28 14 57
Privé 039/23 85 44
132-510904

GASTRONOMIE

Les Perrenches
Les Bulles - ☎ 039/28 43 95 - Famille Amstutz

Venez savourer midi et soir:
LA CHASSE SUR ARDOISE,
viandes et crevettes sur ardoises,
et nos **SPECIALITES CHINOISES**.

132-12362

oo

Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
132-12367

ENSEIGNEMENT

Gratuit: 1 leçon d'essai!

WALL STREET INSTITUTE
SCHOOL OF ENGLISH

La seule école d'anglais à horaires libres garantissant vos résultats

Appellez vite!

La Chaux-de-Fonds: 039 23 55 30
Neuchâtel: Tél. 038 25 16 64

22-2832

DIVERS

Un bon choix: L'OURS AUX BOIS
Pour réserver: 039/61 14 45
14-8154

À VENDRE POMMES ET POIRES

différentes variétés. Fr. 1.80 le kg.
Arbres fruitiers hautes tiges et demi-tiges.

Ecole d'agriculture, Cernier,
le jeudi de 8 à 12 heures et de 14 à 16 heures. ☎ 038/53 21 12.

28-132

DIVERS

AUBERGE DE L'ASSESEUR MONT-SOLEIL

Vacances annuelles
du 22 octobre au 11 novembre inclus.

La tenancière
132-510140/4x4

JE RÉPARE

Pendules, régulateurs et montres anciens et nouveaux, vente de pendules et montres anciennes, achat, vente, fournitures.
Service à domicile sur demande.

HORLOGERIE ROCHAT
Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00 - 039/28 11 84
132-12428

DIVERS

OUVERTURE NOCTURNE
jusqu'à 22 heures

CHEZ MEUBLES GEISER SA
40 ans - 1953/1993
du lundi 11 octobre
au samedi 16 octobre 1993

Ouverture

Lundi à vendredi: 8 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 22 h 00
Samedi: 08 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 18 h 00

GRAND PARKING

LOTÉRIE GRATUITE

1er prix: 1 bon d'achat Fr. 500.-
2e prix: 1 bon d'achat Fr. 300.-
3e prix: 1 bon d'achat Fr. 200.-
4e prix: 1 bon d'achat Fr. 100.-
5e prix: 1 bon d'achat Fr. 100.-

meubles geiser sa
2720 TRAMELAN
Grand-Rue 13 + 17
Tél. 032 97 45 76

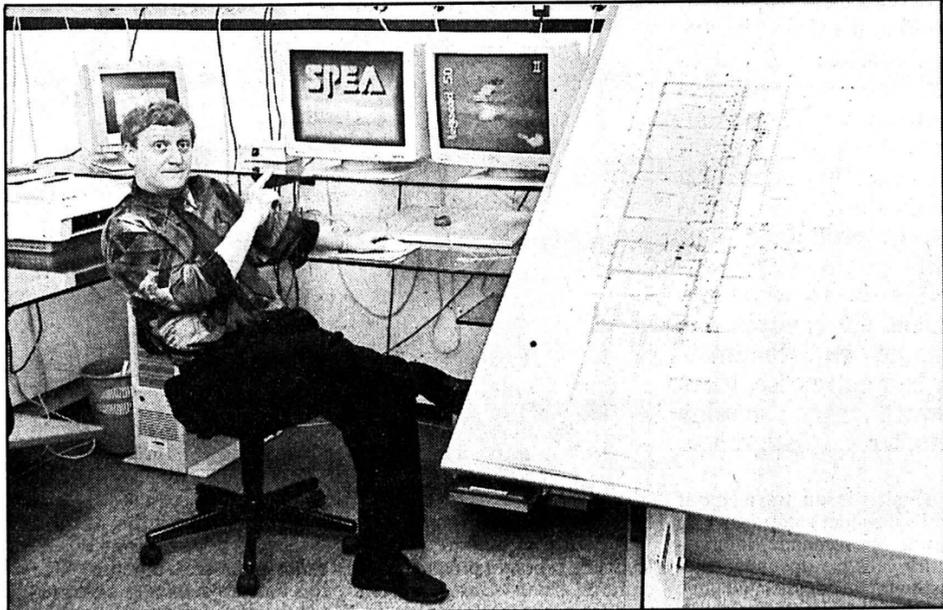
6-12893

Proelectro, bureau d'études en électricité: deux ans et déjà un agrandissement

Courant fort pour jeune entreprise

Il fallait y penser et l'idée ne pouvait venir que d'un praticien. Jean-Pierre Ramseyer a créé à La Chaux-de-Fonds, en juillet 1991, un bureau d'études en électricité, maillon devenu rapidement indispensable entre le maître d'œuvre et l'installateur en électricité. Proelectro travaille dans la discrétion des plans de circuits électriques, avec des outils informatiques les plus performants. Déjà cette entreprise est impliquée dans les plus gros chantiers de la ville; avec un développement remarquable, occupant 9 personnes et agrandissant ses locaux, elle écrit une belle histoire, en contrepoint de la morosité économique ambiante.

Sur le plan du dynamisme professionnel, Proelectro se pose en exemple, saluée par des revues comme le mensuel économique «Bilan» (mars 1993) ou des journaux spécialisés. Jean-Pierre Ramseyer a le profil des jeunes entrepreneurs qui opposent la créativité à la crise.



Le directeur de Proelectro, Jean-Pierre Ramseyer, 35 ans

Du dynamisme à revendre. Entre plans d'électricité et informatique, une place était à prendre.

Ce jeune Ajoulot de 35 ans a une formation de base de monteur-électricien, complétée par des connaissances en automatisation industrielle et une maîtrise fédérale d'installateur-électricien, le tout assorti de concessions en électricité, paratonnerre, panneaux solaires, etc.

Fort de ce bagage, il a collaboré à un bureau d'études en électricité qui l'a conduit sur différents chantiers de la région.

En 1991, il décide de voler de ses propres ailes et fonde son entreprise, à La Chaux-de-Fonds. «Une analyse de la situation m'a démontré que le Haut du canton était plus dynamique que le Bas, en matière de projets de construction». La place était également vierge de bureau similaire.

Il démarre seul, puis avec une apprentie, dans un petit local de la rue du Temple-Allemand 111.

Très vite, des architectes de la ville lui confient la planification des installations électriques de gros chantiers. A la veille de Noël 1991, un merveilleux cadeau arrive, avec le mandat du hangar des TC. «C'était le déclic et l'impulsion qui m'ont conduit à engager du personnel». Aujourd'hui, l'entreprise compte neuf personnes, techniciens, dessinateur et dessinatrice, employée de commerce et appren-

tis. Samedi dernier, c'était jour de déménagement, les surfaces s'agrandissant à l'étage supérieur.

ESSOR REMARQUABLE

Dans ces temps difficiles, quel est le secret du succès d'une si jeune entreprise? «J'apporte aux architectes et maîtres d'œuvres quelque chose qui simplifie leur travail» commente Jean-Pierre Ramseyer. S'appuyant sur une informatique de pointe, avec des logiciels spécialement mis au point, ce bureau d'études fournit les plans des circuits électriques complets, avec téléphonie, informatique, lumière, et autres; elle peut encore les juxtaposer à tous les autres circuits nécessaires, rationalisant le travail des architectes et des divers intervenants. De même, les programmes permettent d'établir directement les devis correspondants et les cahiers des charges pour les appels de soumission.

Da la longue liste des réalisations ou des projets en cours, relevons la nouvelle construction des TC, au Bois Jeandroz, et le Centre d'entretien des TP, à La Chaux-de-Fonds. Le patron de cette jeune entreprise, qui aime faire jouer les synergies humaine et technique, reste lucide: «Passer de deux à neuf personnes en deux ans, c'est une bonne expansion; mais le plus dur reste à faire, soit confirmer le succès et continuer à faire la preuve de nos compétences».

I.B.

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVE

Barrage du Châtelot La foule du week-end

Bien inspirée et point déçue du spectacle découvert, la foule de promeneurs a déambulé de manière continue durant ce dernier week-end au bord du Doubs et plus particulièrement aux abords du barrage du Châtelot, submergé par la crue du cours d'eau. C'était alors d'une hauteur de 60 cm, au-dessus du barrage, que descendait une chute d'eau spectaculaire. Depuis lors, la situation s'est quelque peu stabilisée et hier, le déversement n'était plus que de 18 cm. Débordé, Edgard Cosandier, le patron de la halte du Châtelot, l'a été aussi samedi et dimanche derniers. Son restaurant, sis à une dizaine de minutes du barrage, n'a pas désempé, à tel point que des clients ont spontanément prêté main forte au tenancier. S'il arrive que 200 à 250 personnes se retrouvent en cet établissement, pour des rencontres ponctuelles, Edgard Cosandier n'avait jamais vu autant de monde aller et venir, sans discontinuer. (ib)

AGENDA

Manuel Girardin au Club 44

Proche-Orient: attente et espoir

Au début du mois de septembre, Manuel Girardin, journaliste à la Radio romande, se trouvait entre Jéricho et Jérusalem, en témoin privilégié des événements historiques qui se sont déroulés au Proche-Orient. Il sera au Club 44, jeudi 14 octobre, 20 h 30, pour partager ce qu'il a vu et entendu. (Imp)

Concert au CAR Groupes locaux

Les vacances scolaires sont particulièrement animées au CAR (Centre de rencontre et d'animation) rue de la Serre 12, qui annonce deux concerts et une disco pour cette semaine. Ce sera d'abord, jeudi 14 octobre, 20 h, deux groupes locaux qui se produiront, soit «Eclipse» suivi de «1 h 11», groupe qui a déjà fait la joie de ses fans récemment et qui se présente dans une nouvelle formation. Avis aux copains. (Imp)

Premier concert d'abonnement de la Société de musique

Admirable public

Il appartenait à l'orchestre de chambre de Riga d'ouvrir lundi soir la saison des concerts d'abonnement de la Société de Musique.

Dans le concerto pour piano en mi majeur (BWV 1053) de J.-S. Bach, l'ensemble letton a paru avoir pas mal à faire encore pour rejoindre sur le plan technique la perfection des ensembles internationaux. La justesse des premiers violons laisse parfois à désirer, mais surtout, l'ensemble manque de relief et de précision rythmique. Il faut dire que le très jeune chef Normund Sne, placé à peu de distance de la paroi du fond du podium, tournait le dos à quasi la moitié de son ensemble.

Battant la mesure sans baguette plus qu'interprétant, on comprendra les quelques ombres relevées. Heureusement, la pianiste Ilse Graubin s'est révélée une interprète idéale de l'œuvre de Bach. Sa sûreté du jeu contrapunctique, son toucher égal sur toute l'étendue du cla-

vier ont enthousiasmé l'auditoire. Ces qualités ont trouvé par ailleurs leur plein épanouissement dans le merveilleux concerto pour piano en ré mineur (BWV 1052) de J.-S. Bach également où l'artiste mena le jeu avec autant d'autorité que de conviction.

On attendait avec impatience, sinon avec curiosité, une œuvre inconnue d'un compositeur tout aussi inconnu, du moins dans nos régions. Composée en 1991, «Voix» débute par un frémissant des contrebasses. L'ensemble paraît sortir du néant, cordes à la pointe de l'archet traitées à la Ligeti, sons tenus et glissés à la Xénakis, sonorités du médium à la Bartok. Arrêtons ici les références pour découvrir l'originalité d'une structure solide qui déploie un langage s'organisant à la fois sur les paramètres mélodiques, rythmiques et harmoniques. On a trouvé ici un orchestre renforcé dans le grave (6/5/4/4/2) parfaitement à l'aise dans ce répertoire, maîtrisant les

embûches techniques et mettant en relief les différents plans sonores. Le succès fut considérable et il s'en fallut de peu que l'œuvre d'une durée de 22 minutes soit bissée. C'est dire que les mélomanes chaux-de-fonniers sont aujourd'hui prêts à élargir les horizons d'écoute. Ce ne peut être qu'un bien si l'on entend assurer la pérennité d'une société aujourd'hui plus que centenaire.

Autant on peut demeurer réservé devant la production symphonique de Dvorak, autant sa musique de chambre – et particulièrement cette «Sérénade pour cordes, en mi majeur, op. 22» – est une réussite. Dvorak ne s'embarrasse ni de poncif, ni de verbiage, ni de grandiloquence. Il conserve de bout en bout à cette page son but premier qui est de divertir.

En bis, un mouvement d'un concerto grosso de Pergolèse pour un auditoire ravi de retrouver ses fauteuils de velours.

E. de C.

Centre aéré aux Planchettes

Des petits et des puzzles



Encore trop jeunes pour participer au passeport-vacances, les petits ont pourtant aussi des vacances d'automne actives. Le CAR (Centre d'animation et de rencontre) les emmène chaque jour aux Planchettes. Météo oblige, c'est à couvert qu'ils se sont défoulés, dessinant, coupant et peignant un puzzle de leur cru.

Chaque matin, de lundi à jeudi, une joyeuse cohorte de 16 enfants s'embarque en car postal, direction Les Planchettes. Là, bien à l'abri du Pavillon des fêtes, ils passent chacun deux journées entières à une tâche

fort sérieuse et hautement captivante. Mauvais temps obligeant, les animateurs et l'équipe d'encadrement ont imaginé des activités à couvert et proposé de réaliser entièrement un puzzle sorti de l'imagination des bambins. Au dessin d'abord, puis au découpage et à la peinture, de jolies créations ont vu le jour; ne lésinant pas sur l'effort, les enfants ont encore réalisé les boîtes adéquates pour ranger leur création.

Au retour, la fierté n'a d'égale que la bonne humeur engendrée par cette activité appréciée. (ib)

Inondations au Tessin et en Valais

Don de dix mille francs

Au cours de sa dernière séance, le Conseil communal a pris connaissance d'une lettre de la Croix-Rouge suisse relative à la situation que vivent actuellement certains habitants de notre pays suite aux graves inondations qui ont frappé notamment le Valais et le Tessin.

Dans le cadre des actions menées par cette institution, le Conseil communal a pris la décision de verser une somme de 10.000 francs en faveur des victimes de cette catastrophe naturelle, afin de contribuer dans une modeste mesure à leur venir en aide.

AUJOURD'HUI

● DISCO
César's discothèque
Di-je, 21 h 30 - 2 h;
ve + sa, 21 h 30 - 4 h.

Il invite la population à participer également, dans la mesure de ses moyens, aux diverses actions menées dans ce cadre.

(comm)

NAISSANCE

Isabelle et Daniel
ROCHAT-HUNSPERGER
sont très heureux d'annoncer
la naissance de leur fils

FLORIAN

Alexandre

le 12 octobre 1993

A la Maternité de l'Hôpital

de Saint-Imier

Dr-Schwab 4

2610 Saint-Imier

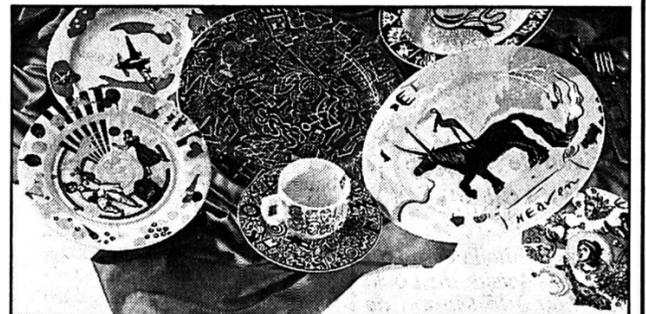
132-510931

PUBLI-REPORTAGE

P.-A. Kaufmann et Fils

Pl. du Marché 8-10 - 2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 10 56



Première mondiale dans la convivialité à la Quincaillerie P.-A. Kaufmann et Fils de La Chaux-de-Fonds. Présentation lundi 4 octobre par la fabrique de porcelaine Langenthal S.A., de son originale et révolutionnaire nouvelle création Bopla. «Röschti», «Graffiti», «Flipper», «Evasion» et «Heaven» sont les 5 premiers thèmes retenus pour les grandes assiettes Bopla! Des assiettes qui vous ouvrent des possibilités illimitées. Surtout combinées avec les petites assiettes, les assiettes creuses, les mini-assiettes et les tasses, où s'illustrent d'autres thèmes comme «Dada», «Paradise», «Luna», et bien d'autres. Mettez-vous tout de suite en quête de votre premier plaisir Bopla! Laissez-vous inspirer, motiver et animer par cette extraordinaire richesse d'idées.

132-12191

Electrowatt envoie ses apprentis se documenter en Romandie

Le Röstigraben à vélo

Cet après-midi-là, 36 vélos attendaient devant les Moulins du Col. Et dans les Moulins, 32 jeunes Zurichois accompagnés de quatre adultes remontaient de la grotte avant de repartir pour La Chaux-du-Milieu. En fait, la procédure était plutôt originale: ces apprentis de 16 à 20 ans avaient été envoyés une semaine en Romandie par leur entreprise, Electrowatt, avec mission d'étudier le Röstigraben.



Une partie de l'escouade

Souriant courageusement sous la pluie qui tombe, tombe...

(Impar-Droz)

Ce n'était pas du travail pour rire: ils devaient s'imprégner de la mentalité romande, interviewer les gens, se documenter et constituer un dossier ad hoc pour leur rentrée! A Zurich, ils présenteront tous une pièce de théâtre sur leur expérience. Mais le programme leur avait quand même réservé des sorties: au MIH, aux Moulins, aux mines d'asphalte de Travers et à Mont-Soleil, dont la centrale solaire est l'un des projets d'Electrowatt.

Le CPJN avait été contacté par l'entreprise zurichoise, et l'Ecole professionnelle commerciale dirigée par Georges Vuil-

leumier a répondu présent. Avec enthousiasme. «C'est vraiment une démarche intéressante», salue M. Vuilleumier, qui est d'ailleurs allé avec ses élèves à Chan-tejoux, à La Chaux-du-Milieu, où logeaient nos hôtes.

Ils étaient vraiment sympas, ces jeunes Zurichois, dont certains parlent remarquablement bien le français. Accompagné d'Adrien Altenberger, un petit groupe - Mélanie, Xenia, Gian, Claudio, Angelo - nous a expliqué qu'Electrowatt organise chaque année une semaine hors

cadre pour ses apprentis. Une fois tous les deux ans, c'est plutôt théorie et sports, comme la semaine qu'ils étaient en train de vivre. Et en alternance, c'est carrément du travail sur le terrain. L'année passée, ils ont dû créer un chemin pour chevaux, avec pont, les filles comme les garçons. Sous la pluie. Déjà. En arrivant lundi matin à la gare du Locle, ils ont directement loué des vélos, et la plupart des balades se déroulaient sur deux roues. Y compris pour aller à Travers. «O mon Dieu, deux

heures pour remonter!» Ici, «les rues sont toujours en pente. Et ce temps!» Par contre, Gian espérait qu'il pleuvrait pour aller à Mont-Soleil, comme ça on prendrait le bus.

Ce qui ne les empêchait pas d'avoir un sourire jusqu'aux oreilles. «Ici, les gens sont très ouverts, très gentils», apprécie Claudio, «mais on doit parler français», car il paraît que les Romands n'aiment pas s'exprimer en allemand. Ah bon? Et puis, «les jeunes ici, ils n'aiment pas la politique qu'on fait en

Suisse allemande. Il faudrait organiser plus de choses, des échanges, pour les idées, et pour la langue». Et pourtant! «Il y a des Suisses allemands qui veulent venir en Romandie pour travailler. La vie, c'est autre chose ici». Alors, les Alémaniques ne pensent pas que les Romands aiment mieux faire la fête que travailler? «Non, ou s'ils pensent ça, c'est qu'ils sont jaloux», sourit Xenia. Précision de Gian: «Ce sont plutôt les vieux qui pensent ça. Les jeunes que je connais, ils aiment tous la Suisse romande».

BYE BYE NEW-YORK

Alors, il existe, ce Röstigraben? «Pour moi, non», font en chœur Mélanie et Xenia. «Il ya le barage de la langue, mais ce n'est pas autant que ce que disent les journaux», relève Gian. Promis, ils feront une bonne pub en rentrant à Zurich. «On a déjà commandé, on écrit des cartes!»

Un regret quand même: La Chaux-du-Milieu, en vélo, c'est un peu loin de tout. Alors pour sortir le soir... Xenia et Mélanie auraient bien voulu aller danser à Neuch', au New-York, «j'ai beaucoup d'amis de Zurich qui y vont le samedi soir». Gian, lui, le vélo, ce n'était pas son truc, «je déteste! Des chevaux, ça aurait été mieux».

Et toute la troupe est repartie sur La Chaux-du-Milieu, en k-way et à bicyclette. Le croiriez-vous? Il pleuvait. CLD

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRAVO À

Paulette Matthey...

... du club du Berger allemand Le Locle, qui s'est classée première, avec 297 points, en catégorie A 1, avec «Funny», dimanche dernier lors d'un concours cynologique à Boudevilliers. (comm)

AGENDA

Les Ponts-de-Martel Au Club des loisirs

Les membres du Club des loisirs du 3e âge des Ponts-de-Martel sont invités à se retrouver demain à la Salle de paroisse pour la reprise des activités du club. Cette première séance sera animée par Charles-André Perret du Crêt-du-Locle, Dr ingénieur EPFZ - et par ailleurs ancien président du Conseil général de La Chaux-de-Fonds - qui racontera les souvenirs de ses nombreux voyages à travers le monde. Il débutera sa conférence à 14 h 30. Le traditionnel culte aura lieu à 14 h. (Imp)

La Chaux-du-Milieu Du blues contemporain

Airs bluesy contemporains vendredi soir 15 octobre dès 22 h 30 au Post Bar Music Live (restaurant de la Poste de La Chaux-du-Milieu) avec la chanteuse biennoise Claudia Stevanon accompagnée de cinq musiciens. (Imp)

Maison de paroisse Vente du Club des loisirs

La traditionnelle vente du Club des loisirs du Locle aura lieu à la Maison de paroisse samedi 16 octobre prochain de 9 h à 18 heures. L'après-midi dès 14 h, musique, jeux et tombola au programme. Occasion de se retrouver entre amis et de «tailler une bavette» de manière fort agréable. (Imp)

Patinoire du Locle

Guichet fermé

Ce n'est vraisemblablement pas demain la veille que la patinoire du Communal du Locle pourra ouvrir ses portes. La troisième tentative de fabriquer de la glace à une nouvelle fois tourné court.

Pourtant, samedi dernier, le responsable de ces installations, «Dodo» Girard, était confiant. Lui et ses collaborateurs se sont mis au travail pour «blanchir» la dalle, pour ensuite lancer les compresseurs afin d'obtenir un

premier virage. Exercice réussi. Les lignes de couleur ont pu être tracées et dimanche matin à 4 heures la glace était là. Durant toute cette nuit «Dodo» n'a pas fait dodo! Le revêtement était superbe à 8 heures, avec en surface extérieure une température de moins 17.

Mais, peu après midi le foehn est entré en action, faisant remonter en peu temps le thermomètre, réduisant la glace en véritable pudding plein de peinture

fondante. Les efforts de l'équipe de la patinoire se sont retrouvés anéantis et ses membres ne peuvent plus imaginer une nouvelle tentative tant que les éléments atmosphériques (pluie et foehn) leur sont autant contraires.

Le restaurant néanmoins est ouvert et les amateurs de patin à glace ont encore la possibilité de s'élaner sur les patinoires couvertes de La Chaux-de-Fonds, des Ponts-de-Martel ou de Saignelégier. (jcp)

50e anniversaire des accordéonistes de La Brévine

La fête des retrouvailles

Pour marquer le cinquantième anniversaire de sa fondation, le club des accordéonistes de La Brévine «L'Echo des sapins» a organisé récemment une manifestation réservée à ses anciens membres et membres passifs. Cette grande fête des retrouvailles et de la musique a réuni à la grande salle de l'Hôtel de Ville quelque 200 personnes du village et d'ailleurs, l'occasion de se rappeler de bons vieux souvenirs.

Les musiciens actuels du club ont interprété plusieurs marches, valse et ländler sous la direction de Françoise Nussbaum. Instant émouvant, la première directrice de la société et membre fondatrice, Pierrette Matthey, a repris la baguette. Ces partitions ont été entrecoupées par les prestations d'un groupe genevois «The harmonic Choppers», un trio d'harmonicas étonnant qui s'est lancé dans un programme varié de mélodies célèbres.

Qui dit jubilé pense aussi discours. Dans ce chapitre, Muriel Sandoz, présidente démissionnaire a évoqué les premiers pas de l'association, créée en février

1943. A cette époque, les moyens de transport n'étaient pas encore suffisamment performants pour permettre à la population d'avoir des activités régulières à l'extérieur. Ainsi, les gens s'organisaient pour avoir au sein de leur commune des loisirs tant culturels que sportifs.

Dans les années 50, l'effectif de «L'Echo des sapins» a atteint le nombre impressionnant de quarante instrumentistes. Aujourd'hui, ils ne sont plus qu'une douzaine à persévérer. A ce propos, Rémy Barrière du comité cantonal a lancé un appel auprès des parents pour inciter les jeunes à faire de la musique. La veillée s'est terminée par un morceau d'ensemble - 33 accordéonistes sur scène - et par un bal emmené par le Duo Bimbo. En repartant, chacun s'est plu à affirmer qu'il avait eu un plaisir fou. (paf)

Un septembre «trempe»

Pas vu ça depuis 1940!

Temps de canard, temps de chien, temps de cochon, toute la panoplie zoologique y passe dans les conversations du moment. Il faut dire qu'il y a de quoi: pour le mois de septembre, les Services industriels du Locle ont recensé des précipitations atteignant gaillardement 250 millimètres. Ce n'est pas dur, il faut remonter jusqu'en septembre 1940 pour trouver mieux: 252,4 mm. Des chiffres qui s'éloignent vertigineusement de la moyenne calculée entre 1939 et 1993, soit un modeste 118,6 mm. Ne parlons pas de septembre 92, ça va vous faire pleurer: 95,9 millimètres! Le Messenger boîteux ne s'était guère trompé dans ses prévisions. Tenez-vous bien: il prévoit un mois d'octobre encore pire. (Imp)

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
- PHARMACIE D'OFFICE Casino, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE ☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE ☎ 31 10 17.
- HÔPITAL ☎ 34 11 44.

Vandalisme à La Chaux-du-Milieu

Méchant et imbécile

Récemment, un agriculteur de La Chaux-du-Milieu a été victime d'un acte de vandalisme imbécile et méchant.

Dans un pâturage isolé où il met à brouter huit génisses durant la période estivale, de très mauvais plaisants (des adolescents, des pique-niqueurs, des promeneurs?) n'ont rien trouvé de mieux que d'ouvrir le couvercle en béton d'une citerne et d'y mettre des pives et des pierres. Mais il y a encore plus grave.

Depuis la citerne, un petit tuyau d'une cinquantaine de mètres relie un bassin sis en contrebas. Il sert à abreuver les bêtes. Muni d'un flotteur, il se remplit au fur et à mesure de la demande. Or, le tuyau aboutissant au bassin a été tapé avec un

caillou (il était impossible de le dévisser) et est sorti du réseau d'alimentation. Aussi, les 6000 litres d'eau de la citerne se sont déversés dans le pâturage, obligeant l'éleveur à remonter depuis sa ferme (située 800 mètres plus bas) 2000 litres de précieux liquide.

Enfin, pour corser le tout, le tuyau du bassin a été bourré de terre. Etant donné que des visites sont faites presque quotidiennement, les animaux n'ont heureusement pas souffert de la soif. Pour sa part et avec les pluies diluviennes de ces derniers temps, la citerne s'est à nouveau remplie rapidement. «Il faut cependant dénoncer le principe», souligne le lésé, qui depuis lors effectue une surveillance plus soutenue. (paf)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 13 AU 19 OCTOBRE

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE. Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: 26.65.48 (heures des repas).
- CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.
- CAS GROUPE FÉMININ ROCHE-CLAIRE. Samedi-dimanche, le Doubs, voir programme de la section. Gardiennage à Roche-Claire: S. et G. Vermot.
- CAS SECTION SOMMARTEL. Vendredi 15, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse. Samedi-dimanche 16-17, le Doubs avec la section Argentine. Lundi 18, comité à 19 h au Restaurant de la Jaluse. Mardi 19, gymnastique à 18 h à la halle du Communal. Gardiennage: W. Haenni, J.-P. Maspoli.
- CHEUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION». Congé lundi 18 octobre.
- CLUB DU BERGER ALLEMAND LE LOCLE. Mercredi, entraînement dès 16 h

- au chalet. Samedi, concours, pas d'entraînement.
- CLUB DES LOISIRS. Samedi 16 octobre, vente annuelle du club à la Maison de paroisse de 9 à 18 h. Dès 14 h, musique, jeux, tombola.
- CONTEMPORAINES 1918. Mercredi 13 octobre, 11 h 30 au Cercle de l'Union, dîner d'automne.
- CONTEMPORAINES 1923. Rendez-vous pour le dîner d'automne au restaurant Bonnet au Cerneux-Péquignot, le 15 octobre à 12 h.
- CONTEMPORAINES 1950-1951. Comité lundi 25 octobre à 20 h au restaurant des Chasseurs, le Locle.
- SOCIÉTÉ CANINE. Entraînements: tous les samedis dès 13 h 30 au chalet du club sur les Monts. Le mercredi dès 18 h 30, au même endroit. Renseignements: 23.45.21. ou 31.70.60. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.
- SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.13.16 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

Centre de secours du district

Départ du capitaine Hirschy

Cérémonie en deux parties pour le départ de Jean Hirschy et la prise de commandement de son successeur, le lieutenant Philippe Camelot. Présentation des troupes, tout d'abord, sous la pluie, avec la rigueur quasi militaire qui sied à ce genre de cérémonie. Discours et vin d'honneur, ensuite, à la salle des fêtes où les personnalités présentes avaient tenu à accompagner Jean Hirschy pour son départ et à saluer comme il se doit l'arrivée du nouveau chef de corps.

Pompier bénévole depuis 1954, et totalisant vingt-huit années de commandement sur ses trente cinq années de service, le chef de corps mortuaicien a aussi exercé des responsabilités au niveau départemental comme premier vice-président de l'Union des sapeurs-pompiers du Doubs. De nombreuses personnalités avaient tenu à être présentes pour lui témoigner leur reconnaissance pour l'œuvre accomplie.

UNE CARRIÈRE EXEMPLAIRE

En présence des colonels Babey, Pourny et Bouffort et de nombreux chefs de corps du département, Pierre Cheval, le premier retraça la carrière du nouveau retraité et le remercia au nom du district: «Vous avez su allier les compétences d'un homme de terrain à beaucoup d'énergie. Je salue votre sens du service public et votre conscience professionnelle.» Rappelant les décorations obtenues, dont la médaille de vermeil en décembre dernier, il lui offrit ensuite un cadeau en précisant: «Ce souvenir vous est remis par les élus mais c'est la reconnaissance de la population du canton tout entier.» Claude Vermot, conseil-

leur général, André Cuiet, conseiller régional et le commandant Espitalier prirent ensuite la parole. Ce dernier, président de l'Union départementale, rappela le rôle éminent joué par Jean Hirschy dans le contexte actuel de «départementalisation des services». Il souhaita également que ses responsabilités à l'Union ne cessent pas au moment de sa retraite.

RAJEUNISSEMENT DU COMMANDEMENT

Atteint par la limite d'âge, Jean Hirschy sera remplacé par le lieutenant Philippe Camelot, âgé de trente ans et père de quatre fillettes. Pour lui aussi, cette nomination est l'aboutissement d'un début de carrière exemplaire commencée comme pompier volontaire à Besançon durant cinq ans. Après une année aux pompiers de Paris, il revient comme professionnel à Besançon et passe le concours d'officier.

Nommé sous-lieutenant, il est ensuite affecté à Reims pour son premier commandement. Après un an de stage à l'Ecole nationale supérieure des officiers pompiers à Paris, il est à nouveau nommé en Franche-Comté, à Morteau. Ses premières im-



Jean Hirschy et Philippe Camelot
En compagnie de leurs épouses.

(Roy)

pressions: «Je suis content de retrouver ma Franche-Comté d'origine.» Comme l'a souligné, Pierre Cheval, président du district, dans sa présentation du nouveau chef de corps: «Lui-même ancien volontaire, il sera à même de comprendre les problèmes rencontrés par ses hommes.» (dry)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVE

Franche-Comté

Mouvements sociaux

La journée d'action dans les services publics contre le chômage et pour l'emploi a été relativement bien suivie hier en Franche-Comté à l'appel de tous les syndicats, à l'exception de la CFTD. A France-Télécom, les grévistes étaient 88%, à la Poste 34% et à la SNCF un agent de conduite sur trois a suivi le mot d'ordre. A EDF-GDF, des débrayages de plusieurs heures ont été observés. A Besançon, près de 500 manifestants scandaient, entre autres slogans, «Edouard, ta politique est à revoir». (pr.a)

AGENDA

Morteau

Conférence de l'université ouverte

La première conférence du cycle de l'Université ouverte coproduite par la municipalité et la MJC de Morteau sera présentée ce soir à 18 h au Théâtre municipal. Le sujet traité par le professeur Jean-Louis Dupond, chef de service de médecine interne au Centre hospitalier de Besançon sera «Est-ce normal d'être toujours fatigué?» Entrées: 20 et 10 FF.

Nommé chef du Centre de secours du district lors de sa création, le 1er mars 1992, le lieutenant Hirschy passait capitaine en décembre de la même année. C'était l'aboutissement logique d'une longue présence chez les soldats du feu.

Variétés au Théâtre municipal de Morteau

Les absents ont eu tort

C'est un plateau de choix qui était présenté au Théâtre municipal de Morteau, samedi dernier en soirée. Après une première partie en chansons avec Mimi et Clode, Pierre Miserez, tout d'abord, Cuche et Barbezat, ensuite, ont enchaîné les sketches avec la vivacité et la drôlerie qu'on leur connaissait déjà.

Le public n'avait pas massivement répondu présent malgré le parrainage de Laurence Semoin qui souhaitait que son «public qui a aimé la Madeleine Proust vienne applaudir ces artistes d'outre-frontière».

Cela pose une fois de plus le problème de fond des organisateurs de spectacles mortuaiciens.

La vie associative locale est riche, chacun le sait. Les specta-



Au Théâtre municipal

Pierre Miserez dans ses œuvres.

(Roy)

teurs potentiels et les amateurs de soirées diverses sont souvent sollicités par leur propre envi-

ronnement associatif. Par ailleurs, l'absence de programmation culturelle régulière ne crée

pas le réflexe de ce type de sortie spécifique au théâtre ou au spectacle pour applaudir des artistes venus d'ailleurs.

On peut cependant considérer que, samedi soir, les absents ont eu tort car le spectacle était de belle facture et d'une vivacité remarquable. Mimi et Clode, alternant les chansons tendres et plus rythmées, ont su charmer leur public qui, comme c'est malheureusement souvent le cas à Morteau, a mis un certain temps à se mettre dans l'ambiance.

Autre rythme avec Pierre Miserez tour à tour jongleur, acrobate, responsable culturel helvétique présentant une leçon d'art dramatique... un chef d'œuvre du genre. On comprend mieux, en le voyant sur scène, son par-

cours artistique déjà riche en références. Ce touche à tout du spectacle n'a sans doute pas fini de nous surprendre.

Difficile de présenter Cuche et Barbezat, deux compères qui allient le comique de situation et la drôlerie des textes. Des qualités physiques surprenantes permettent également une mise en scène relativement dérangeante pour les spectateurs des premiers rangs, qui ne se sentent pas toujours en sécurité compte tenu des accessoires utilisés.

Cependant, derrière des propos parfois un peu lestes, on devine une grande tendresse et un regard profond sur les réalités de la vie quotidienne. Ils passent actuellement en cabaret à Paris. Cette promotion semble tout à fait méritée. (dry)

PAROISSE
CATHOLIQUE
LE LOCLE

GRAND MARCHÉ AUX PUCES à PAROISCENTRE

Judi 14 octobre
de 14 à 21 heures
Vendredi 15 octobre
de 14 à 18 heures

157-500530

IMMOBILIER

A louer au centre du Locle

UN APPARTEMENT DUPLEX 6½ PIÈCES

cuisine agencée, cheminée de salon, poutres apparentes, Fr. 1750.- charges comprises.
Libre dès le 1er janvier 1994 ou à convenir.
☎ 039/31 35 04 ou 039/31 77 41

157-500583

LOGEZ-VOUS AU LOCLE

Appartement 3 pièces
balcon.

Mensualités dès Fr. 500.-
+ charges
☎ 038/24 57 31

28-440

A louer tout
de suite,
Billodes 55,
Le Locle

Garage

S'adresser à
M. Erb,
concierge, au
039/23 21 64

132-13015

NARDIN

GÉRANCE IMMOBILIÈRE

A louer au Locle, Corbusier 21

- STUDIO Fr. 405.- c.c.
- 2 PIÈCES Fr. 450.- c.c.

132-12888

Léopold-Robert 31 - 039/23 59 70
La Chaux-de-Fonds

BENFINA

Crédits rapides
et sûrs

☎ 038/25 37 45
ou 037/26 82 10
Ecluse 61
2000 Neuchâtel

28-1356/4x4

L'OFFRE DE QUALITÉ.

Du 13 au 16 octobre 1993

Lapins frais

kg **12.-**



Avenue Léopold-Robert 56a
La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 14 31

3-11538

Peseux: Borel S.A. repris par SOLO Fours industriels S.A.

Six emplois maintenus...

Borel S.A., à Peseux, a trouvé un repreneur. Il s'agit de l'entreprise biennoise SOLO Fours industriels S.A. Cette reprise ne permettra cependant pas de sauver les 77 emplois perdus lors de la faillite de Borel, en juin dernier; seuls trois à six anciens collaborateurs seront engagés au sein de la nouvelle structure neuchâteloise.

Avec ses 160 collaborateurs en Suisse et ses deux succursales en France et en Allemagne, SOLO S.A. est une entreprise d'envergure. En conservant une activité, certes modeste, en terre neuchâteloise, elle a offert une proposition de reprise qui a satisfait les intérêts des créanciers et les vœux du Département de l'économie publique du canton et de l'administration spéciale chargée de la faillite Borel S.A.

Selon un communiqué diffusé hier, la reprise a porté essentiellement sur le stock de marchandises, les documents techniques, l'outillage, une partie du mobilier ainsi que les droits attachés au nom «Borel». Thierry Sperisen, directeur de SOLO S.A., nous a précisé que

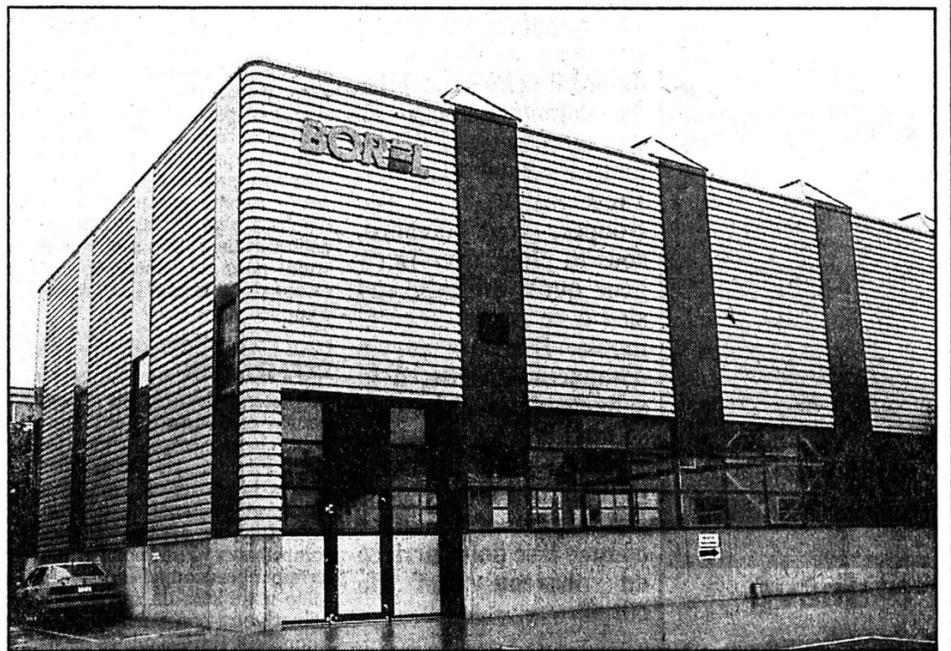
cette achat ne devait pas être considéré comme une absorption de Borel par SOLO – sans nier pour autant la «neutralisation» d'un ancien concurrent de valeur – mais bien «comme la possibilité d'augmenter notre expérience technologique et de savoir-faire afin de développer et de concevoir de meilleurs produits, tout en utilisant la renommée de la société Borel qui bénéficiait d'une excellente image».

Selon M. Sperisen, la nouvelle activité de Borel S.A., dans un premier temps, sera d'assurer le service après-vente de ses produits, d'honorer les contrats en cours et, à terme, de gérer de manière autonome la conception et la production de fours spécifiques complémentaires à la gamme des produits fabriqués par SOLO.

«Il est par contre impensable de conserver les locaux actuels qui sont démesurés et qui le resteront même si le développement des activités de la nouvelle société Borel est conforme à nos prévisions».

CURIEUSE MANŒUVRE

Le rachat de Borel S.A. comprend celui des droits liés à la raison sociale. Or, «L'Impartial» (lire l'édition du 30 septembre dernier) avait mis le doigt sur une curieuse manœuvre de la part de l'autre candidat à la reprise de Borel S.A., SAFED



Borel S.A. à Peseux

Son nouveau propriétaire ne poursuivra pas d'activité dans cette usine surdimensionnée. (Impar-Galley)

S.A. à Delémont, qui avait transféré une de ses sociétés de Delémont à Neuchâtel sous l'appellation de Borel Fours S.A. Une manœuvre qui lui a fait assurément perdre toute chance d'acquérir Borel S.A.!

A ce propos, la direction de SOLO S.A. a décidé de faire valoir ses droits sur la marque et entreprendra une action en justice. Le nouveau droit fédéral en la matière lui donne deux ans pour y parvenir. Ce qui promet

un beau bras de fer, si l'on sait que le Conseil d'administration de SOLO S.A. possède en son sein un conseiller de taille en la personne de Joseph Voyame, l'ancien directeur de l'Office fédéral de la justice... M.S.

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVES

Banque Cantonale Neuchâteloise
Baisse de taux

Au cours de sa séance d'hier, le Conseil d'administration de la BCN a décidé de réduire le taux des prêts hypothécaires «anciens» liés au logement pour son propre usage de 6 à 5,5% dès le 1er janvier 1994. Cette mesure entre immédiatement en vigueur pour les nouvelles affaires. Dans un communiqué, la Banque Cantonale Neuchâteloise précise son intention de demeurer parmi les banques suisses les plus avantageuses, afin d'encourager la construction de logements et l'accès à la propriété privée. (comm)

Neuchâtel

La pluie du siècle

L'Observatoire de Neuchâtel signale que depuis le début de ses observations météorologiques, en 1864, seul septembre 1885 a été plus arrosé que le mois écoulé dans le chef-lieu. Par ailleurs, il relève que l'insolation se situe au troisième rang des mois de septembre les moins ensoleillés depuis 1901 et qu'il faut remonter à 1976 pour trouver une température aussi faible à cette époque de l'année! (comm-at)

Exécutif de Colombier
Double démission

Volonté de céder la place aux jeunes. Le radical Bernard Baroni (président de commune, entré au législatif en 1964 et à l'exécutif en 1972) et le libéral Benoît Pizzera (conseiller général dès 1980, communal quatre ans plus tard, député au Grand Conseil durant la précédente législature) ont profité de la dernière séance du Conseil général de Colombier pour annoncer leur démission de l'exécutif à fin juin 1994. Le législatif a accepté tous les crédits à l'ordre du jour, sauf celui destiné à un modérateur de trafic, retiré vu la controverse suscitée... (ao)

AGENDA

Neuchâtel

Michel Bühler

Accompagné par Léon Francioli à la basse, Michel Bühler vient chanter au théâtre du Pommier, vendredi, avec d'anciennes et de nouvelles chansons comme «Rap vaudois», «Le député Pittet», «Pour être raciste, suffit d'être con», etc. (comm)

Intempéries de Brigue: Neuchâtelois et Jurassiens à l'œuvre

Soldats à la rescousse

Vendredi 24 septembre, la rupture d'un pont provoquait le débordement de la Slatina, un affluent du Rhône, dont les flots dévastateurs atteignaient rapidement la ville de Brigue, provoquant les inondations et les amas de boue et déboulis que l'on sait. Le lendemain, Brigue ressemblait à un gigantesque et sinistre chantier, où trax et camions avaient débuté un incessant balai afin de vider la ville de plusieurs milliers de mètres cubes de boue. Sur place, des centaines de pompiers et volontaires, ainsi que 650 soldats s'affairaient afin de redonner un semblant de vie à la cité de Stockalper.

Les hommes de la cp pol rte 2, commandés par le capitaine André Duvillard, de Boudry, sont entrés en service le samedi 2 octobre 1993 et s'approprièrent à effectuer un cours de répétition traditionnel à Orbe. Le dimanche soir 3 octobre, la compagnie recevait l'ordre de se déplacer à Brigue afin de renforcer les corps de police municipaux et cantonaux dans leurs tâches de régulation de la circulation. Depuis le 4 octobre, les 70 hom-

mes de la compagnie, essentiellement des Neuchâtelois et des Jurassiens, régulent et contrôlent le trafic civil. Cette mission se poursuit 24 sur 24 et 7 jours sur 7, dans des conditions parfois difficiles en raison de la poussière. Malgré cela, le moral de la troupe reste au beau fixe.

«Jamais nous n'avions pensé qu'un tel drame puisse un jour arriver chez nous!», déclarent médusés les habitants de Brigue. Sans être aussi perplexes, les soldats de la cp pol rte 2 constatent qu'ils sont à pied d'œuvre pour la seconde fois, après Randa en 1991, au profit d'une population civile touchée par une catastrophe naturelle. Le sinistre de Brigue leur permet une nouvelle fois de travailler «sur le terrain», et de mettre en pratique à l'échelle 1/1 leurs spécialisations que sont le bouclage d'un secteur et la régulation de tous ses mouvements automobiles. L'accueil enthousiaste réservé par la population de Brigue aux différentes troupes engagées constitue certainement la plus belle récompense pour les soldats neuchâtelois de la compagnie de police des routes 2. (comm)

Mouvement des aînés de Suisse romande

Vingt ans sans rides

Pour marquer son 20e anniversaire, le Mouvement des aînés de Suisse romande a édité un ouvrage qui retrace son histoire. Un livre écrit avec vitalité, où l'avenir rayonne davantage que le passé.

Le Mouvement des aînés (MDA) n'est rien d'autre à l'origine qu'une protestation résolue et parfois assez violente contre une aberration, écrit le professeur Claude Bridel, ancien recteur de l'Université de Lausanne. Cette aberration est relative à l'opinion générale de la société qui tient pour acquis que la vieillesse répond à sa destinée et

remplit son statut lorsqu'elle s'établit dans l'immobilisme du corps, des désirs et de la pensée.

En optant pour le mouvement, les premiers «emploieurs», puis les troupes de marcheurs, les escouades de cyclistes, les bataillons de danseurs, sans parler des fervents de «Connaissance 3», des mordus de la visite guidée et des passionnés du conte tous ont contribué et contribuent à jeter bas la vieille image du vieillard sentencieux et figé, remarque Claude Bridel qui joue avec les mots: «Mouvement des aînés» ou «Les aînés en mouvement»? Fondé le 2 février 1973 à Lau-

Tribunal de police de Neuchâtel

Faux certificat médical

Au Tribunal de police de Neuchâtel, on a eu droit, hier, à un revirement de situation de dernière minute dans une affaire de faux certificat médical. Qui l'a rédigé? Mais «c'est mon ami!»

L'employeur de P. B. doute de la validité du certificat médical que lui présente son employée. A l'Hôpital de La Providence, qui dépose plainte, aucun médecin ne correspond à la signature. Durant l'instruction, P. B. soutient qu'elle l'a rempli elle-même, alors que B. F., infirmière à La Providence, le lui aurait fourni et signé. Mais une expertise démontre que texte et signature sont de la même main. Et P. B. se rétracte: «Ce n'est pas moi qui ai rédigé ce certificat, a-t-elle avoué hier à l'audience, c'est mon ami». Un ami, en situation irrégulière en Suisse, qu'elle a voulu ainsi «protéger».

Dès lors, dans quelle mesure l'infirmière est-elle impliquée dans l'affaire? Si elle n'a pas signé le certificat, a-t-elle seulement remis à P. B.? Un témoin, médecin à La Providence, est

venu confirmer que les formulaires se trouvent dans des locaux «facilement accessibles» où il est possible de se retrouver seul, notamment dans les heures creuses de la journée.

Lors d'une visite à l'hôpital, P. B. et son ami en auraient-ils pris un exemplaire à l'insu de B. F.? «Cette explication paraît la plus vraisemblable», soutiendra l'avocat de l'infirmière, qui a plaidé l'acquiescement de sa cliente. Celle-ci admet par contre avoir signé une ordonnance en faveur de P. B. pour la poursuite d'un traitement contraceptif. Un acte «d'un tout autre degré de gravité», dira son avocat qui, pour cette infraction, a demandé «une peine d'amende qui ne saurait excéder 200 francs».

Quant à P. B., il n'y a qu'une seule charge à retenir contre elle, insistera son avocat: «le fait d'avoir remis un faux certificat à son employeur», un employeur qu'elle ne souhaitait pas revoir du moment qu'il l'avait licenciée «dans une situation difficile».

Le tribunal rendra son jugement la semaine prochaine. (se)

Nouvelle revue neuchâteloise

Le vrai Marat

Sous le titre «Marat en deçà de la légende», la Nouvelle revue neuchâteloise consacre son 39e cahier à l'illustre Boudry. Une manière de faire un sort à la légende sanglante du «révolutionnaire maudit» dans le cadre du bicentenaire de sa mort.

Le cahier, préfacé par Michel Schlup et qui accueille les contributions de deux historiens belges Charlotte Goetz et Jacques De Cock ainsi que celle de Hans-Peter Renk, veut faire œuvre de réhabilitation.

Jean-Paul Marat, né à Boudry le 24 mai 1743, ne correspond pas au portrait figé et réducteur que les générations d'historiens transmettent depuis ses fameux appels à l'insurrection, estime Michel Schlup.

Loin d'être désordonnée et anarchique, l'action de Marat se fondait sur une pensée politique cohérente et élaborée. L'homme politique se doublait aussi d'un savant. Oculiste réputé, médecin et physicien, Marat publia de nombreux ouvrages scientifiques. (cp)

qui s'est passé pour le MDA ne devrait pas leur donner raison, que ce soit quant à l'engagement personnel de ses membres dans son vaste ensemble ou quant aux perspectives tracées par ses programmes.

La publication, qui s'intitule sobrement «Vingt ans du Mouvement des aînés», est la somme de multiples collaborations rédactionnelles. Elle s'adresse à celles et ceux qui atteignent «le milieu de la vie», c'est-à-dire à tous les adhérents effectifs ou potentiels, dès l'âge de 50 ans. Illustrée avec humour, elle met en exergue une série de citations, dont voici un échantillon:

«Je m'intéresse à l'avenir parce que j'y passerai le reste de ma vie», «Le sens de la vie, c'est toujours en avant. Les vieux qui sont heureux, ce sont ceux qui ont un projet pour demain et pas ceux qui pensent à ce qu'ils faisaient il y a trente ans», «La vie est à monter et non pas à descendre», «Le cœur n'a pas de rides»...

AT

SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE
Soleil, rue du Seyon, jusqu'à 20 h.
Ensuite ☎ 25 10 17.

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano
De CRISTOFANO

BRÈVES

Val-de-Ruz
Les lions
ont bien brouté

Confiez-vous votre gazon, disait au printemps le Lion's club du Val-de-Ruz. Cela nous permettra de soigner des aveugles au Népal et d'aider quelques personnes dans le besoin dans le district. Vous avez joué le jeu et les lions ont bien brouté: au terme de la belle saison, fin septembre, 35 gazons ont répondu à l'appel pour une somme d'un peu plus de 2300 francs. Entre 1500 et 2000 francs seront consacrés à l'action népalaise lancée au niveau suisse, tandis que le reste servira les gens dans le besoin, ici, au Val-de-Ruz. L'idée est bonne, elle rend service; en principe donc, les lions empoigneront à nouveau leurs tondeuses l'an prochain. (se)

Les Hauts-Geneveys
Le kiosque de la gare
s'agrandit

Le kiosque situé à l'est de la gare CFF des Hauts-Geneveys est devenu trop exigu et surtout peu pratique pour la gérante. Aussi, la société Kiosk A.G., Mercure, à Berne, a-t-elle décidé d'agrandir le local. Les travaux de démolition viennent de débuter et, en attendant, les services sont assurés par un kiosque mobile. Les travaux de transformation dureront plusieurs semaines. (ha)

Val-de-Travers
Conseil juridique

Olivier Corveon est le nouveau conseiller juridique du Centre social protestant pour le Val-de-Travers. Il remplace Daniel Huguenin nommé président du Tribunal de Boudry. Rappelons que le CSP tient sa permanence hebdomadaire le mardi après-midi au Centre œcuménique de rencontre et d'animation (CORA) à Fleurier. (mdc)

Travers
«Oui» à l'abattoir

Lundi soir, le Conseil général de Travers a accepté la dissolution du Syndicat de l'abattoir intercommunal, la vente du bâtiment aux bouchers du district et de prendre en charge la part communale de la dette globale. Soit 16.000 francs sur 190.000 francs. (mdc)

Mercredi 13 octobre 1993

L'Impartial

Val-de-Ruz: une quarantaine d'enfants s'amuse comme des fous au Louverain

«Je joue comme je suis»

Qu'est-ce qu'ils font ces enfants au Louverain? Libres comme des moineaux, une quarantaine d'entre eux s'amuse de tout et rire de rien, à s'initier au théâtre, à la danse, en bricolant leurs instruments de musique, leurs décors et leurs costumes. Avec une seule devise: «Je joue comme je suis».

«On a oublié de prendre le soleil», rigole Ludovic. Ou alors, «il a fondu dans les bagages». A l'entrée du Centre du Louverain, des dizaines de petites bottes éparpillées annoncent la couleur: temps de chien et pluie dégoulinante à l'extérieur... Qu'à cela ne tienne, on va inventer les Jeux olympiques d'intérieur, le temps des vacances, à mi-chemin entre un été moyen et

un hiver dont on ignore ce qu'il nous réservera.

KAMINIK

La cérémonie d'ouverture a eu lieu hier soir, en grandes pompes. Depuis lundi, divisés en petits groupes, les enfants ont préparé un spectacle qui raconte l'histoire de Kaminiq, un petit nain sorti d'un conte. Un petit nain dont tout le monde se moque éperdument et qui finira par se réfugier dans le pays des géants.

Encadrés par une équipe de 12 animateurs (Réanne, Sophie, Céline, Joselyn, Charly et les autres), les enfants ont construit les décors de leur spectacle, un groupe a réalisé les costumes de papier crépe et un autre a confectionné des instruments de musiques. Ingénieurs: trois bouts de bois suffisent pour jouer du xylophone, des pots de fleurs suspendus au bout d'une ficelle résonnent comme des cloches, deux cuillères en bois, amputées de leur manche et joliment peintes, s'amuse à singer les castagnettes. D'autres enfants se sont lancés dans les

rôles d'acteurs ou de clowns selon les scènes. Des scènes qui ont vu défiler des danseuses, une petite souris, un morse, un ours et un manchot.

Aujourd'hui, tous s'en iront en forêt pour découvrir les postes d'un rallye «mouillé» mais marrant; jeudi et vendredi, ils prépareront les Jeux olympiques, jeux de trampoline, de diabolo, de ballons, d'échasses, etc.

Jusqu'à l'an passé, cette semaine pour enfants était placée à l'enseigne du cirque: un chapiteau se déployait alors sur le pré du Louverain, qui accueillait les parents pour un spectacle à la fin du camp. Cette année, tout finira évidemment dans un grand jeu, sorte de cérémonie de clôture, samedi matin, à partir de 10 heures. Une cérémonie à laquelle les parents sont cordialement invités. (se)

Le Louverain

«Je joue comme je suis»? Bien sûr, et comme je veux, surtout quand je fais le clown. (Impar-Galley)



Société de tir «Les Mousquetaires» de Savagnier

Tirs de clôture

Le tir de clôture de la société «Les Mousquetaires», de Savagnier, s'est déroulé dimanche 3 octobre, avec la participation de 26 tireurs dont 3 dames, une jeune fille.

Jean Lienher, double vétéran (73 ans), a remporté la cible challenge pour une année, avec 53 points; suivent Claude Gaberel et Arnaud Lecoultré. A la cible Mousquetaire, Jean Lienher a également décroché le challenge «Jean-Claude Matthey» pour une année avec 37 points

appui (89 pts); suivent Robert Bettex, Marcel Lienher, Claude Gaberel et Arnaud Lecoultré. Sur la cible tombola à 10 points avec visuel spécial, Cédric Desaulles gagne le jambon avec 55 points; suivent Michel Girard et Christine Dessales. Le challenge «Commune de Savagnier» attribué au tireur le plus performant de l'année est remporté par Arnaud Lecoultré avec 303 points devant Claude Gaberel et Jean Lienher.

Le challenge «Jean Wenger» attribué au meilleur tireur des tirs militaires est remporté par

Claude Gaberel avec 159 points; à égalité avec Arnaud Lecoultré, suivis de Jean Lienher. Les prix spéciaux pour jeunes tireurs ont été décrochés par Séverine Gaberel (pour le tir de clôture) et Pascal De Swarte (pour la saison 93).

D'autre part, la société «Les Mousquetaires» a participé au dernier tir annuel de la Fédération du Val-de-Ruz soir, la revanche du championnat de groupe et s'est classée 3e dans le programme A. Ce qui n'était plus arrivé depuis fort longtemps. (comm-se)

La rénovation du temple de Boveresse toujours d'actualité

Une salle à un demi-million



Que faire de l'ancien temple allemand de Boveresse? Cette question turlupine les autorités «grenouillardes» depuis un bout de temps déjà. Dans l'absolu, les réponses ne manquent pas. Mais la réalité veut que l'on tienne compte de l'épaisseur de la bourse communale. Un projet, qui voit l'édifice se transformer en salle polyvalente, vient d'être couché sur papier.

La rénovation du temple allemand a déjà préoccupé le législatif de Boveresse à la fin de l'an dernier. Il y avait même urgence. Les poutres du bâtiment étant infestées de cirons et le toit du clocher laissant passer l'eau, un crédit de 20.000 francs avait

alors été accordé. Il s'agissait de parer au plus pressé. A cette occasion, les autorités convièrent les villageois à faire part de leurs idées quant à l'affectation future des lieux. Le but étant d'entreprendre des travaux plus conséquents.

Rappelons qu'à l'exception de quelques enterrements, le temple n'a plus de vocation religieuse. Il est par contre utilisé pour les soirées des sociétés locales et lors de spectacles scolaires. Aussi, le projet concocté par le Conseil communal vise à faire du temple une salle polyvalente pouvant accueillir diverses manifestations. Le Conseil général y tiendrait ses séances, en lieu et place du collège, libérant

ainsi la classe du jardin d'enfants.

Très globalement, les locaux techniques, les vestiaires et les communs prendraient place au rez-de-chaussée. Une dalle chaufferait le tout. Ce faisant, on créerait un deuxième niveau, réservé à la salle polyvalente. Celle-ci pourrait abriter entre 80 et 100 places. Enfin, une scène surélevée serait aménagée.

Selon les premières estimations faites par l'exécutif, la réfection envisagée aurait un coût supérieur au demi-million de francs. Une somme que l'on espère voir se réduire, conjoncture oblige. Maintenant, il s'agit de finaliser l'étude avant de présenter le projet au législatif. (Texte et photo mdc)

Bisbille au Conseil communal de Travers

Excuses officielles
et publiques

Jacques Vuille, président du Parti radical de Travers, a interpellé l'exécutif lundi soir. Il y a quelques temps, Charles Kung, conseiller communal libéral et responsable des Finances, lui a fait part que Michel Pagnier, conseiller communal radical, avait outrepassé ses compétences en achetant une machine sans soumettre un crédit au législatif et sans en parler à ses collègues.

Tout en fustigeant la suspension qu'a pu faire naître de tels propos, M. Vuille a sommé M. Kung d'expliquer les buts de sa démarche, de dire si des re-

proches pouvaient être formulés contre M. Pagnier et, dans le cas contraire, de s'excuser publiquement et officiellement. Il ajoutera: «la faute est humaine. Il ne faut pas la reprocher à ceux qui savent l'admettre».

En réponse aux trois questions qu'on lui avait rapportées. Il admet ne pas avoir choisi la meilleure voie pour ce faire. Aucun reproche ne pouvant être retenu, M. Kung s'est excusé. En ajoutant que ni l'honnêteté ni l'intégrité de M. Pagnier ne devaient être mises en doute.

L'affaire est close. (mdc)

Saison 93/94 au Ciné-club du Val-de-Travers

Femmes sur grand écran

L'«effet Christiane Brunner» a-t-il encore frappé? Le Ciné-club du Val-de-Travers consacre sa saison 93/94 aux femmes, «à qui trop peu souvent ont été offerts des rôles profonds et forts». Du 27 octobre prochain au 23 février 1994, le Ciné-club propose neuf films.

«Ni caricatures dégradantes, ni porte-drapeau d'une cause quelconque, ni martyres du féminisme, ni salopes castratrices, ni femmes objets ou esclaves: tout simplement des femmes en prise avec leur temps.» Pour Thérèse Roy-Kruegel, présidente du Ciné-club, c'est «une revanche bien légitime».

La saison 93/94 débutera le 27 octobre prochain par la projection de «La vieille qui marchait dans la mer», d'après le roman de San-Antonio, avec Jeanne Moreau et Michel Ser-

rault, notamment. Suivront «Épouses et concubines» (10 novembre), «Le mariage de Maria Braun» de Rainer Werner Fassbinder avec Hanna Schygulla (24 novembre), «Un ange à table» de Jane Campion (8 décembre), «Beignets de tomates vertes» (22 décembre), «More» de Barbet Schroeder avec Mimsy Farmer sur une musique de Pink Floyd (12 janvier), «Possession» d'Andrzej Zulawski avec Isabelle Adjani (26 janvier), «Thelma et Louise» de Ridley Scott avec Susan Sarandon et Geena Davis (9 février), et «Les accusés» de Jonathan Kaplan avec Jodie Foster et Kelly McGillis (23 février).

Rappelons que l'abonnement du Ciné-club du Val-de-Travers est également valable pour les ciné-clubs de Pontarlier, du Locle, de Sainte-Croix et du Cernéux-Péquignot. Soit une bonne centaine de films! (mdc)

VAL-DE-TRAVERS

● AMBULANCE
☎ 117.

COUVET

● HÔPITAL
maternité et urgences:
☎ 63 25 25.

VAL-DE-RUZ

● SERVICE DE GARDE
PHARMACIE
en cas d'urgence ☎ 111
ou gendarmerie ☎ 24 24 24.

● HÔPITAL ET MATERNITÉ
Landeyeux: ☎ 53 34 44.

Journées prix chocs

à l'EPA!

2ème période:
d'aujourd'hui
à samedi
(13.10.-16.10.93)



~~2.95~~
1.95

Käglifret
4x50g

~~9.30~~
4.30

WOOLITE compact
Lessive pour le
linge fin
1kg



~~9.95~~
5.55

TONI Yoghourt
divers arômes
180g





MERLOT DEL PIAVE
DOC
1992

Jusqu'à épuisement du stock!

~~27.-~~
13.50

MERLOT
del Piave «Tormini» 1992
6x75cl
Seulement 1 carton
par client.

| | | | | | |
|---|--|---|--|---|---|
| <p>2.95 1.95 FISHERMAN'S FRIEND 45g</p> | <p>6.80 5.50 MENTADENT C Pâte dentifrice 2x75ml</p> | <p>2.80 5.90 DUSCH DAS 2 en 1 2x250ml</p> | <p>5.50 4.50 FENJAL Lotion pour le corps 200ml</p> | <p>4.50 3.70 SIPURO Détergent pour la cuisine 500ml</p> | <p>2x1 litre 6.60 MEISTER PROPER Gratuit: 33% de contenu en plus</p> |
| <p>8.80 6.95 CATSAN Litière pour chats 10 litres</p> | <p>4.85 3.90 KNORR Stockli 3x3 portions 330g</p> | <p>3.50 2.95 NIVEA Crème 125ml</p> | <p>4.50 3.70 GILLETTE Sensor Excel Rasoir (10 lames 11.90/14.40)</p> | <p>5.70 4.90 LENOR Ultra Recharge 3 sortes 750ml</p> | |
| <p>1.80 1.40 FELDSCHLÖSS- CHEN «Bière Four» 50cl</p> | <p>5.90 4.90 FENJAL Bain-mousse traitant 400ml</p> | <p>6.80 5.30 DENTAGARD Pâte dentifrice 2x75ml</p> | | | |
| <p>2.35 1.95 GOURMET à la Carte Aliment pour chats 3 sortes</p> | | | | | |



Tirage au sort:
Avec un peu de chance, vous pouvez
gagner la deuxième des 5 Ford Fiesta
Fashion d'une valeur de Fr. 16'400.-!

EPA
Passez d'abord à l'EPA

Jean-Loup Hubert invité vedette du Festival de Bienne

Au service du cinéma français

Il y a trois ou quatre lustres, il était de bon ton dans les grandes villes alémaniques d'organiser des semaines du film français. L'idée a été reprise il y a deux ans à Bienne par une équipe de jeunes passionnés de cinéma qui peuvent compter sur l'appui non moins enthousiaste de Vital Epelbaum, directeur de salles.

La manifestation biennoise ne reste pas confinée dans la fête de patronage et n'imité pas non plus les «grands» festivals réservés à de petites chapelles de spécialistes. Point éminemment sympathique de cette réunion, c'est qu'elle est conçue pour le plus large public et qu'elle lui offre la possibilité de rencontrer des acteurs et cinéastes de talent. En outre, elle sert utilement à la défense et à l'illustration du cinéma français, élément capital dans la résistance au déferlement du cinéma américain qui balaie tous les cinémas européens sous son rouleau compresseur de films prêts-à-ingérer.

Cette troisième édition se déroulera du vendredi 22 au dimanche 24 octobre, au cinéma Rex, et se développera selon deux axes: un hommage à Jean-Loup Hubert (qui viendra en famille avec ses trois enfants) et à l'époque de la Collaboration avec des films

réunis à l'enseigne de «Souvenirs d'en France» (*Pétain*, de Marboeuf; *Le dernier métro*, de Truffaut, *Section spéciale*, de Costa-Gavras; *Libera me*, d'Alain Cavalier, l'un des derniers grands cinéastes français.

Au chapitre des invités, il y aura beaucoup de monde qui se bousculera dans les deux salles du Rex: le Romand Jean-François Amiguet (*L'écrivain public*), Alain Cavalier, Bernard-Pierre Donnadiou (dans *Le bâtard de Dieu* et dont on attend un véritable numéro de théâtre lors de sa venue), Patrick Grandperret (*L'enfant lion*), Jean-Loup Hubert (*A cause d'elle*), Aline Issermann et Mireille Perrier (*L'ombre du doute*), Jean-Roger Milo (*Germinal*).

PONT CULTUREL

Les organisateurs insistent sur leur volonté de créer un pont culturel entre publics romand et alémanique, tout en favorisant la diffusion du cinéma français dans la région, une mission qu'il s'agira de poursuivre à plus large échelle devant la menace qui pèse sur les cinématographies nationales. Afin d'élargir le rayonnement de la manifestation dans l'aire du Seeland, le comité s'est adjoint la collaboration d'une journaliste alémanique. L'une des grandes difficultés consiste à obtenir des copies sous-titrées en allemand et Vital Epelbaum a dû se battre pour avoir *Germinal* dans les délais.

Quant aux invités, s'il faut savoir se montrer persuasif pour les convaincre de venir à Bienne (les TGV via Neuchâtel facilitent les déplacements!), il semble qu'ils repartent enchantés de la ville de l'Avenir. Ce n'est pas un moindre exploit que d'inviter Aline Issermann dont le film *L'ombre du doute* sera présenté en première mondiale en même temps que Paris. Bref, le Festival de Bienne se classe parmi les «petits espoirs» dans la grande famille des festivals. Mais la



«L'ombre du doute», de Aline Issermann

En première mondiale à Bienne en même temps qu'à Paris.

(sp/filmcoop)

convivialité entre créateurs et public autorise de plus grandes espérances.

BUDGET

Durant trois jours, les cinéphiles pourront voir 19 films, dont la majorité sous-titrée en allemand pour un forfait de 60 francs (billets isolés au prix habituel). Les moyens sont limités, le

budget s'établit d'ailleurs autour de 30.000 francs. Les deux premières éditions se sont soldées par un petit déficit, mais les organisateurs ont pu s'assurer une garantie de déficit (de 8000 fr) de la part de la ville de Bienne et du canton de Berne. Ce qui permet d'avoir une certaine confiance pour la pérennité du festival. B.I.N.

Rédaction du JURA BERNOIS

Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLE

BRÈVES

Tramelan Conteneurs pour compost

Le Centre d'élimination et de traitement des ordures (CELTOR), à Tavannes, a rappelé aux communes actionnaires qu'elle a lancé sur le marché des conteneurs de 240 litres destinés au ramassage des matériaux compostables. L'exécutif de Tramelan répercute l'information auprès de la population. Destinés à la «tournée verte», ces conteneurs sont mis en vente auprès de quelques commerçants de la place au prix de 120 fr/pièce, livraison à domicile comprise, et ce jusqu'à la fin de l'année ou jusqu'à épuisement du stock. Dès le début de l'an prochain, le prix sera porté à 180 francs. Celtor se félicite par ailleurs de l'excellent écho obtenu par sa campagne, puisque ce ne sont pas moins de 800 conteneurs qui ont été livrés jusqu'ici aux communes de sa zone. Celtor rappelle que la «tournée verte» se poursuivra, mais ne sera effectuée plus que deux fois par mois dès octobre. (nm)

Loveresse Elections

Le corps électoral de Loveresse est convoqué le 28 novembre pour renouveler les autorités communales. Parmi les mandats remis en jeu, on trouve ceux de la mairie, de trois conseillers municipaux, de cinq membres de la commission d'école ainsi que ceux des présidents et vice-présidents des assemblées. Maire de Loveresse depuis huit ans, Daniel Geiser, directeur de l'Ecole d'agriculture du Jura bernois, entend briguer un nouveau mandat. (kr)

AGENDA

Tramelan Concert

Le groupe biennois «After Shave» se produira samedi 16 octobre à 22 h, à la Cravache à Tramelan. Ce sera sa première sortie sur scène depuis la publication de son disque compact «Twenty Years after Shave». En trois périodes de 45 minutes, un concert dans le style «blues-rock» des années 60-70. Prélodation à la Cravache. (comm)

Collecte d'octobre de «Pro Senectute»

Autonomie et sécurité, l'essentiel



La Fondation suisse pour la vieillesse «Pro Senectute» organise dès cette semaine sa collecte automnale en ayant choisi pour thème «Autonomie et sécurité».

Un thème particulièrement important pour les personnes du troisième âge, car il est essentiel pour elles de pouvoir demeurer dans leur appartement, sans pour autant mettre en péril leur bien-être et leur santé. Il est également réconfortant pour elles de se savoir en sécurité en pouvant compter sur quelqu'un en cas de nécessité.

Une récente enquête a montré l'importance de l'autonomie et

de la sécurité pour les personnes âgées. Elles souhaitent pouvoir mener leur existence selon leur désir, tout en restant intégrées dans leur tissu social de relations et d'amis qui les entourent et qui les aident en cas de besoin.

La Fondation «Pro Senectute» entend accomplir sa tâche d'écoute, de soutien et d'accompagnement des personnes âgées ainsi que de leurs familles et leurs amis. Ses prestations permettent aux personnes du troisième âge de demeurer indépendantes dans leur cadre de vie, malgré l'affaiblissement de leurs forces et la difficulté des travaux ménagers.

La section du Jura bernois de «Pro Senectute» s'efforce de maintenir et d'améliorer la qualité de vie des aînés, en les soutenant notamment lors de démarches administratives, juridiques et financières. Ce centre conseillera gratuitement et en cas de difficultés économiques, il accordera des aides individuelles selon la situation de la personne âgée.

A travers des activités d'animation, ce service favorise les rencontres et les relations entre les personnes. L'association organise également de multiples animations pour sortir les personnes seules de leur isolement.

C'est ainsi qu'elle propose un large programme d'activités telles que gymnastique, natation, randonnées pédestres, ski de fond, danses populaires, cours de stimulation-mémoire, thés dansants, vacances pour personnes autonomes ou nécessitant un encadrement infirmier.

Afin de pouvoir accomplir ces multiples tâches, «Pro Senectute» a besoin d'un large soutien de la population pour continuer de prodiguer son aide aux personnes âgées toujours plus nombreuses. (comm)

● «Pro Senectute»,
CCP 25-1405-3

SERVICES

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE
☎ 111.
- HÔPITAL
☎ 422 422.
- URGENCES ET AMBULANCE
☎ 422 360.

COURTELARY

- MÉDECINS
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

CORGÉMONT

- MÉDECIN
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

SONCEBOZ

- MÉDECIN
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

TRAMELAN

- MÉDECINS
Dr Graden ☎ 97 51 51.
Dr Meyer ☎ 97 40 28.
Dr Anker ☎ 51 22 88.
- PATINOIRE
Me 13 h 30-16 h (public); ve 19 h 45-21 h (hockey public).

Filière prospectée par Tornos Bechler à Moutier

A l'heure des révisions de machines

On connaît le marasme qui règne dans le secteur de la machine-outil en Suisse. Fruit d'une réflexion intelligente sur le marché des utilisateurs, une option intéressante commence à être prospectée par l'entreprise Tornos Bechler, à Moutier.

A la suite d'une étude de marché menée au sein de la profession dans une zone géographique délimitée, il s'est en effet révélé que plus de la moitié des décolleteurs envisagent de procéder à la révision partielle ou complète de leur parc de machines. Et ce, nonobstant la crise.

C'est dire qu'il s'ouvre là une possibilité de diversification fort séduisante pour les spécialistes. Car il ne faut pas confondre révision avec une simple «remise en conformité». Au contraire, les possibilités sont immenses,

cette opération signifiant «optimisation de l'outil de production». C'est ce que Tornos Bechler tente d'illustrer durant son exposition interne qui se déroule jusqu'au 15 octobre à l'intention des entreprises concernées. Information qui ne devrait pas être superflue dans la mesure où 52% des décolleteurs avouent être sous-informés en la matière.

Pour les fabricants de machines-outils, la révision est un moyen de relever un nouveau défi, car les décolleteurs estiment que leur métier ira en se complexifiant. Il leur faudra donc être à la fois plus souple et plus performant pour faire face à la concurrence, leurs machines devant être portées du même coup à la pointe du progrès.

SYNERGIE

La nouvelle unité bénéficiera des moyens techniques considé-

rables de Tornos Bechler, mais Tornos Révision demeurera une entité indépendante. Elle se spécialisera dans la révision-optimisation des tours de décolletage, de monobroches à came, multibroches à cames, avant de passer prochainement aux monobroches à commande numérique.

La nouvelle entité se préoccupera du service à la clientèle, en développant les prestations d'évaluation du parc de machines et les conseils personnalisés sur les révisions à exécuter.

Selon l'enquête menée auprès des décolleteurs, il est apparu que ces derniers sont «demandeurs» de ce service.

Il leur faut souplesse et adaptation dans le choix des interventions (mécaniques, électri-

ques, services ajoutés) qui peuvent être sélectionnées à la carte en fonction de leur trésorerie.

On applique en quelque sorte la formule «investissement minimal pour efficacité maximale».

RECHANGE

Par ailleurs, parallèlement à cette opération, Tornos Bechler lance la certification des pièces de rechange destinées aux tours automatiques de sa fabrication.

Dès maintenant, chaque pièce de rechange sera frappée du logo de l'entreprise pour en certifier l'origine. Il semble que cette exposition interne a suscité des échos encourageants. Le programme de prestations offertes a donné lieu à de nombreux contacts qui pourraient se concrétiser dans les prochaines semaines. (comm/Imp)

Amendes de parcage flexibles dans la capitale jurassienne?

Le Don Quichotte des truffes

«Pourquoi est-ce que j'écope d'un papillon alors que le voisin n'en prend pas un?». Telle est la question posée hier par Gilbert Schulze à Corinne Sutter, la présidente du Tribunal de Delémont. Voilà plus d'une année que ce Delémontain se bat contre les amendes d'ordre délivrées par la police locale à son encontre. Il y voit une justice à deux vitesses. Il y aurait dans la capitale jurassienne certains privilégiés. Réalité ou fiction? Difficile à dire.

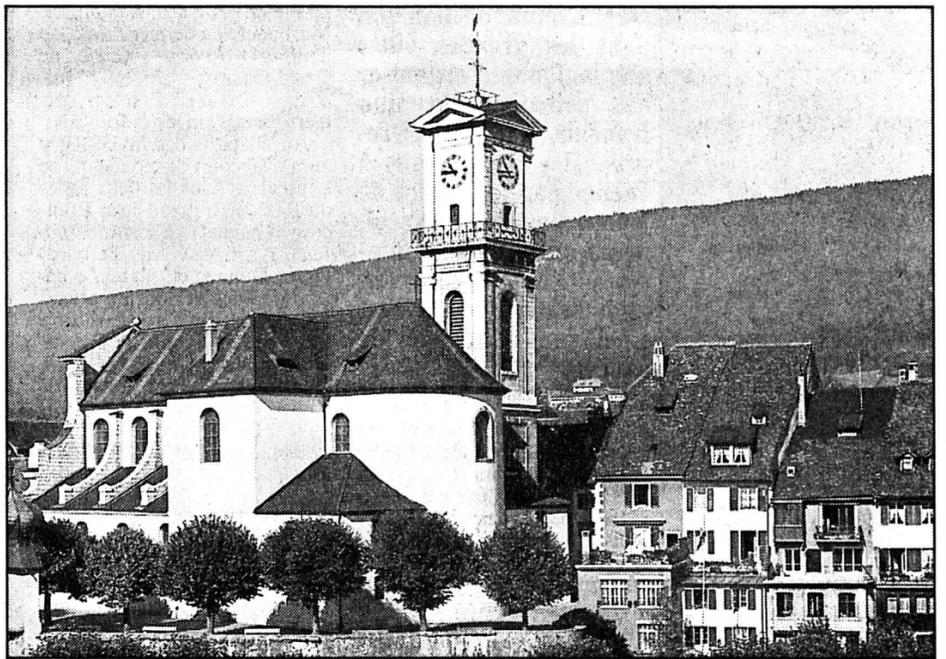
jurassienne et des tensions à Moutier, il s'était caché, lors de l'assaut des grenadiers bernois contre l'Hôtel de la Gare, dans le passe-plat. Le surnom lui est resté.

Aubergiste, Gilbert Schulze vend aussi une invention chinoise, une girofle pour pommes qui permet d'éplucher sans problème ce fruit...

DES TÉMOINS

Voilà une bonne année qu'il se frotte avec la police locale. Motif: les truffes dont il écope pour ses parcs en zone interdite. Tenez, l'an passé. A la veille de la Fête du Peuple jurassien, jour d'affluence à Delémont, il niche son auto sur un trottoir. En ressortant de son auberge, un papillon siffle à son pare-brise. Son sang ne fait qu'un tour. Il interpelle quelques clients et avec eux fait le tour du quartier. Ces témoins constatent que plusieurs voitures, mal parquées, n'ont pas reçu d'amendes. Inégalité? Gilbert Schulze fait donc opposition à l'amende.

Hier, la présidente du tribunal a entendu témoins et agent. Elle a reconnu coupable l'aubergiste mais l'a exempté de toute peine en lui accordant 100 francs d'indemnité. «En matière de parcage, il n'y a pas de compensation des fautes possibles, a-t-elle dit. Ce n'est pas parce qu'un automobiliste échappe à l'amende qu'il y a une inégalité de traitement. Mais, ce soir-là, au vu de l'affluence, il est compré-



Delémont

Il y aurait dans la capitale jurassienne certains privilégiés. Réalité ou fiction? (ONST)

hensible que vous ayez ressenti comme une injustice l'amende infligée. Vous vous êtes cru en droit de parquer là où vous pouviez, comme les autres...»

MAIRE À LA BARRE

Par contre, Gilbert Schulze a vu une seconde amende être confirmée par le tribunal. Il écope là

de 330 francs de frais. Il invoquait pour sa défense le parcage, dans la même rue, d'un bus sans que ce dernier n'écope d'amende. Il y avait inégalité de traitement. La présidente s'est un peu énervée quand l'agent n'a pas voulu expliquer cette pratique différente avant d'avancer... qu'il est bien possi-

ble que ce bus ait été aussi verbalisé une fois ou l'autre. En fin de mois, c'est Jacques Stadelmann, chef de la police locale, qui sera entendu par Mme la juge. Un agent avait en effet déclaré à l'aubergiste que la pratique actuelle, c'était l'affaire du maire. On en aura le cœur net. Mgo

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Alle

Garage cambriolé

Dans la nuit de mardi à mercredi, des inconnus se sont introduits dans le garage Raccordon à Alle. C'est le fils du garagiste qui a découvert les faits le matin en arrivant sur place. La caisse du garage avait été ouverte et abandonnée sur les lieux. Les cambrioleurs ont visité le garage dérobant plusieurs autoradios, des vignettes, des jeux de clef... Selon la radio locale, même l'appartement des propriétaires, qui dormaient juste à côté, a été visité. Le montant dérobé dépasse les 8000 francs.

(mgo)

Projet Coop

Le bon vendeur

Nous avons signalé il y a quinze jours l'acquisition par Coop La Chaux-de-Fonds d'un bâtiment à la rue de la Pinsonnière à Saignelégier. Cet immeuble sera démolé pour que la grande chaîne de distribution y érige un nouveau centre commercial alors que l'ancien sera mis en vente. Nous avons indiqué par erreur que c'est la maison Donzé-Baume qui avait vendu cet immeuble. Il s'agit en fait de la société Baume S.A. qui est membre du groupe SMH. (mgo)

AGENDA

FRC

Troc d'automne

La Fédération romande des consommatrices (FRC), groupe des Franches-Montagnes, organise son troc d'automne le 20 et le 21 octobre à la Salle de spectacle de l'Hôtel de Ville à Saignelégier. Le mercredi 20 octobre aura lieu la réception des articles de 13 h 30 à 16 heures et la vente de 17 h à 19 heures. Le jeudi 21 octobre, les articles seront restitués de 19 h à 19 h 30. La FRC accepte les vêtements d'enfants jusqu'à 16 ans, bottes, chaussures de ski, skis, patins, grands jouets, livres, le tout en bon état et muni d'une étiquette cartonnée solidement cousue indiquant le prix. (mgo)

Chrétiens

Contre la torture

Conférence à Delémont

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) présentera ses moyens et ses résultats le jeudi 21 octobre à 20 heures au Centre protestant à Delémont. On y entendra notamment Martine Conus, membre du Comité suisse de l'ACAT. (mgo)

Deuxième journée du procès d'André Plumey à Bâle

«Je ne suis pas un escroc»

Le Tribunal correctionnel de Bâle a reporté à jeudi sa décision concernant l'ajournement du procès d'André Plumey. Lors de l'audience d'hier, il a interrogé les accusés sur leur situation personnelle. Le principal accusé a alors répété qu'il n'était pas un escroc.

Lors de l'audience de lundi, l'avocat d'André Plumey avait demandé un ajournement du procès de quatre mois. Me Peter Zihlmann se référait à un certificat médical attestant que son client souffrait d'une maladie cardiaque. Le Tribunal a alors décidé de confier une expertise de son état de santé à l'Institut de médecine légale de l'université de Bâle, qui aurait dû rendre son verdict mardi. Mais cette procédure a pris plus de temps que prévu et le Tribunal ne pourra statuer sur cette question que jeudi.

Le Tribunal a donc interrogé hier André Plumey et ses quatre coaccusés sur leur situation personnelle. Le principal accusé s'est à nouveau élevé contre l'accusation d'être un escroc. Il a affirmé avoir toujours placé l'argent de bonne foi et prévu son remboursement. Un escroc de grande envergure n'aurait jamais pris la fuite en laissant derrière lui 14 millions de francs, a-t-il souligné, répétant ce que son avocat avait déjà affirmé lundi.

André Plumey a retracé pour les juges les différentes étapes de sa vie. Né à Boncourt, il a suivi l'école primaire dans son village avant de se rendre à Porrentruy dans un collège privé. Il a ensuite fréquenté une école commerciale à Neuchâtel, puis est revenu à Boncourt pour y travailler jusqu'en 1966 dans l'entreprise de confection de ses parents. Il a séjourné ensuite à Bâle, puis à Genève où il a eu ses

premiers contacts avec les milieux financiers.

Dès 1969, Plumey se lance dans la finance et ouvre des comptes pour des clients dans une banque à Lausanne où il rencontre Frédéric Gerber, assis lui aussi sur le banc des accusés. Pour développer ses activités, Plumey obtient en 1974 une patente auprès de la bourse de Bâle. En 1976, il crée la société André Plumey Finances S.A. (APFSA), ouvre un bureau à Bâle et engage Frédéric Gerber.

«ACROBATIES FINANCIÈRES»

Alors commencent ce que le procureur appelle des «acrobaties financières». APFSA investit des millions de dollars sur les marchés du pétrole d'abord, de l'immobilier et de l'or ensuite, avant que l'édifice ne s'effondre à fin 1985. Cette période n'a été que brièvement évoquée, elle

sera reprise ultérieurement plus en détail dans le procès.

Plumey a ensuite raconté sa cavale. Sentant qu'il ne peut plus éviter la banqueroute en décembre 1985, il quitte Bâle le 30 décembre pour se rendre à Paris. Le scandale éclate en janvier 1986. Ne se sentant pas en sécurité, Plumey quitte la France le 19 mars 1986 et se rend à Montréal où il va reprendre ses activités financières et se marier sous le nom de Jean-Michel Trincano. Les faux papiers lui ont été fournis par un avocat français.

La fuite va reprendre le 22 mai 1989. Prévenu par des amis, Plumey apprend que sa véritable identité a été découverte. Il se précipite à l'aéroport de Montréal. «Je voulais en finir, je voulais revenir en Suisse», affirme-t-il. Il s'envole toutefois pour Toronto. Là, il monte dans

le premier avion et se retrouve «par hasard» à Rio, au Brésil, avec de faux papiers, fournis par le même avocat, au nom de Daniel Darmont.

ARRESTATION AU BRÉSIL

Plumey est arrêté dans son hôtel à Rio le 15 juin 1989. Extradé, il arrive en Suisse le 4 juillet. Il est immédiatement enfermé dans la prison du Lonhof, à Bâle, où il restera en détention préventive pendant 17 mois.

Après sa libération sous caution (300.000 francs dont 200.000 francs payés par son ex-secrétaire) en décembre 1990, Plumey s'est installé dans un petit village argovien où il dit vivre de l'aide sociale de la commune (550 francs par mois). Il écrit un livre et prépare ses mémoires. Son ex-secrétaire l'héberge gratuitement. Le procès a été interrompu hier vers midi. Il reprendra jeudi matin. (ats, ap)

Coordination médicale sur la montagne

La crainte du week-end

Ce sont les parents d'une jeune fille tombée malade en fin de semaine qui le disent. «Aux Franches-Montagnes, il vaut mieux ne pas tomber malade le week-end». Ce qui vient de leur arriver illustre leurs propos.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, Muriel, 10 ans, est prise de maux de ventre et de vomissements. Le médecin de service vient le lendemain chez ce couple du Noirmont et diagnostique une gastro-entérite. Il faut mettre l'enfant au thé. Le lendemain, devant le mal persistant, on consulte le médecin de famille. Ce dernier y voit les symptômes d'une salmonellose. Il envoie aussitôt les sels pour analyse à La Chaux-de-Fonds et

prescrit un médicament pour refaire la flore intestinale.

Partant en voyage le soir même, il va transmettre le dossier médical à son collègue de la place, celui-là même qui était de service le jeudi.

4,5 KILOS EN TROIS JOURS

Les parents de Muriel vont vivre un week-end d'attente. Les résultats d'analyse ne leur sont pas communiqués. La jeune fille va perdre 4,5 kilos en trois jours. Lundi matin, le couple du Noirmont tente d'atteindre le praticien qui a le dossier médical. En vain.

En début d'après-midi, l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds les

appelle pour leur dire que les résultats sont positifs mais qu'ils ne parviennent pas à atteindre le praticien. Appel à l'Hôpital de Saignelégier où l'on a vu passer le médecin. On leur conseille d'essayer de nouveau au cabinet. C'est en cours d'après-midi qu'il pourra être atteint. Il va conseiller de poursuivre avec les médicaments reçus vendredi. Par chance, il ne s'agit que d'une salmonellose légère mais, devant le grand silence du week-end, les parents ont eu tout le temps de se faire du mauvais sang.

Ils déplorent qu'il n'y ait pas une meilleure coordination médicale le week-end sur la montagne, un rôle que pourrait tenir l'hôpital de district.

Mgo

Vacances à la grange

Le must de l'été

Les balades à travers la campagne, suivies d'un repos salvateur dans une grange, autrefois l'apanage des soldats et des vagabonds, sont devenues un véritable must l'été dernier dans le Jura. L'offre de treize familles paysannes, qui proposaient pour la première fois en Suisse «L'aventure sur la paille», a enregistré pas moins de 500 nuitées. L'idée pourrait essaimer dans le reste de la Suisse romande.

«L'aventure sur la paille» est née de l'imagination de quelques vulgarisatrices en agriculture du canton du Jura.

Treize familles ont été acquiescées à l'idée. En collaboration avec la Fédération du tourisme jurassien (FJT), les vulgarisatrices agricoles ont tracé un iti-

naire menant d'une ferme à l'autre. Le prix de la nuitée, petit déjeuner compris, a été fixé à 15 francs pour les adultes et 9 francs pour les enfants.

Jocelyne Schafroth, collaboratrice à la FJT tire un bilan positif de cette première expérience. Les familles d'accueil ont été enthousiasmées et ont souvent noué de bons contacts avec leurs invités. Les vulgarisatrices entendent élargir leur réseau au reste de la Suisse romande. L'appel a déjà été lancé auprès de plusieurs familles de paysans.

Les vacances sur la paille ont cependant aussi leurs détracteurs. Les hôteliers-restaureurs du district de Porrentruy n'ont guère goûté l'innovation, qu'ils considèrent comme de la concurrence directe. (ats)

Société éditrice
et imprimeur:

L'Impartial SA
La Chaux-de-Fonds

Rédaction
et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds,
Téléphone:
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 310
Télex: 952 114
Fax:
Rédaction: 039/210 360
Administration: 039/210 361

Tirage contrôlé REMP
31.712

Régie des annonces:

Publicitas
La Chaux-de-Fonds,
tél: 039/210 410
Le Locle, tél: 039/311 442

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- **ABC** (φ 23 72 22)
Passion fish (de J. Sayles avec A. Bassett), 16 ans, tous les jours 20 h 30. Présentation de quatre programmes vidéo de Bill Viola, 18 h 30, jusqu'à ve.
- **CORSO** (φ 23 28 88)
Hot shots 2 (de J. Abrahams avec B. Poledouris), 14 h 30, 16 h 30, 21 h. Le fugitif (de A. Davis avec H. Ford), 12 ans, tous les jours 18 h 30.
- **EDEN** (φ 23 13 79)
La firme (de S. Pollack avec T. Cruise), 12 ans, tous les jours 20 h 45. Les survivants (de F. Marshall), 12 ans, tous les jours 18 h 15.
- **PLAZA** (φ 23 19 55)
Germinal (de C. Berri avec G. Depardieu, Renaud, Miou-Miou), 12 ans, tous les jours 17 h 15, 20 h 30, me aussi 14 h.
- **SCALA** (φ 23 19 18)
Cliffhanger traque au sommet (de R. Harlin avec S. Stallone), 16 ans, tous les jours 16 h 30, 18 h 45, 21 h. Bambi (dessin animé de Walt Disney), pour tous, tous les jours 14 h 30.

NEUCHÂTEL

- **APOLLO 1**
15 h, 20 h, Germinal (de C. Berri avec G. Depardieu, Renaud, Miou-Miou), 12 ans.
- **APOLLO 2**
14 h 45, 17 h 30 en V.O., 20 h 15, Le temps de l'innocence (de M. Scorsese avec M. Pfeiffer), 12 ans.
- **APOLLO 3**
20 h 30, Hélas pour moi (de J.-L. Godard avec G. Depardieu), 16 ans. 15 h, L'incroyable voyage (de D. Dunham avec R. Hays), pour tous. 17 h 30, Le bon, la brute et le truand (de S. Leone).
- **ARCADES**
15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 15, Cliffhanger (de R. Harlin avec S. Stallone), 16 ans.
- **BIO**
15 h, 17 h 45, 20 h 15, Le fugitif (de A. Davis avec H. Ford), 12 ans.
- **PALACE**
16 h 30, 18 h 30, 20 h 45, Hot shots 2 (de J. Abrahams avec Basil Poledouris), 12 ans.
- **REX**
14 h 30, 17 h 30 en V.O., 20 h 30, La firme (de S. Pollack avec T. Cruise), 12 ans.
- **STUDIO**
15 h, 18 h, 20 h 30, Bleu (de K. Kieslowski avec J. Binoche), 12 ans.

COUVET

- **COLISÉE**
relâche.

SAINT-IMIER

- **ESPACE NOIR**
relâche.

COMMUNIQUÉ

Tir de la Fédération du Locle

De brillants guidons

Le tir de la Fédération du district du Locle a eu lieu sur l'aire de tir au 300 mètres du Cerneux-Péquignot avec une participation de 80 tireurs dont six dames, six jeunes tireurs et onze vétérans, malgré le temps maussade. Preuve tangible de la popularité de ce sport dans la région.

Les résultats sur la cible fédération voient au classement des sections La Gentiane du Cerneux-Péquignot (CP) prendre la tête avec 22 tireurs totalisant 38.886 points, suivie par les Carabiniers du Stand, Le Locle (CA), 19 tireurs et 38.395 pts, la Défense, Le Locle (DF), 15 tireurs, 37.624 pts, Aux Armes de guerre, La Brévine (BV), 12 tireurs, 37.287 pts, L'Escoblone, La Chaux-du-Milieu (CM), 8 tireurs, 36.117 pts; et fermant la marche, la Société de tir, Les Brenets (BR), 4 tireurs, non classée.

Le classement individuel, toujours sur cible fédération, a enregistré 55 résultats distinction dont les principaux résultats reviennent, avec 40 pts, à: André Perrinjaquet SV (CA), Michel Boichat (DF), Jean-Louis Ray (CM) et Jérôme Fabrizio JT (CP).

Avec 39 pts: Pierre Berner SV (DF), Roland Gogniat (CA), Bertrand Mollier (CP), Marc Marmy (CA), Pascal Mercier (CP).

Avec 38 pts: Michel Jeanneret (DF), Denis Augsburger (BV), Jean-Pierre Huguenin (CP), Daniel Billod (DF), Pierre-André Cuenot (CP), Jean-Louis Spahr (CA), Henri Mercier (CP), René Saisselin (CM), Charles Benoît (CM), Ruedi Gubler (CP), Didier Dubois (CA), Pierre-André Spahr (CA).

Avec 37 pts: Gottfried Feller V (DF), Patrick Degoumois (DF), Nardino Ruoni JT (CP), Henri Donzé (DF), Valérie Mercier (CP), Philippe Pochon JT (CP). Avec 36 pts: Paul Dubied SV

(CA), Emil Tièche SV (CA), Olivier Huguenin (BV), Corinne Wicht (DF), Georges Boehlen SV (DF), Claude Amey (CP), Nicolas Jeannin (BV), Patricia Simon-Vermot JT (CP).

Avec 35 pts: Charly Jeanmairet V (CP), Walter Haldimann (CA), Roger Barras (DF), Monique Perrenoud (CA), Jean-Philippe Huguenin (BV), Nicolas Pellaton (BV), Pascal Chappatte (DF), Christian Tanner (BR), Marc Jacot (BR), Georges Perrenoud (CA), Raoul Graber (CA).

Avec 34 pts: Jacques Droz V (DF), Frédy Schneider V (BR), Charly Juan (BV), François Gaille (BV), Gilles Vermot (CP), Heinz Lehmann V (CA), Lucien Fort (CP), Jean-Pierre Schneider (BV), Gilbert Huguenin (CM).

Les tireurs qui se sont affrontés sur les cibles «Fédération» et «Gentiane» pour figurer au palmarès des «Rois du tir» ont été récompensés grâce au sponsoring de M. Guinand, Les Brenets, du garage des Trois Rois du Locle, du Rallye franco-suisse à Gardot, de la gentiane Cuenot et de l'Hôtel du Moulin au Cerneux-Péquignot. Ce concours voit le classement suivant: Elite hommes avec 94 pts: Jean-Louis Ray, Michel Boichat, Roland Gogniat. Elite dames, avec 88 pts: Monique Perrenoud. Jeunes tireurs: Jérôme Fabrizio, 93 pts; Philippe Pochon, 87 pts; Nardino Ruoni, 85 pts. Jeunes tireuses: Patricia Simon-Vermot, 85 pts. Vétérans et seniors-vétérans hommes: André Perrinjaquet, 94 pts; Emile Tièche, 90 pts; Georges Boehlen, 89 pts.

Une semaine après le tir de la Fédération du Locle, Bertrand Mollier, natif du Cerneux-Péquignot dont il défend toujours les couleurs, s'est octroyé à Pesoux le titre de champion romand au pistolet de match avec 547 points. (cl)

DÉCÈS

Fleurier

Mme Denise Spaetti, 1933
Mme Ghislaine Privet, 1958

Neuchâtel

M. Jean-François Kuesch, 1939

Saint-Blaise

M. Frédy Kessi, 1929
M. René Gaberel, 1915

Lignières

M. Henri Maurer, 1909

Monsieur Marcel Sautebin et
Madame Denise Cuche, au Landeron;
Nicole et André Buret-Sautebin et leurs enfants
Sébastien et Lynne, en Australie;

Madame Alice Sautebin, à Pesoux;
Madame Blurette Vuitel et famille, à Neuchâtel;
Madame Hedwige Magnin;
Madame Ginette Gattoni et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Jeanne SAUTEBIN
née **MAGNIN**

enlevée à leur tendre affection paisiblement mardi, dans sa 95^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 12 octobre 1993.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire, vendredi 15 octobre à 10 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. Marcel Sautebin
Route de Bâle 1
2525 Le Landeron

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-12418

FAIT DIVERS

Fontaines

Perte de maîtrise

Hier à 2 h 15, au volant d'une voiture, M. J. S., de Perles (Piterlen)/BE, circulait sur la route tendant de La Vue-des-Alpes à Neuchâtel. Environ 200 mètres après le virage du Bas des Loges, il a mordu le bord droit de la chaussée et a, de ce fait, touché les rochers. Sous l'effet du choc, la voiture a effectué un demi-tour. Dégâts.

SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS

- **BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE**
lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h et sa 10-16 h.
- **BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES**
lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- **PHARMACIE D'OFFICE**
Versoix, Industrie 1, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, φ 23 10 17, renseignera.
- **URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE**
φ 23 10 17 renseignera.
- **HÔPITAL**
φ 27 21 11.

SAIGNELÉGIER

- **PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES**
φ 51 12 03.
- **HÔPITAL**
maternité: φ 51 13 01.
- **AMBULANCE**
φ 51 22 44.
- **MÉDECINS**
Dr Barmettler, φ 51 12 84.
Dr Meyrat, φ 51 22 33.
- **CENTRE DE LOISIRS**
Ouv. patinoire: lu 13 h 30-16 h 30; ma-ve 10 h-11 h 45 et 13 h 30-16 h 30; sa, di 14 h-16 h 30.

LE NOIRMONT

- **MÉDECINS**
Dr Bosson, φ 53 15 15.

LES BREULEUX

- **MÉDECIN**
Dr Tettamanti, φ 54 17 54.

NEUCHÂTEL

Repose en paix.

Ses neveux et nièces ont la tristesse de faire part du décès de

Madame
Blurette
MAEDER
née **STOCKBURGER**

enlevée à leur tendre affection, mardi 12 octobre, dans sa 94^e année.

Le culte aura lieu à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, jeudi 14 octobre, à 14 heures, suivi de l'incinération.

La défunte repose au pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Adresse de la famille:
M. Pierre Bridel
4, ch. Albert-Monard
2300 La Chaux-de-Fonds

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA SOCIÉTÉ DE CAVALERIE DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le triste devoir de faire part du décès de

Monsieur
Maurice
BRAND

fidèle membre de notre société.

132-510919

BÔLE

L'Eternel est ma lumière et ma délivrance;
De qui aurais-je peur?
L'Eternel est le rempart de ma vie;
De qui aurais-je de la crainte?

Psaume 27

Monsieur André Rognon, à Bôle;
Monsieur et Madame Pierre-André Rognon-Tissot, à Cormondrèche;
Monsieur et Madame Jacques Rognon-Barman, à Cortaillod;
Valentine et Jean-Daniel Herdé-Rognon, à Lausanne;
Juliette et Adrien Guggisberg-Rognon, à Neuchâtel;
Pierre Rognon et Nadia, à Lausanne;
Philippe Rognon, à Cortaillod;
Madame Suzanne Rognon, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la tristesse de faire part du décès de

Madame
Hélène ROGNON
née **SOGUEL**

leur chère épouse, maman, grand-maman, belle-sœur, tante et parente, enlevée à l'affection des siens, dans sa 88^e année.

2014 BÔLE, le 10 octobre 1993.
(Home La Source)

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

En mémoire de la défunte, vous pouvez penser à la Fondation suisse de recherches sur les maladies musculaires (ccp 30-13114-3).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

Ta grâce me suffit.
II Corint. 12, v. 9

Monsieur Eric Monbaron:
Monsieur et Madame André Monbaron-Dudan, à Boudry,
Magali et Marie-Eve Monbaron;

Madame Lydie Christen, à La Chaux-de-Fonds, et ses enfants;

Monsieur et Madame Alfred Monbaron, à Saint-Imier,

ainsi que les familles Bannwart, Perrin et Théallet, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Denise MONBARON
née **SCHWAB**

leur très chère épouse, maman, grand-maman, belle-maman, belle-sœur, tante, cousine, marraine et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 83^e année, après une longue maladie supportée avec courage.

LE LOCLE, le 11 octobre 1993.

Demeure tranquille, appuyé sur l'Eternel et attends-toi à Lui.
Ps 37, v. 7

Le culte sera célébré jeudi 14 octobre, à 10 heures, au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, suivi de l'incinération.

La défunte repose à la chambre mortuaire de La Résidence, Billodes 40.

Domicile de la famille: Rue des Prés 79
2017 Boudry

En lieu et place de fleurs, veuillez penser au fonds de Paroisse protestante du Locle, ccp 23-3309-0.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

157-14004

Très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, la famille de

MONSIEUR HENRI LENGACHER

vous remercie sincèrement pour votre présence, votre message, votre don ou votre envoi de fleurs et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

VILLARS-SUR-OLLON et LA CHAUX-DE-FONDS,
octobre 1993.

132-506067

Profondément touchés par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du départ de

MADAME SUZANNE GREThER
née **GODAT**

ses enfants et sa famille remercient toutes les personnes qui les ont entourés par les présences, les messages ou les envois de fleurs et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

LA CHAUX-DE-FONDS, octobre 1993.

132-12418

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

La Première

6.00 Journal du matin. 6.20 Regards étrangers. 6.28 Bulletin routier. 6.30 Journal des régions et titres de 7.00. 6.42 Découvertes (1). 6.50 Journal des sports. 6.58 A fleur de temps. 6.59 Dons du sang. 7.12 Le kiosque. 7.20 Sur mesure. 7.25 Commentaire actualité. 7.30 Journal. 7.40 Coup de projecteur. 7.57 Bloc-notes économique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.15 Le kiosque alémanique. 8.20 Regards étrangers. 8.30 Journal et cours des monnaies. 8.35 Journal des sports. 8.41 Découvertes (2). 8.45 Propos de table. 8.50 A l'affiche. 9.05 Les petits déjeuners. 10.05 5 sur 5. La tête au carré. 12.05 SAS. 12.30 Journal de midi. 13.00 Après-midoux. 13.15 Fernand Auberjonois (3). 17.05 Femmes passions. 17.30 Journal des régions. 17.49 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka. 20.05 Sport-Première. Porto: Football. Coupe du monde 1994 (éliminatoires). Portugal - Suisse. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Ligne de cœur. 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

6.10 Matin pluriel. 6.40 Clé de voûte. 7.30 Memento culturel. 8.10 Romance. 9.05 Demain la veille. 9.15 Magellan. 9.30 Classiques. 11.05 Les temps qui courent. 11.30 Entrée public. 12.30 Rue des artistes. 13.00 Dessine-moi une histoire. 13.10 env. Musique d'abord. 16.05 Hélicoptères. 17.05 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.05 En quête de disques. 20.05 Plein feu. 20.30 Symphonie. En différé de Zurich: Orchestre de la Suisse Romande. 22.00 Postlude. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Espaces imaginaires. 23.50 Novitads. 0.05 Notturmo

Suisse alémanique

6.40 Zum neuen Tag. 6.53 7 vor 7: Regionaljournal. 7.00 Morgenjournal. 7.13 Sport. 7.20 Presseschau. 7.40 Morgensund hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. Gratulationen. 9.30 Memento. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.30 Sprechstunde Gesundheit. 11.05 Schlagerbarometer. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.03 Regionaljournal. 12.12 Rendez-vous Service. 12.30 Mittagsjournal. 12.40 Rendez-vous Info. 13.05 Rendez-vous Magazin. 13.30 Rendez-vous Gast/Serie. 14.00 Siesta. Szenenwechsel. 15.00 Das waren noch Zeiten Vor 100 Jahren (8/10). Hörfolge von Gertrud Lendorff. 16.00 Jazz. 16.30 Siefertafel. 17.00 Welle-1. Abendjournal. 17.25 Regionalnachrichten. 17.45 Sport heute. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Mitteilungen. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.10 Sporttelegramm. 19.15 Schlagerbarometer-Hitparade. 20.00 Spasspartout. 21.00 Sportwelle. Fussball-WM-Qual.: Portugal - Schweiz. 0.00 Nachtclub.

RTN

6.00 Infos SSR. 6.10 La Matinale. 6.30 Infos RTN. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.00 Infos SSR. 7.15 PMU. 7.30 Infos RTN. 8.00 Infos SSR, revue de presse. 8.20 Journal immobilier. 8.30 Bric-à-brac. 9.01 Arc-en-ciel. 9.35 Les années 60. 10.00 Flash SSR. 10.30 Bonnes tables. 11.35 La voiture de Madame. 12.15 Infos RTN. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 14.00 L'origine des bêtes. 14.15 Astuce. 15.00 Infos SSR. 15.15 Histoire d'une chanson. 15.45 Fait divers. 16.00 Le hit. 17.00 Infos SSR. 17.20 Agenda. 17.45 Infos RTN. 18.00 Infos SSR. 18.30 Magazine régional. 19.00 Colonne Morris. 20.00 Musique et sports. 23.00 Musiques. 0.00 Juke-box.

Fréquence Jura

6.20 L'intro mystérieuse. 6.50 Info plus. 7.00 Infos FJ + météo. 7.15 Sur le pont Moulinet. 7.30 Infos FJ. 7.45 Jeu va savoir. 8.45 Cette année-là. 9.15 Le zappeur fou. 9.30 Histoire de mon pays (Victor Erard). 9.45 L'intro mystérieuse. 10.30 Info plus. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 17.05 Programme musical. 18.30 Jura soir. 19.00 Les ensoleillées.

Comptoir
Comme chaque soir de la semaine, les émissions sont diffusées en direct du Comptoir delémontain et se prolongent jusqu'à 22 h.

Radio Jura bernois

6.05 Secouez l'éderon. 6.15 (et 7.15; 9.15) RJB-Info. 7.00 (et 8/9/10.00) Info Pile. 8.05 Matin tonique, jeux et agenda. 9.30 Le coup d'archet (musique classique). 10.05 Musiques aux 4 vents. 11.00 Magazine du CEP. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Titres de l'actualité régionale, activités villageoises. 12.15 RJB-Info, journal. 12.30 Midi Première. 12.45 La bonne occasion (brocante). 13.15 RSR 1. 15.03 Musiques aux 4 vents. 16.00 Power mix. 17.30 Titres de l'actualité régionale. 17.45 RJB-Info. 18.00 Infos RSR 1. 18.30 RJB-Info bref et activités villageoises. 19.00 Retro Parade. 20.00 L'émission sans nom. 21.00 Relais RSR 1.

Suisse romande

7.00 Euronews
8.30 Coup d'pouce emploi
Bâtiment et vente
8.35 La préférée
9.00 Top models (R)
9.20 Temps présent (R)
Willkommen in Genf!
10.20 A bon entendeur (R)
10.35 Perry Mason
11.25 Paradise Beach (R)
11.50 Premiers baisers
Un bon copain
12.15 Hélène et les garçons
Inadmissible
12.45 TJ-midi
13.10 Hublot
13.15 Rosa
13.35 Arabesque
Cocktail explosif

14.25
Ciné du mercredi:
Le prince du sel
Film de Martin Holly d'après un conte populaire slovaque

15.50 **Le monde merveilleux d'Hanna-Barbera**
Dessins animés
16.10 **La famille des collines.**
Une grande épreuve (2/fin)
17.00 **Les Babibouchettes et le kangoroule**
17.05 **Myster Mask**
L'affaire Morfacula
17.30 **Notre belle famille**
Restrictions budgétaires
17.55 **Paradise Beach**
18.20 **Hublot**
18.30 **Top models**
18.55 **TéléDuo**
19.05 **Journal romand**
19.30 **TJ-soir**
19.55 **Météo**
20.05 **TéléScope**
La douleur en souffrance

20.55
Football
Qualification pour la Coupe du monde 1994
Portugal - Suisse
En direct de Porto
Commentaire: Claude Ryt et Pierre Tripod (photo)



22.45 **Fans de sport**
Football:
Après Portugal - Suisse
23.20 **Face à la presse**
Edmond Kaiser
0.05 **TJ-nuit**
0.10 **Cinéfret:**
La cabale des oursins
Réalisation: Luc Moulllet (France 1991)
0.30 **Vive le cinéma! (R)**
0.45 **Coup d'pouce emploi (R)**
0.50 **Bulletin du télétexte**

Arte

17.00 **Megamix (R)**
17.55 **Le dessous des cartes (R)**
18.00 **Histoire parallèle (R)**
19.00 **Assaulted Nuts**
19.35 **Comment nous fabriquons le sel**
Documentaire papou (1991)
20.00 **Paysages**
Série documentaire
L'Ombrie - Campello alto
Journal
20.30 **Journal**
20.40 **Musica:**
Hommage à Leonard Bernstein
Leonard Bernstein:
The Gift of Music (1992)
22.20 **Leonard Bernstein à Salzau (1987)**
23.10 **Le pays de cristal**
Documentaire (1990)

TF1 France 1

6.00 **Intrigues**
6.28 **Météo**
6.30 **Club mini Zig Zag**
6.58 **Météo**
7.00 **TF1 matin**
7.18 **Météo**
7.20 **Club mini**
7.30 **Disney club Mercredi**
9.05 **Club Dorothée matin**
11.50 **La roue de la fortune**
12.20 **Le juste prix**
12.50 **A vrai dire**
13.00 **Le journal**
13.30 **Météo**
13.32 **Tout compte fait**
13.40 **Highlander**
14.35 **Club Dorothée**
17.50 **Le miel et les abeilles**
18.20 **Hélène et les garçons**
18.50 **Coucou c'est nous!**
19.50 **Le Bébête show**
20.00 **Le journal/Sourire du jour**
20.35 **Météo**
20.40 **Football:**
France - Israël
Match éliminatoire pour la Coupe du monde

22.40
Télé-vision
Magazine
La télé de charme

0.15 **Le Bébête show**
0.20 **TF1 nuit/Météo**
0.25 **Intrigues.**
0.50 **Côté cœur**
1.25 **Via Mala**
2.55 **Le chemin des Indiens morts**
3.55 **Histoires naturelles**
4.35 **Intrigues**
5.00 **Musique**
5.10 **Histoires naturelles**

LA GARANTIE D'UN BON CAFÉ

LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOIRE
Torréfié à 1000m d'altitude. Tél. 039 26 44 88

vous présente les programmes radio-tv

Eurosport

8.30 Step Reebok. 9.00 Danse: Grand Prix de Paris (R). 10.30 EuroTennis (R). 12.00 EuroGoals (R). 13.00 Football américain de la NFL 1993/94 (R). Buffalo - Houston. 14.00 Rallye des Pharaons: 10ème étape (R). 14.30 Tennis: Championnat Indoor Australien, finale (R). 18.30 Natation: Championnats d'Europe (R). 17.30 Sailing: Magazine de la voile. 18.30 Hurling: Championnat irlandais, finale (R). 19.30 Eurosport News. 20.00 Boxe. 21.30 Rallye des Pharaons: 11ème étape. 22.00 Motors: Magazine. 23.00 Football: Qualifications pour la Coupe du monde 94. 1.00 Eurosport News.

RAI Italie 1

13.00 Prove e provini a Scommettiamo che...? Spettacolo. 13.30 Telegiornale. 13.55 Tre minuti di... 14.00 Il terzo uomo. Film di Carol Reed (1949). 15.50 I misteri della giungla nera. Film avventura di Luigi Capuano (1965). 17.20 Automobilismo: Rally di San Remo. 17.35 Spaziolbero. Documenti. 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1/Appuntamento al cinema. 18.15 Cose dell'altro mondo. 18.40 Nancy, Sonny + Co. 19.10 I Fanelli Boys. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.40 Film. 0.00 Tg 1 Notte-Che tempo fa. 0.30 Oggi al Parlamento. 0.40 Mezzanotte e dintorni.

RTP Portugal

17.00 RTP1 júnior. 17.30 Jornal da tarde. 18.00 Ricardina e Marta. Telenovela. 18.30 TV 7. Magazine em directo. Todos os correspondentes da RTP1 ao seu serviço. 19.30 Cuidado com as imitações. Com Fernando Pereira e o "Karaoké". 20.00 Telegiornal. 20.35 A banqueira do povo. Telenovela. 21.20 De caras. 22.20 Financial Times. Notícias da economia. 22.35 Ouvir e falar. Música. 23.35 Notícias e fecho.

France 2

5.55 **Monsieur Belvédère**
6.20 **Dessin animé**
6.30 **Télématin**
8.30 **Amourusement vôtre**
8.55 **Amour, gloire et beauté**
9.20 **Télévisator 2**
11.20 **Flash info**
11.25 **Motus**
11.55 **Pyramide**
12.25 **Ces années-là**
12.59 **Journal/Météo**
13.50 **Le renard.**
A tout prix
14.50 **Les deux font la paire**
Nouvelle utopie
15.40 **La chance aux chansons**
16.35 **Des chiffres et des lettres**
17.05 **Giga**
17.10 **Goal**
17.35 **TV 101**
18.05 **Promo 96**
18.35 **Un pour tous**
19.15 **Que le meilleur gagne**
19.45 **Tirage du Loto**
20.00 **Journal**
20.40 **Journal des courses/Météo**
20.45 **Tirage du Loto**

20.50 **Bonjour la galère (1/2)**
Film TV de Caroline Huppert Avec Guy Marchand, Nancy Brilli
22.30 **Première ligne**
Chroniques de l'hôpital d'Armentières (5)
23.20 **Journal/Météo**
23.40 **Le cercle de minuit**
0.40 **Histoires courtes**
1.15 **Bas les masques (R)**
2.25 **Emissions religieuses (R)**
3.55 **Dessin animé**
4.05 **24 heures d'info**
4.20 **Dessin animé**
4.30 **Pyramide (R)**
4.55 **La chance aux chansons (R)**

France 3

7.00 **Premier service**
7.15 **Bonjour les petits loups**
8.00 **Les Minikeums**
12.00 **12/13**
Titres de l'actualité
12.05 **Le programme de votre région**
12.30 **Editions régionales**
12.45 **Edition nationale**
13.00 **Votre cas nous intéresse**
Magazine
13.30 **Les mystères de l'Ouest**
14.30 **PNC**
14.45 **Le magazine du Sénat**
15.00 **Questions au Gouvernement**
16.45 **Les délires d'Hugo**
17.45 **Une pêche d'enfer**
18.25 **Questions pour un champion**
18.50 **Un livre, un jour**
19.00 **19/20**
Rendez-vous d'information
19.09 **Editions régionales**
19.31 **19/20 (suite)**
20.05 **La grande classe**
20.30 **Le journal des sports**
20.50 **La marche du siècle**
22.30 **Soir 3**
23.00 **Mercredi chez vous**

TV 5 Europe

6.00 **Peau de banane**
6.30 **Télématin**
7.55 **Flash canal infos**
8.00 **Journal télévisé canadien**
8.30 **Flash canal infos**
8.35 **Comment ça va? (R)**
9.00 **Flash canal infos**
9.05 **Strip tease (R)**
10.00 **Parole d'école**
10.30 **Feu vert**
11.00 **Magazine européen**
11.30 **Objectif Europe (R)**
12.00 **Flash canal infos**
12.05 **La chance aux chansons**
12.35 **Météo**
12.40 **Journal télévisé suisse**
13.00 **Peau de banane (R)**
13.30 **Rêves d'Afrique (R)**
14.30 **Le jardin des bêtes (R)**
15.30 **Scully rencontre**
16.00 **Infos TV5/Météo**
16.10 **Vision 5**
16.25 **Comment ça va?**
16.50 **La cuisine des mousquetaires**
17.05 **Une pêche d'enfer**
17.40 **Archéologie**
18.00 **Questions pour un champion**
18.30 **Journal TV5**
19.00 **L'empire des médias**
19.30 **Journal télévisé suisse**
20.00 **Temps présent**
21.00 **Journal télévisé de France 2**

21.30 Soirée spéciale théâtre

21.35
George Dandin
Comédie de Molière.
Mise en scène de J.-P. Darras. Avec Henri Virlojeux (Dandin).
Riche mais roturier, Georges Dandin épouse Angélique, fille d'un gentilhomme ruiné, afin d'acquiescer un titre de noblesse. Angélique n'accepte pas d'avoir été « vendue » par son père à un vieux paysan et, rapidement, le trompe avec un jeune homme de sa condition.

23.00
Là où vous êtes
Pièce d'Alain Malraux
Avec Corinne Marchand.
Les membres d'une famille bourgeoise désunie se retrouvent en apprenant que le père est atteint d'un mal incurable et n'a plus que quelques mois à vivre. Face au malheur, les liens affectifs qui les unissaient tous jadis se renouent, à la grande joie du père de famille. Un jour, il est informé qu'à cause d'une erreur d'analyses en laboratoire, les médecins lui ont attribué une maladie qu'il n'a pas.

0.00 **Le soir sur la 3**
0.40 **Sous la couverture**
1.40 **La chance aux chansons (R)**
2.20 **Strip tease (R)**
3.20 **Parole d'école (R)**
3.50 **Feu vert (R)**
4.20 **Continental (R)**
5.20 **Eurojournal**

Suisse alémanique

7.00 Euronews. 8.00 Schulfernsehen: Alles klar (9+10). 8.50 Technorama (3). 8.55 Vorschau. 9.00 TAFnews. 9.05 TAFjob. 9.10 Die Springfield-Story. 9.50 rätselTAF. 10.10 Das Model und der Schnüffler. 11.00 TAFnews. 11.05 Henderson. 11.25 Wäled Si... Das volkstümliche Wunschtelefon. 12.00 TAFPflanzen. 12.10 George. Geschichten um einen Bernhardiner. 12.35 TAFminigame. 12.45 TAFbazar. 13.00 TAFnews. 13.05 Lindenstrasse. 13.35 TAFminigame. 13.45 Live aus St. Gallen: OLMA. 14.00 Alice. Schweiz-engl.-deutscher Spielfilm (1988). 15.20 Uebriens... 15.35 Polizeiinspektion 1: Karli Heimkehr. 16.00 TAFnews. 16.05 Diagonal. Seitensprünge. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm. 17.15 Kidz, das kecke Kindermagazin. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Ein Haus in der Toscana. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Rundschau. 20.50 Direkt aus Porto: Fussball-WM-Qualifikation. Portugal - Schweiz. 123.00 Vis-à-vis. 0.05 Svizra rumantscha. 0.50 Ratgeber-Studio: "Seitensprung". 1.20 Nachtbulletin/Météo.

Allemagne 1

6.30 TextVision. 7.00 Euronews. 12.05 Lupoteca. 12.30 Mezzogiorno di sport. 12.45 TG tredici. 13.00 Genitori in Blue Jeans. 13.25 999 (R). I Serbi. 14.15 Artisti e modelli. Film commedia di Frank Tashlin (USA 1955). 16.00 TextVision. 16.05 L'arca del dottor Bayer. 17.00 Un sogno nel cuore. 17.25 Tivutiva? 18.00 Liceo internazionale. 19.00 TG Flash. 19.05 Buonasera. 19.30 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Bravo Benny. 21.00 Porto: Calcio. Portogallo - Svizzera. Incontro valido per la qualifica ai Mondiali di calcio USA '94. 23.00 TG sera/Sport sera/Météo. 23.30 In(s)contri. Il futuro degli Stati nazionali. 0.25 TextVision.

SPLUS

6.00 Euronews (e). 7.00 Textvision S Plus (d/f/i). 11.00 Euronews (d/e). 12.30 Ehekrieg. 14.00 Textvision S Plus (d/f/i/e). 15.00 Euronews (d/e). 16.45 Textvision S Plus. 17.00 Euronews (d/e). 17.45 Textvision S Plus. 18.00 Euronews (e). 18.30 Programmvorschau. + Fax. 18.40 Taxi. Eine schrecklich nette Familie. Serie. 19.05 Fax. 19.10 Cinema Plus: Futurworld. Amerik. Science-fiction-Film von Richard T. Heffron (1976). 21.00 S Plus Info. 21.20 City Polis. Politik im Gespräch. 22.10 Formel S (1+2/W).

Allemagne 1

13.00 ARD-Sport extra. Dazw.: 14.00, 15.00, 16.00, Tagesschau. 17.00 Tagesschau. 17.05 punkt 5-Länderrreport. 17.15 Pssst... Ratespiel um Geheimnisse mit Harald Schmidt. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Im Schatten der Gipfel. 18.50 Tagesschau-Telegramm. 18.55 Wildbach. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.10 ARD-Sport extra. Fussball-Länderspiel. Deutschland - Uruguay. 22.15 Verantwortung für Russlands Zukunft. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Nachschlag. 23.05 Edith Piaf, gestorben 11.10.1963. Nacht-Studio: Chanson der Liebe. Franz. Spielfilm (1946). 0.30 Tagesschau. 0.35 Das letzte Wochenende. Amerik. Spielfilm (1945).

ZDF Allemagne 2

13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Grün und bunt. 14.00 Tips und Trends. 14.30 Der Bastian. 14.55 WISO-Tip. 15.00 Heute. 15.03 Kinderstudio. 15.30 Achterbahn. 16.00 Logo. Nachrichten für Kinder. 16.06 Heute-Schlagzeilen. 16.07 ALF. 16.35 Der Tramp. 17.00 Heute/Sport/Wetter. 17.15 Länderjournal. 17.45 Der Landarzt. 18.45 Lotto am Mittwoch Ziehung A und B. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Diese Drombuchs. 21.00 Gesundheitsmagazin Praxis. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Zündstoff: Im Netz der gelben Mafia. 23.00 Derrick. 0.00 Zeugen des Jahrhunderts. Aus Ostdeutschland und Osteuropa. 1.00 Heute. 1.05 Harte Fäuste für ein Baby. Amerik. Spielfilm (1982).

SÜDWEST Allemagne 3

14.00 Geschichte des Schlagers (1). 14.30 "Schau rein... ins Schulfernsehen!". Programmvorschau. 14.59 Heute abend in Südwest 3. 15.00 Hallo, wie geht's? 15.15 A Z Lifeshow. 15.45 Hit Clip. 16.15 Das Raathaus. 17.00 Englisch (33/W). 17.30 Sesamstrasse. 17.58 Zoo-Olympics. 18.00 Twist total. Familienserie. 18.23 Philipp. 18.26 Sandmännchen. 18.30 Südwest aktuell. 18.35 Was die Grossmutter noch wusste: Allerlei Rüben. 19.05 Hallo, wie geht's? 19.19 Heute abend in Südwest 3. 19.20 Landesschau. 19.48 Landesschau aktuell. 20.00 Tagesschau. 20.15 Länder Menschen-Abenteuer. 21.00 Nachrichten. 21.15 Filderstadt: Tennis Grand Prix der Damen. 21.30 Landesschau-Lokaltermin. 22.30 Es begann im September (6/Schluss). 23.20 Graf Zaroff. Amerik. Spielfilm (1932). Schlussnachrichten.

La force porteuse de la musique

Elle a dix-sept ans et la gloire semble vouloir lui ouvrir toutes grandes ses portes. Ariane Haering a la chance d'être naturellement douée, de posséder cette maîtrise, prometteuse de carrière. Mais elle garde son sang-froid, elle sait qu'elle devra travailler sans relâche. Elle regarde la vie, le monde, l'avenir avec lucidité. Elle avoue ses ignorances et ses envies d'apprendre. Elle confie ses projets.

Après la session d'examens du Conservatoire, en juin 1992, où nous l'avions quittée sur la scène de la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds, un diplôme de capacité professionnelle et un diplôme supérieur d'exécution en mains, elle n'a pas été démotivée un seul instant. Concours, concerts, un an aux Etats-Unis: son emploi du temps nous saisit de vertige. Pourquoi a-t-elle choisi de travailler à la «North Carolina School of the arts» avec Clifton Matthews?
- Les années consacrées à étudier, à placer des défis sur ma route, ont développé ma technique mais pas forcément la musicale, l'être humain. J'ai senti le besoin d'aller vers de nouveaux horizons, de trouver d'autres centres d'intérêt. Je connaissais bien Clifton Matthews. Depuis 1988 j'ai suivi régulièrement les cours qu'il donne chaque été à l'Académie-Tibor-Varga de Sion. Avec lui je suis venue à bout de quelques problèmes techniques. C'est un excellent pédagogue.

L'Ecole de Winston-Salem, où vous étiez, est très cotée. Comment les institutions américaines conçoivent-elles les études supérieures de musique?
- Nous avons, par exemple, travaillé les 32 sonates de Beethoven et chaque élève en a joué trois en public. Pour toutes les partitions que j'ai étudiées là-bas, il m'a été donné l'occasion de les présenter en public. J'ai abordé Prokofiev, le clavecin bien tempéré de Bach, travaillé le premier concerto de Beethoven, nous avons fait du quatuor, du duo... A part les cours d'anglais et d'italien, on ne vit qu'avec son instrument, toute l'énergie est dirigée vers la musique. J'ai ainsi pu faire un travail profond sur moi-même.
Chaque semaine nous avions une «master class», où un public de spécialistes était invité à faire des commentaires. Cette manière de travailler donne de l'assurance.
Y a-t-il des concours à l'intérieur de l'Ecole?
- Des concours de concertos.



Ariane Haering, une relation fusionnelle avec le piano

(sp Maryvonne Berberat)

J'ai obtenu un premier prix en interprétant, avec le NCSA Symphony Orchestra, dirigé par Serge Zehnacker, le Concertino d'Arthur Honegger.

Très jeune, vous maîtrisez déjà un grand répertoire...

- J'ai été encouragée par mes professeurs, j'ai appris «à apprendre» rapidement et j'ai eu la grande chance de jouer très jeune avec orchestre. Avec l'Orchestre du Gymnase-Université, j'ai interprété le Capriccio brillant de Mendelssohn. Théo Loosli m'a invitée à jouer un concerto de Mozart à Rome, puis à Neuchâtel, bientôt à La Chaux-de-Fonds, puis à Berne et à Genève en février pro-

chain... J'ai beaucoup rodé le KV 488 en la majeur de Mozart, le KV 414 également. Actuellement, je travaille le «troisième» de Beethoven et je vais aborder Ravel.

La Commission de musique de la Communauté des Radios publiques de langue française, qui s'est tenue à Mons, en Belgique, en septembre 1992, vous a nommée «Jeune soliste de l'année 1993». Que signifie cette distinction?

- Cela représente bon nombre de concerts enregistrés en studio, par les quatre radios qui m'ont désignée, Espace 2; SRF Radio France; RTBF Radio télévision belge; SRC Radio Ca-

nada et des engagements de concerts en direct. En juillet dernier, par ce biais, j'ai été invitée à jouer au Québec, au Festival international du Domaine Forget qui, du 19 juin au 22 août, s'est déroulé à Saint-Irénée en Charlevoix. Cela me vaut la chance de prendre part, mercredi 1er décembre, sur les ondes romandes, à l'émission en direct «Musique d'abord», d'être programmée, en avril-mai 1994, au «Printemps des arts» de Montecarlo.

Vous avez passé récemment les examens d'entrée en classe de virtuosité au Conservatoire de Lausanne. Pourquoi ne suivez-vous pas le chemin de vos maî-

tres, dirigé vers l'Académie de musique de Vienne?

- J'ai eu l'occasion de rencontrer la pianiste Brigitte Meyer. Le courant a très vite passé. J'ai été captivée par sa façon d'aborder Mozart, son très grand respect du style. A côté des cours qu'elle dispense au Conservatoire de Lausanne, elle poursuit une carrière. Sur ce terrain-là aussi elle peut m'apporter beaucoup.

Au cours des cinq dernières années, Ariane Haering s'est distinguée dans de nombreux concours nationaux et internationaux. Lauréate des rencontres Jecklin en 1990, elle a représenté la Suisse au Festival Steinway de Berlin. Elle fut lauréate de la finale suisse du concours Eurovision 1992. Elle a joué avec l'Orchestre de la Tonhalle de Zurich, l'Orchestre de la Suisse italienne, l'Orchestre Serenata de Bâle.

A l'issue du concours de la Fondation Miéville-Hory distinguant le titulaire d'un diplôme d'un conservatoire neuchâtelois, le prix 1993 lui a été décerné.

En novembre prochain elle se présentera aux rencontres internationales qui, à Anvers, mènent en compétition les premiers prix de concours nationaux. Et, cette semaine, elle prend part à Vienne au grand Forum européen du Lion's Club international, où elle représente la Suisse.

Denise de CEUNINCK

Orchestre de Krasnoïarsk

Krasnoïarsk est une ville d'un million d'habitants, fondée il y a 400 ans par les Cosaques, en plein cœur de la Sibérie, au bord du Ienisseï, l'un des plus longs fleuves du monde. Krasnoïarsk, ville d'exil, lieu stratégique, était interdit jusqu'il y a trois ans. Yvan Schpiller, chef de l'Orchestre symphonique de Krasnoïarsk, est l'un de ces exilés. Il a fondé l'ensemble il y a quinze ans avec la complicité d'un Sibérien, Konstantin Brianski. C'est la première fois que ces musiciens, isolés du reste du monde, sortiront de Russie. Il s'agit d'une coproduction Société de musique de Neuchâtel et de l'Opéra décentralisé. Au programme Rachmaninov, dont on marque cette année le 50e anniversaire de la mort. Olivier Sörensen sera le soliste du Concerto No. 3, op. 30, la symphonie No. 1 op. 13 ajoutera aux couleurs de fête.

● Temple du Bas, Neuchâtel
Mercredi 20 octobre,
20 h

«Atelier»

Pour monter la pièce de Michel Viala «Atelier», ouvrage drôle et dérangeant, qui navigue à vue entre la réalité et la fiction, François Rochaix, metteur en scène a réuni une dizaine d'acteurs romands et deux comédiens russes qu'il a déjà dirigés dans «L'Orestie» (Igor Kostolevski et Elena Romanova, du Théâtre Maïakovski de Moscou). Le spectacle comporte des interventions en russe et en anglais, surtitrées en français.

Il s'agit d'une coproduction entre le Théâtre de Saint-Gervais et le Centre international de Théâtre «Viez Mir» à Moscou. Le spectacle quittera Genève en novembre pour une tournée de deux semaines en Russie et dans l'Oural. Important que ce nouveau texte d'un des meilleurs auteurs dramatiques romands bénéficie d'un retentissement particulier.

● Théâtre Saint-Gervais,
Genève
Jusqu'au 23 octobre

Création des Archives suisses de la danse

Quel astronome n'a jamais vu pareille constellation d'étoiles? Elles sont toutes là, soudain ressuscitées par les écrits, les documents, présentés, sous le titre «De Diaghilev à Béjart», au Musée d'histoire de Lausanne. Parallèlement, les Archives suisses de la danse font leurs premiers «grands jetés».

En 1915, les Ballets russes font escale à Lausanne. L'illustre compagnie, dispersée par la guerre, est en quête d'un sol paisible. Serge de Diaghilev répond à la sollicitation de son ami Igor Stravinsky, établi à Clarens, puis à Morges. Il loue une propriété à Ouchy, des studios et des ateliers en ville et, en six mois, remet sa troupe sur pieds. Présents, eux aussi dans la région en 1915, Clotilde et Alexandre Sakharoff. Puis trois Russes se succèdent à Lausanne. Boris Kniaeff, le «maître des étoiles» introduisit «la barre à terre» afin que les muscles, en s'étirant au sol, ne soient pas déformés par le poids qu'ils ont à supporter dans la station debout. Nicolas Zvereff découvrit les lieux aux côtés de Diaghilev, tandis qu'Alice Vronska, élève de l'Académie impériale de Saint-Petersbourg, condisciple de Balanchine, danseuse du tsar Nicolas II, arrivait à Lausanne, où elle ouvrit, en 1956, son propre studio.

Se souvenant qu'il avait patronné l'Académie internationale de Lausanne (Kniasseff, Zvereff), Serge Lifar, en 1982, souhaite se retirer à Glion, puis à Lausanne même, ville à laquelle il fit don de ses archives professionnelles.

Colloque théâtral

Ruth Berghaus a mis en scène *L'Histoire du soldat* de Stravinsky-Ramuz, et cette réalisation passe pour l'une des plus intéressantes de ces dernières années. A cela rien d'étonnant en ce sens que Ruth Berghaus a la particularité de placer les œuvres d'autrefois dans une optique contemporaine. Le 9e colloque de Chaumont donnera une



Villa de Bellerive: Massine, Gontcharova, Lorionov, Stravinsky, Bakst, collaborateurs de Diaghilev
(sp Opéra de Paris)

L'exposition rappelle l'importance du Fonds Lifar: 749 livres, 20 cartons de coupures de presse portant sur la période 1927-1983, cinq cartons de correspondance, ainsi que des programmes, photographies, affiches. Comme il n'entre pas dans les attributions des Archives lausannoises de privilégier tel ou tel fonds, Jean-Pierre Pastori, Paul-René Martin, ancien syndic, ont créé l'Association des Archives suisses de la danse, qui, déjà, bénéficie du soutien de Maurice Béjart, de Pierre Aubert, ancien président de la Confédération et membre du comité.

Les cinéphiles disposent de la Cinémathèque suisse à Lausanne. Les amateurs de théâtre et d'opéra peuvent consulter, à Berne, les collections de la Schweizerische Theatersammlung. A Berne encore, les Archives littéraires suisses conservent les manuscrits des grands auteurs, une Phonothèque nationale est en activité à

Lucerne. Et la danse? Où trouve-t-on des informations sur Trudy Schoop, danseuse-mime des années trente? A New York. Où visionner les vidéos des ballets de Heinz Spoerli? A Cologne. Et pour en savoir davantage sur Béjart, il faut se rendre à Paris...

Les Archives suisses de la danse poursuivent les buts suivants: rassembler toute documentation relative à la danse, plus particulièrement à l'activité chorégraphique en Suisse; mettre en valeur et développer les collections existantes qui lui seraient confiées; créer un Centre de documentation destiné à l'étude et à la mise en valeur de ces archives.

La collecte de documents a commencé...
D. de C.

● Musée d'histoire de Lausanne, 4, place de la Cathédrale
Tous les jours de 11 à 18 h.
Jeudi de 11 à 20 h.
Lundi fermé
Jusqu'au 31 janvier 1994

Vienna Art Orchestra à Neuchâtel

Pour la première fois vient à Neuchâtel, le fabuleux «Vienna Art Orchestra» (VAO), l'orchestre de jazz à nul autre pareil.

«En 1977, dans la capitale autrichienne, le musicien suisse Mathias Rüegg né à Zurich en 1952, fonde le «Vienna Art Orchestra», le VAO.

Depuis lors, cet ensemble extraordinaire, à géométrie variable, a sillonné l'Europe et l'Amérique, exploré de nombreux univers musicaux, vu passer bien des musiciens virtuoses et brillantissimes, publié une trentaine d'albums, mais toujours conservé sa vigoureuse personnalité, garantie par la présence de Mathias Rüegg, compositeur qui, à la manière d'un Duke Ellington, considère son orchestre comme son instrument.

Bach écrivait des variations d'après Vivaldi, Mozart d'après Bach, Beethoven d'après Mozart et ainsi de suite. Rüegg se trouve donc en excellente compagnie lorsqu'il arrange, cite et paraphrase les grands compositeurs de jazz, mais aussi des musiciens comme Satie, Verdi, Wagner et Schubert. A Neuchâtel, la formation comportera dix-neuf musiciens de provenance de Suisse, Autriche, France, Italie, Allemagne. Au programme, variations sur des thèmes d'Ellington, Mingus et Thad Jones.

Le Théâtre abc met à la disposition de ses membres 60 bons de réduction de cinq francs, disponibles au bureau, à la caisse et au café abc. (sp)

● Neuchâtel, salle de la Cité universitaire, mercredi 20 octobre, 20 h 30

«Compagnons de la Tour» en fête

Afin de marquer son 10e anniversaire, la troupe théâtrale «Les Compagnons de la Tour» a monté *Transports de femmes*, pièce de l'auteur britannique Steve Gooch. Le pari de l'auteur, sous un parler rude, est de faire passer une tranche d'histoire, alors qu'au XIXe siècle, le gouvernement britannique avait coutume d'expédier ses excédents de prisonniers peupler sa nouvelle colonie: l'Australie. Dans le port de Londres, un vieux rafiot s'appête à appareil-

ler. Des femmes, enchaînées, montent à bord, prostituées, voleuses ou criminelles, elles en ont pris pour sept ans, pour 14 ans. Elles seront une monnaie d'échange dans la guerre que se livrent l'Amérique et l'Australie.

DdC

● Relais culturel d'Erguël, Salle Reine-Berthe, Saint-Imier
Vendredi 15, samedi 16, vendredi 22 octobre 20 h 30
Dimanche 24 octobre 17 h.

Concerto pour deux vélos

L'an passé Max Vandervorst a retenu l'attention du public avec sa «Symphonie pour objets abandonnés». Il exerce aujourd'hui son talent en compagnie de Chris Devleeschouwer. Ensemble ils ont monté un spectacle drôle où la petite reine prend une dimension poétique dans une «véloédie» que tout le monde chantera bientôt... Relatant un accrochage imaginaire, survenu

au début du siècle, entre deux membres de la fanfare cycliste de «Heist op den Berg», Max et Chris traduisent en langage contemporain ce fait divers, considérant la bicyclette comme un instrument de musique et la musique comme un moyen de transport! DdC

● L'Aubier, Montézinon/NE
Vendredi 15 octobre, 20 h 30

● Du 15 au 17 octobre
Hôtel Chaumont et Golf,
2067 Chaumont/NE

Pillage du patrimoine culturel dans les pays du Sud et de l'Est

Oui à l'échange, non au trafic

A l'instar des matières premières, les pays pauvres de la planète (du Sud et de l'Est principalement) laissent partir plus ou moins consciemment leur patrimoine culturel pour trois fois rien, telles des marchandises ordinaires, quand ce n'est pas directement un pillage organisé qui est perpétré, par camions entiers, sur un champ de fouilles archéologiques par exemple. Revendus sur les marchés occidentaux, ces objets précieux font les fortunes de trafiquants peu scrupuleux et rarement inquiétés par la justice, puisque les législations permettant de lutter contre de telles pratiques abusives sont souvent défaut. C'est le cas de la Suisse, par où transitent de très nombreux objets d'art volés ou acquis illicitement, lorsqu'ils ne sont pas déposés dans les ports francs, véritables cavernes d'Ali Baba, sans que leurs propriétaires (Etats, institutions, privés) puissent s'adresser aux tribunaux. A cet égard, notre pays est montré du doigt comme la plaque tournante d'un trafic peu reluisant, voire comme place de blanchissage d'œuvres d'art.

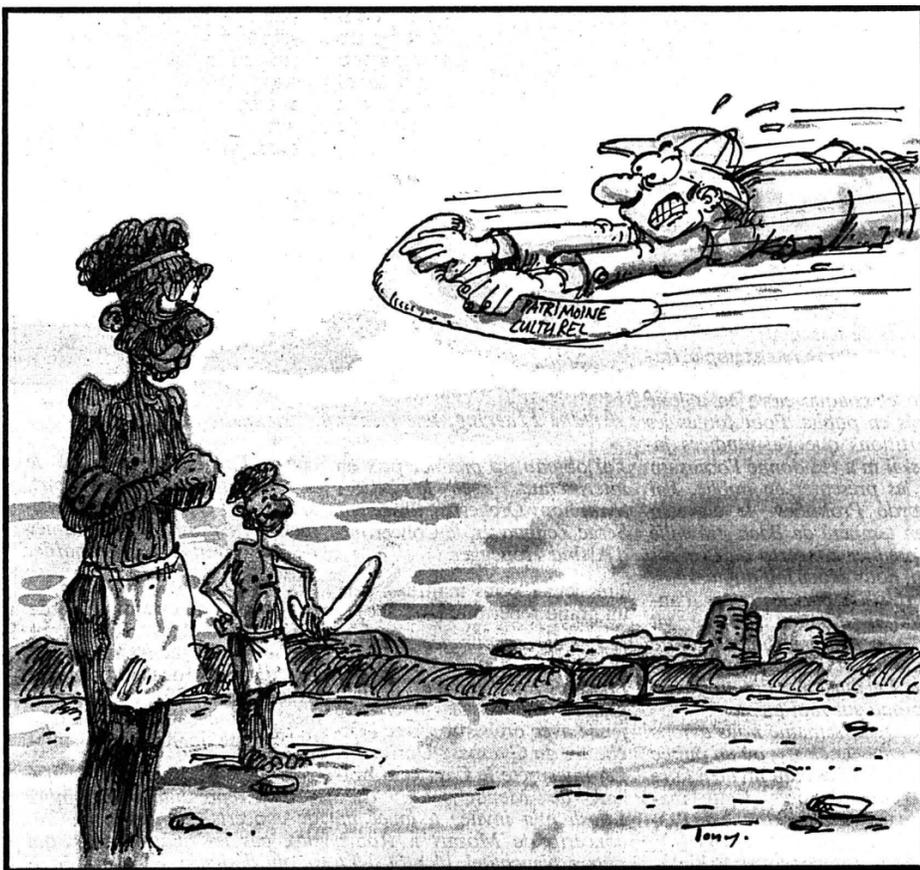
Par
Sonia GRAF

S'il est difficile, en Suisse, de chiffrer le trafic d'art, on sait, aux dires de Urs Allemann, de l'Office fédéral de la culture, que des choses étranges se passent dans les ports-francs, qui sont en fait des territoires étrangers. Le transit y est très important, des pays est-européens vers l'Ouest et du tiers monde, principalement vers les Etats-Unis et le Japon. La Suisse apparaît plus comme pays distributeur que consommateur.

A l'Office fédéral de la police, Christian Hess précise cependant que des demandes d'entraide judiciaire se présentent en moyenne chaque semaine. Mais celle-ci ne peut être accordée qu'en cas de vol, pour autant qu'il y ait eu plainte du pays ou de l'institution (musée, église, monastère, etc.) concernée et que la requête du lésé corresponde objectivement à une infraction réprimée par le droit suisse. Au service des douanes genevoises, on signale un seul cas d'œuvres d'art islamique volées en décembre 1991 au Koweït, en pleine guerre du Golfe, et arrivées à Genève. Dans ce cas, les biens ont pu être restitués au propriétaire, qui en avait averti les autorités adéquates. En effet, Interpol diffuse des listes d'objets d'art volés, à disposition des services douaniers. S'il s'agit de fouilles illicites, la Suisse est démunie, ne disposant pas de base légale.

RESTITUTION

Concernant la restitution d'objets d'art, problématique qui fait penser aux innombrables vols perpétrés durant la Deuxième Guerre mondiale, des demandes de ce type arrivent encore quel-



quefois en Suisse, mais le temps qui a passé rend de plus en plus difficile leur éventuelle restitution, en raison notamment des dispositions qui veulent que lorsque aucun soupçon ne pèse sur une personne, celle-ci devient légalement propriétaire des biens en sa possession après une période de dix ans.

De plus, et Jacques Hainard, conservateur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel est de cet avis, il n'est pas simple d'envisager de restituer tout et à tout le monde.

«Même s'ils ont été acquis dans des conditions malheureuses, je suis opposé, clame-t-il, à la restitution systématique d'objets dans les pays qui ne sont pas équipés pour les recevoir. Mieux vaut parler du passé colonial, en faire prendre conscience». A titre d'exemple, il cite le cas de la Belgique, qui a rendu des objets au Zaïre, lesquels ne sont jamais arrivés à destination, ayant été détournés au profit de la revente.

Pour Ridha Fraoua, juriste au Département fédéral de justice et police, la première question à résoudre est bien de savoir si les biens culturels sont représentatifs d'une identité culturelle déterminée, donc à soustraire au commerce ou, selon une autre thèse, marchandise pourvue d'une valeur économique bonne à être vendue et achetées sans restriction. «La controverse n'est pas nouvelle,

précise-t-il. Dans l'Antiquité, on s'est affronté pour savoir s'il fallait respecter le patrimoine culturel des peuples vaincus ou si, au contraire, ce patrimoine avait une valeur marchande et pouvait dès lors être saisi en tant que butin de guerre. Cicéron, Pausanias ou Tite-Live n'ont pas contesté le bien-fondé du droit du vainqueur d'emporter le patrimoine culturel du vaincu. En revanche Polybe, historien grec, a condamné les exactions et les pillages commis par les Romains».

SITUATION ALARMANTE

Lors d'une journée d'information organisée en juillet dernier par la Commission nationale suisse pour l'Unesco, en collaboration avec la Déclaration de Berne et l'Association de musées suisses, le point a été fait sur les œuvres d'art perdues par l'Europe de l'Est sur les marchés de l'Ouest. Un constat absolument alarmant.

Par exemple, les musées roumains ont été soixante fois cambriolés, parfois à main armée, et ont été dépossédés de 11.000 œuvres d'art en trois ans. L'existence de quarante réseaux organisés impliqués dans le trafic des trésors artistiques de leur pays a été établie par les autorités russes, qui estiment que 27 millions d'icônes ont quitté la Russie en dix ans. Après l'hémorragie des cerveaux, voici celle du patrimoine!

Un vol à main armée perpétré

dans un musée de Lvov (Ukraine) a causé la mort de deux conservateurs. En Bulgarie, ce sont les sites archéologiques qui excitent la convoitise des chasseurs de trésors. Les archéologues clandestins peuvent s'en donner à cœur joie, puisque les musées bulgares sont pleins et que les objets sont laissés sur place ou, pire, y sont remis lorsqu'un vol est intercepté. Plus de 1140 églises ont été dévalisées en Pologne en 1992 et le rideau de fer s'est transformé en autoroute du patrimoine culturel des pays est-européens. Bien sûr, la pauvreté des populations concourt à cette dévalisation, les musées vendent parfois leurs biens largement au-dessous de leur valeur et, surtout, l'absence d'inventaire aggrave le problème.

A ce tableau, on peut encore ajouter les entourloupettes que constituent tous les faux déferlant sur les marchés de l'Ouest. Alain Solar, de l'Office central pour la répression du vol d'œuvres et objets d'art à la Police nationale française, n'hésite pas à dénoncer la fabrication, actuellement en Roumanie, de verres style Ecole de Nancy, Emile Gallé en particulier. Ni les autres combines, dont les arrivages, aux enchères françaises, de peintures à l'huile proposées sous le label «Peinture russe», «Ecole de Moscou, Kiev, Saint-Petersbourg», et fraîchement réalisées en Russie, voire carrément en France par des artistes importés. Vu sous cet angle, le

marché de l'art est loin d'être propre. D'où la nécessité d'agir contre ce nouveau banditisme à grande échelle.

RETARD SUISSE

La Suisse accuse un retard certain par rapport à d'autres pays occidentaux en matière de protection des biens culturels et certains milieux, très sensibles à ce problème, ont déclenché l'alerte. «On ne dispose pas, actuellement, sur le plan fédéral de normes légales en matière de contrôle de l'exportation des biens culturels. Quant à l'importation, elle est libre en Suisse», constate Ridha Fraoua. Si le blanchissage d'argent sale par le biais du commerce de l'art tombe sous le coup de lois générales, il manque à l'appareil législatif suisse une approche globale de ces questions. La possibilité, pour des Etats étrangers lésés, de faire valoir devant les tribunaux un droit à la restitution d'objets exportés illicitement fait défaut aussi. Raison pour laquelle, le Conseil fédéral a lancé, début septembre, une procédure de consultation auprès des cantons, ouverte jusqu'à fin décembre, afin de permettre à la Confédération de légiférer en la matière.

CONVENTION DE L'UNESCO

Parallèlement, le gouvernement suisse désire aussi ratifier la Convention de l'Unesco concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites de biens culturels. Datant de 1970, cette convention subordonne l'exportation des biens culturels à l'obtention d'une autorisation délivrée par les autorités compétentes de l'Etat d'origine et interdit l'exportation des biens culturels non accompagnés du certificat exigé. Elle exige aussi des Etats membres qu'ils empêchent l'acquisition, par les musées ou institutions sis sur leur territoire, de biens culturels exportés illicitement d'un autre Etat membre.

Ceux-ci doivent, par ailleurs, informer l'Etat d'origine des offres de tels biens qui leur sont faites. Les différents signataires de la Convention ont, outre toute une série d'obligations inhérentes à la loyauté à laquelle ils s'engagent, mission d'une action d'éducation, d'information, de vigilance et de coopération.

Premier traité international en la matière, la Convention de 1970 revêt cependant une portée limitée. Seuls les biens volés, dans un musée, un monument public, religieux, ou une institution similaire situés sur le territoire d'un autre Etat partie est susceptible de restitution. Pour autant que le délit ait été commis après l'entrée en vigueur de la Convention; elle n'a donc pas d'effet rétroactif.

Ce projet de nouvelle disposition constitutionnelle, au moyen de l'alinéa 3 bis de l'article 24 sexies de la Constitution fédérale, lequel traite de la protection de la nature et du paysage, précise que «La Confédération a le droit de légiférer sur l'importation, l'exportation et la restitution de biens culturels». Il ne vise pas à entraver la liberté de commerce des marchands et des collectionneurs, ni à freiner les échanges culturels, mais à lutter contre les abus. Point de lois par trop restrictives donc, lesquelles pourraient, comme dans le cas de l'Italie, donner naissance à des marchés souterrains plus menaçants encore que ne l'est la situation actuellement. C'est dans cet esprit, par exemple, que les Etats-Unis ont signé des accords bilatéraux avec le Mexique, le Pérou et le Guatemala, en vue de restituer à leur pays d'origine les biens importés illicitement aux Etats-Unis.

La législation adoptée par les Douze

D'un côté, les biens culturels sont des marchandises qui peuvent circuler librement dans le grand marché européen. Mais d'un autre, les Etats doivent pouvoir protéger leur patrimoine artistique. Il a fallu dix-huit mois de discussions aux ministres des Douze pour adopter, en novembre 1992, la législation communautaire tendant à concilier ce double objectif, soit aboutir à un compromis entre libre-échangeisme et protectionnisme.

Du fait du grand marché, on ne peut plus compter sur les frontières intérieures pour em-

pêcher les évasions de trésors artistiques. Pour faire face à cette nouvelle situation, les Douze ont mis en place un double dispositif. Il s'agit d'une part d'une procédure d'autorisation, valable dans toute la CE, pour l'exportation de biens culturels en-dehors du territoire communautaire. On renforce donc la frontière externe. D'autre part est prévu un système de restitution des objets ayant illicitement quitté le territoire d'un Etat membre. Le pays de provenance doit prouver que l'objet qu'il réclame a rang de trésor national. Le propriétaire auquel on

le reprend sera dédommagé, pour autant bien sûr qu'il l'ait acquis de bonne foi.

Ces deux mesures s'appliquent à un «noyau dur» de biens culturels, classés par catégories, époques d'origine et seuils de valeur (les livres de plus de 200 ans, les véhicules de plus de 75 ans, les archives de plus de 50 ans, etc.). C'est la fixation de tous ces critères qui a donné lieu à de longues tractations, au cours desquels les pays libre-échangistes, Allemagne en tête, se sont opposés aux protectionnistes grecs, italiens et espagnols.